

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

LA PLACE DU GRAND NORD
DANS LA SÉMIOSPHÈRE QUÉBÉCOISE

MÉMOIRE
PRÉSENTÉ
COMME EXIGENCE PARTIELLE
DE LA MAÎTRISE EN GÉOGRAPHIE

PAR
HÉLÈNE RIOPEL

MARS 2012

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.01-2006). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

REMERCIEMENTS

J'aimerais porter une attention toute particulière à mon directeur de maîtrise Mario Bédard qui a toujours été présent pour répondre à mes interrogations et sans qui ce mémoire n'aurait jamais vu le jour. Je remercie Béatrice Collignon pour m'avoir donné envie de travailler en toponymie et Ludger Müller-Wille pour les informations précieuses qu'il m'a livrées. J'exprime toute ma reconnaissance envers les membres de la Commission de toponymie du Québec qui m'ont accueillie à plusieurs reprises dans leurs locaux.

Ainsi qu'à

ma famille,

Francis et Valérie,

Clémentine et Alexandra,

et mon grand compagnon de route Alexis Mazzola.

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES FIGURES	vii
LISTE DES TABLEAUX.....	viii
RÉSUMÉ	ix
INTRODUCTION	1
CHAPITRE I	
APPROPRIATION ET TOPONYMIE : COMPRENDRE COMMENT LES	
QUÉBÉCOIS S'APPROPRIENT LE GRAND NORD	
PAR LA TOPONYMIE.....	9
1.1 Toponymie et appropriation québécoise du Grand Nord.....	13
1.1.1 La toponymie comme geste de territorialisation	13
1.1.2 La toponymie comme processus	
de repérage et de désignation du territoire.....	14
1.1.3 Les enjeux politiques de la toponymie	15
1.1.4 La toponymie comme miroir de la société québécoise.....	17
1.2 Questions principale et secondaires, hypothèses de recherche principale et	
secondaires.....	17
1.3 Une réflexion à la croisée de la géographie culturelle et de la géographie	
postcoloniale	19
CHAPITRE II	
UN CADRE CONCEPTUEL ET DES POSTULATS EXPLICATIFS	
MODULÉS PAR LA DIALECTIQUE.....	21
2.1 Cadre théorique.....	21
2.1.1 L'apport de la <i>new cultural geography</i>	23

2.1.2 Le postcolonialisme et la géographie postcoloniale	24
2.1.2.1 <i>Les new radical cultural geographies</i>	24
2.1.2.2 Le post-colonialisme	25
2.1.2.3 La géographie postcoloniale.....	26
2.1.3 Autres apports théoriques	28
2.2 Cadre conceptuel.....	29
2.2.1 Une approche culturelle du Nord.....	29
2.2.1.1 Le Nord.....	29
2.2.1.2 Représentations collectives du Grand Nord et imaginaire nordique des Québécois.....	34
2.2.1.3 Le Nord vu comme un discours.....	36
2.2.2 La toponymie et l'étude de l'imaginaire nordique	38
2.2.2.1 Définition de la toponymie.....	38
2.2.2.2 Géographie et toponymie	39
2.2.2.3 Intérêt socioculturel de la toponymie française du Grand Nord québécois.....	40
2.2.3 Territorialité.....	41
2.2.3.1 Les diverses dimensions de la territorialité	41
2.2.3.2 L'approche de Sack	42
2.2.3.3 L'approche de Raffestin	43
2.2.3.4 L'approche de Bonnemaïson	44
2.2.3.5 Une approche culturelle et politique de la territorialité	45
2.2.4 Colonialisme ou impérialisme ?	45
2.2.5 Quatre concepts clés interreliés	49
CHAPITRE III	
DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE	51
3.1 Type de recherche et objectifs de recherche	51
3.2 Cadre opératoire : variables et indicateurs.....	53
3.2.1 Les variables	53

3.2.1.1 Les variables associées à la toponymie	53
3.2.1.2 Les variables « appropriation » et « exclusion »	55
3.2.1.3 Les variables « <i>mappism</i> », « exploration » et « exploitation »	55
3.2.1.4 La variable « représentations du Nord dans la toponymie »	56
3.2.2 Les indicateurs.....	56
3.2.2.1 Les indicateurs afférents aux diverses dimensions et fonctions de la toponymie.....	57
3.2.2.2 Les indicateurs associés à la variable « Représentations du Nord dans la toponymie »	60
3.3 Choix de l'unité spatio-temporelle de notre étude de cas et échantillonnage	61
3.3.1 Choix de l'unité spatio-temporelle	64
3.3.2 Échantillonnage	64
3.4 La méthode de collecte de données.....	67
3.5 Traitement et analyse des données.....	69
3.5.1 L'analyse de contenu de la toponymie	69
3.5.2 Traitement préalable des données – Grille d'analyse des toponymes	69
3.5.2.1 Typologie de toponymes	70
3.5.2.2 Sources employées pour dater les toponymes puis identifier les nommants et les nommés.....	73
3.5.3 Traitement des données	74
3.5.4 Analyse des données.....	75
 CHAPITRE IV	
ÉTAT DES LIEUX ET ANALYSE DE PREMIER NIVEAU DES RÉSULTATS	77
4.1 Répartition des toponymies allochtone et allochtone.....	77
4.1.1 Différences de localisation entre les toponymies allochtone et allochtone.....	78
4.1.2 Les différentes phases d'exploration et d'exploitation du Kativik	81
4.1.3 Des différences dans la logique de répartition entre la toponymie française et la toponymie anglaise.....	85

4.2 Analyse de premier niveau de la toponymie	88
4.2.1 Évolution des toponymies française et anglaise	88
4.2.2 Valeur politique des toponymies allochtones	90
4.2.3 Évolution des origines des toponymies et des politiques toponymiques allochtones	93
4.2.3.1 Une toponymie anglaise majoritaire jusqu'en 1950	93
4.2.3.2 La francisation des années 1950	96
4.2.3.3 La politique de francisation de 1961 à 1970	97
4.2.3.4 La politique toponymique québécoise de 1970 à 1977	99
4.2.3.5 La politique toponymique de la Commission de toponymie du Québec (1977-2006)	100
4.2.4 Comparaison des modes d'appropriation du Grand Nord québécois par les Allochtones	102
4.2.4.1 La valeur identitaire de la toponymie allochtone	102
4.2.4.2 Étude comparative des toponymies dédicatoires anglaise et française	104
4.2.4.3 Étude comparative des toponymies descriptives anglaise et française	105
4.2.4.4 Étude des toponymies allochtones selon les nommants	107
4.2.4.5 Étude des représentations nordiques dans la toponymie allochtone	110
4.2.5 Étude des dimensions et des fonctions de la toponymie autochtone	110
4.3 En guise de conclusion préliminaire	112

CHAPITRE V

LA TERRITORIALISATION DU GRAND NORD PAR LES QUÉBÉCOIS : ENTRE FAIBLE APPROPRIATION ET EXCLUSION DES INUIT DU QUÉBEC ANALYSE DE SECOND NIVEAU	114
5.1 Quelle appropriation du Grand Nord par les Québécois ?	115
5.1.1 Enjeux du Grand Nord québécois dans la recomposition territoriale du Canada français au Québec	115
5.1.2 L'appropriation du Nord dans les années 1960 et 1970	117

5.1.2.1 La territorialisation de la Baie-James	117
5.1.2.2 L'appropriation du Grand Nord québécois dans les années 1960 et 1970.....	120
5.1.3 Quelle appropriation du Grand Nord québécois en 2012	122
5.1.4 Analyse des problématiques identitaires de la société québécoise à travers la toponymie	125
5.1.4.1 Débats et contestations autour de la politique de francisation de Brochu.....	125
5.1.4.2 La place des Francophones d'ascendance canadienne-française et des minorités linguistiques et ethniques dans la société québécoise	126
5.2 Le Québec et les Inuit du Québec	127
5.2.1 Une politique toponymique en faveur des noms de lieux autochtones chargée d'intentions politiques	127
5.2.2 Une autochtonisation de la toponymie à parachever	129
5.2.3 Les conditions sociales des Inuit	130
5.2.4 Les droits territoriaux et les possibilités de développement des Inuit.....	132
CONCLUSION.....	135
APPENDICE A - CORPUS TOPONYMIQUE.....	140
APPENDICE B - LISTE DES CARTES CONSULTÉES	149
BIBLIOGRAPHIE.....	153

LISTE DES FIGURES

Figure 0.1 Localisation de la Terre de Rupert	5
Figure 1.1 Le Québec septentrional et le Québec de base	10
Figure 1.2 Le Québec de base et ses périphéries	11
Figure 2.1 Le Nord défini selon un indice de nordicité par Hamelin	34
Figure 2.2 Le Nord défini par Bone : un Nord bioclimatique	35
Figure 2.3 Un cadre conceptuel modulé par la dialectique.....	49
Figure 3.1 Le Nunavik et le Kativik	62
Figure 3.2 Cadre spatial	63
Figure 3.3 Une méthode d'échantillonnage spatiale aléatoire.....	66
Figure 4.1 Répartition de la toponymie autochtone du Kativik	79
Figure 4.2 Répartition de la toponymie allochtone du Kativik.....	80
Figure 4.3 Exploration et exploitation du Kativik	82
Figure 4.4 Aires de prospection, potentiel minier et dépenses effectuées sur les terrains couverts par des permis dans la région de Kativik	84
Figure 4.5 Répartition de la toponymie anglaise du Kativik	86
Figure 4.6 Répartition de la toponymie française du Kativik.....	87
Figure 4.7 Époques de création des toponymes allochtones du Grand Nord québécois en 2006	91
Figure 4.8 Époques de création des toponymes allochtones officiels du Grand Nord québécois, 1610-2006.....	91
Figure 4.9 Origines de la toponymie française du Grand Nord québécois, 1610-2006.....	94
Figure 4.10 Origines de la toponymie anglaise du Grand Nord québécois en 2006	94

Figure 4.11 Toponymes allochtones du Grand Nord québécois classés
selon leur signification en 2006 105

Figure 5.1 Le complexe La Grande 119

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 3.1 Concepts, variables et indicateurs.....	54
Tableau 3.2 Grille d'analyse des toponymes.....	72
Tableau 4.1 Toponymie marine allochtone du Grand Nord québécois en 2006.....	89
Tableau 4.2 Toponymie terrestre allochtone du Grand Nord québécois en 2006...	89
Tableau 4.3 Toponymie dédicatoire allochtone du Grand Nord québécois en 2006 selon l'origine du nommant et de la personne nommée	103
Tableau 4.4 Typologie de la toponymie allochtone dédicatoire du Grand Nord québécois en 2006	104
Tableau 4.5 Typologie de la toponymie allochtone selon les nommants en 2006	107

RÉSUMÉ

Ce mémoire s'intéresse à l'appropriation du Grand Nord québécois par les Québécois dans le contexte actuel de reconquête du pouvoir par les Autochtones. Partant du postulat que la toponymie aide les individus et les sociétés à s'appropriier l'espace et à le transformer en territoire, nous avons essayé de comprendre à travers l'étude de la toponymie toute la complexité des relations qui lient les Québécois à ce Grand Nord si éloigné et si différent du Québec de base. Pour ce faire, nous avons cherché, à partir d'un corpus composé de 198 noms de lieux, à identifier les origines des toponymes et à comprendre les motivations qui ont poussé les Québécois, les Canadiens anglais et les Autochtones à nommer, différemment ou pas, les terres arctiques québécoises. Une étude comparative des toponymies anglaise, française et autochtone a révélé des différences majeures entre les territorialités nordiques des Québécois, des Canadiens anglais et des Autochtones. La politique toponymique menée par le pouvoir québécois depuis les années 1960 témoigne ainsi de la volonté de la Province de s'approprier le Grand Nord québécois et d'exclure les noms de lieux autochtones et anglais du paysage toponymique. Cette volonté d'appropriation s'est traduite toutefois depuis 40 ans par une faible territorialisation effective du Grand Nord par les Québécois. En somme, la toponymie française du Grand Nord québécois atteste d'un geste symbolique de territorialisation des terres arctiques par les Québécois, un geste qui porte en lui les stigmates du colonialisme car il témoigne de la détermination des Québécois à exclure les Autochtones de territoires que les Québécois, au final, n'ont pas tout à fait territorialisés. En cela, ce mémoire contribue à l'étoffement d'une grille d'analyse toponymique typique de la géographie postcoloniale.

Mots-clés : toponymie, Nord, territorialité, appropriation, post-colonialisme.

INTRODUCTION

Les Autochtones sont engagés depuis la fin des années 1960 dans un processus de reconquête du pouvoir, et ceci tant dans les pays du Nord que les pays du Sud (Rodon, 2003). Le Canada ne fait pas exception à cette tendance mondiale. Le rejet du Livre blanc du gouvernement de Pierre Elliot Trudeau en 1969 est considéré comme la première action en ce sens des Nations autochtones canadiennes, qui ont par la suite mis en place dans les années 1970 de nombreux projets afin d'obtenir une plus grande autonomie¹. Citons du nombre le projet de société Nunavut des Inuit Tapiristat ou le projet de gouvernement régional des Inuit Tungavingat Nunamini (Vincent, 1989). Bien que les changements constitutionnels en faveur des Autochtones se soient avérés impossibles à réaliser suite aux échecs successifs des accords du Lac Meech en 1990 et de Charlottetown en 1992 (Charest et Tanner, 1992), les Autochtones ont tout de même bénéficié d'une autonomie croissante au cours des deux décennies suivantes (Otis, 2004).

En effet, le gouvernement fédéral a multiplié les négociations avec les bandes² pour mettre en place des gouvernements locaux autonomes possédant davantage de pouvoirs que les gouvernements municipaux. Ottawa a aussi travaillé avec les Autochtones sur des projets

¹ Ce projet, qui propose l'abolition du statut indien est refusé en 1969 par les Autochtones qui l'interprétèrent alors comme une énième tentative du gouvernement fédéral de les assimiler (Charest et Tanner, 1992).

² « La bande constitue une forme fondamentale de groupement résidentiel local dans les sociétés traditionnelles simples basées sur la chasse et la cueillette composées ordinairement de 20 à 50 personnes, qui vivent et travaillent ensemble de manière coopérative et égalitaire en partageant à peu près toutes les ressources alimentaires [...] le gouvernement canadien utilise aujourd'hui le terme bande pour décrire l'unité locale qu'administre le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien. Ces unités incluent les dizaines de sociétés autochtones complexes qui étaient traditionnellement organisées non pas en bandes, mais en tribus ou en chefferies » (Encyclopédie canadienne, 2012a).

de grande envergure, tels que la création du Nunavut en 1999, soit l'aboutissement d'un accord conclu en septembre 1992 entre les Inuit des Territoires du Nord-Ouest et le gouvernement fédéral « qui octroie aux Autochtones des droits de propriété sur un territoire des 350 000 kilomètres carrés » (Grammond, 1995 : 271). Les Autochtones du Canada poursuivent ainsi depuis plus de 40 ans un processus de reconquête du pouvoir grâce auquel ils ont réussi à récupérer « des droits absolus ou limités sur un peu plus de 20% des terres du pays » (*Ibid* : 271).

En tant que premier traité moderne conclu entre les Autochtones et les Allochtones, la Convention de la Baie-James et du Nord québécois (CBJNQ) est sans doute le plus important accord que les Autochtones du Canada ont signé avec les Allochtones. En effet, alors que les traités précédents ne laissaient aucune liberté de négociation aux Autochtones et visaient uniquement à supprimer les droits de chasse et de cueillette accordés par la Proclamation Royale de 1763, la CBJNQ est issue des réclamations mêmes des Amérindiens et des Inuit du Québec (Vincent, 1995). Elle leur reconnaît des droits et leur assure un certain nombre de compensations à condition qu'ils renoncent à leurs droits ancestraux sur une partie du territoire du Nord-du-Québec, soit leurs droits fonciers, de chasse, de pêche et de piégeage, de circulation, ainsi que le droit de gouverner leurs propres affaires (Morin, 2003). Cette Convention fut signée en 1975 à la suite d'un procès intenté au gouvernement québécois par les Cris et les Inuit du Nord-du-Québec. Robert Bourassa, alors premier ministre du Québec, avait commencé les immenses travaux hydrauliques de la Baie-James en 1971 sans avoir au préalable consulté les Autochtones. Et c'est ce défaut de consultation qui a incité les Cris et les Inuit du Nord-du-Québec à faire appel à la justice (Desbiens, 2004b). Si la CBJNQ autorise le gouvernement québécois à construire de grands barrages en Baie-James et dans le Nord québécois, elle garantit en contrepartie aux Autochtones des droits fonciers et des droits de chasse exclusifs dans le Nord-du-Québec, leur accorde des pouvoirs de décision en matière d'éducation et les a gratifiés d'indemnités financières dont la valeur s'élevait en 1975 à 225 millions de dollars³ (Grammond, 1995 ; Rodon, 2003). En somme, la CBJNQ vise à aider les Autochtones et les Allochtones à coexister dans le Nord-du-Québec (Vincent, 1989).

³ La CBJNQ stipulait en 1975 que 75 millions de dollars devaient être versés aux Autochtones entre 1976 et 1979, 75 millions entre 1976 et 1985 et 75 millions entre 1977 et 1997 (Collectif, 1976).

Depuis la signature de cette Convention en 1975, les Inuit du Québec sont entrés dans un long processus politique de consultations et négociations afin d'obtenir davantage d'autonomie dans le Grand Nord québécois⁴ (Bouchard, 2008). C'est ainsi qu'ils ont exprimé en 1983 au gouvernement québécois leur volonté de créer leur propre gouvernement régional (Duhaim et Bernard, 2001). Puis, en 1987, ils ont créé le Nunavik, territoire sur lequel ils souhaitent se gouverner eux-mêmes. Négociée par les leaders inuit avec les gouvernements du Québec et du Canada, l'entente de principe qui vise à définir l'organisation du futur gouvernement régional du Nunavik, est finalement signée en 2007 (Desbiens, 2008) et devrait aboutir à la création du gouvernement dans les années à venir⁵. Mais force est de constater que les volontés autonomistes des Inuit du Québec qui veulent le plein contrôle sur les affaires locales et régionales s'accordent mal avec la volonté de Québec et d'Ottawa de maintenir sous leur juridiction le Grand Nord québécois (Nelson, 2003 in Bouchard, 2008). En effet, si les deux gouvernements allochtones reconnaissent aux Autochtones le droit de se gouverner eux-mêmes, c'est-à-dire de prendre eux-mêmes les décisions touchant les affaires internes de leurs collectivités, ils tiennent à ce que « les lois fédérales et provinciales ayant une importance primordiale à l'échelle nationale ou provinciale, selon le cas, l'emportent sur les règles de droit autochtones » (Canada, 1995 : 12 in Rodon, 2003 : 89). La coexistence des Allochtones et des Autochtones apparaît dès lors difficile dans le Grand Nord québécois, et ceci d'autant plus que les Allochtones ont des modes d'appropriation matérielle du Grand Nord incompatibles avec ceux des Autochtones. L'exploitation des ressources hydrauliques et minières des Allochtones génèrent par exemple des pollutions et des dégradations environnementales qui nuisent aux activités de chasse, de pêche et de cueillette des Autochtones (Dufour, 1996).

⁴Inspirée par Hamelin (1980, 1988, 1996), nous userons du terme « Grand Nord québécois » pour désigner les terres arctiques de la Province mais émettrons nos réserves dans le chapitre II quant à la méthode utilisée par le géographe québécois pour définir les limites géographiques du Grand Nord.

⁵ Le rejet de l'entente de principe signée en 2007 par les Inuit du Québec lors d'un référendum organisé le 22 avril 2011 devrait retarder la mise en place définitive du gouvernement régional du Nunavik (Brodeur-Girard, 2011 : A7 ; Papillon, 2011 : A7).

Et c'est parce qu'elle entre en conflit avec la territorialité autochtone qu'il est intéressant de mieux comprendre les modalités et préceptes de l'appropriation du Grand Nord par les Autochtones qui s'est amorcée au XVI^e siècle (Coates et Morrison, 1996). Les navigateurs anglais ont en effet organisé des expéditions dans l'Arctique à partir du XVI^e siècle dans le but de trouver une route commerciale entre l'Europe et l'Asie, que l'on appelle communément le passage du Nord-Ouest, et ils revendiquent au nom du roi d'Angleterre des droits sur ce qu'ils nomment Terre de Rupert (figure 0.1) et qui deviendra par la suite le Canada. Quant aux commerçants de la Compagnie de la Baie d'Hudson (HBC), ils s'aventurent en Terre de Rupert à partir du XVII^e siècle et en 1670 la Couronne d'Angleterre leur cède le contrôle de ce gigantesque territoire jusqu'alors presque inconnu des Européens (Ruggles, 1991). Au cours de leurs explorations qui marquent le début de la saga du passage du Nord-Ouest, Frosbier et Davis découvrent le littoral du Grand Nord québécois (Canada, Division de la géographie, 1957a). Ils explorent entre autres le détroit d'Hudson, cartographient et nomment les côtes et contribuent à l'ouverture de la route commerciale des fourrures entre les forts de la baie d'Hudson et l'Europe. Les navigateurs cessent dès le milieu du XVI^e siècle de longer les côtes du Grand Nord québécois (McGhee, 2005) et il faut attendre le début du XIX^e siècle pour que le Grand Nord québécois, alors appelé Ungava, intéresse de nouveau les Britanniques et les Euro-Canadiens. En effet, la HBC, composée de marchands et d'explorateurs anglo-saxons, développe des relations commerciales avec les Inuit de l'Ungava à partir de 1810 (Ministère des richesses naturelles, 1974).

Bien que la Terre de Rupert passe sous la juridiction d'Ottawa en 1870 et prenne le nom de Territoires du Nord-Ouest, la HBC reste l'acteur autochtone dominant en Ungava et laisse dans l'ombre le gouvernement fédéral dont « l'activité se [limite] jusqu'en 1922 à des expéditions à caractère scientifique » (ministère des Richesses naturelles, 1966 : 37). Il faut attendre 1922 pour que le gouvernement fédéral se préoccupe des Inuits et planifie ses premières tournées médicales dans les postes de traite. En 1940 les services de santé du Grand Nord québécois restent toutefois dignes des pays les plus pauvres et le gouvernement fédéral ne s'intéresse pas à l'éducation des Inuit, entièrement prise en charge par les missionnaires (Duhaime et Bernard, 2001).

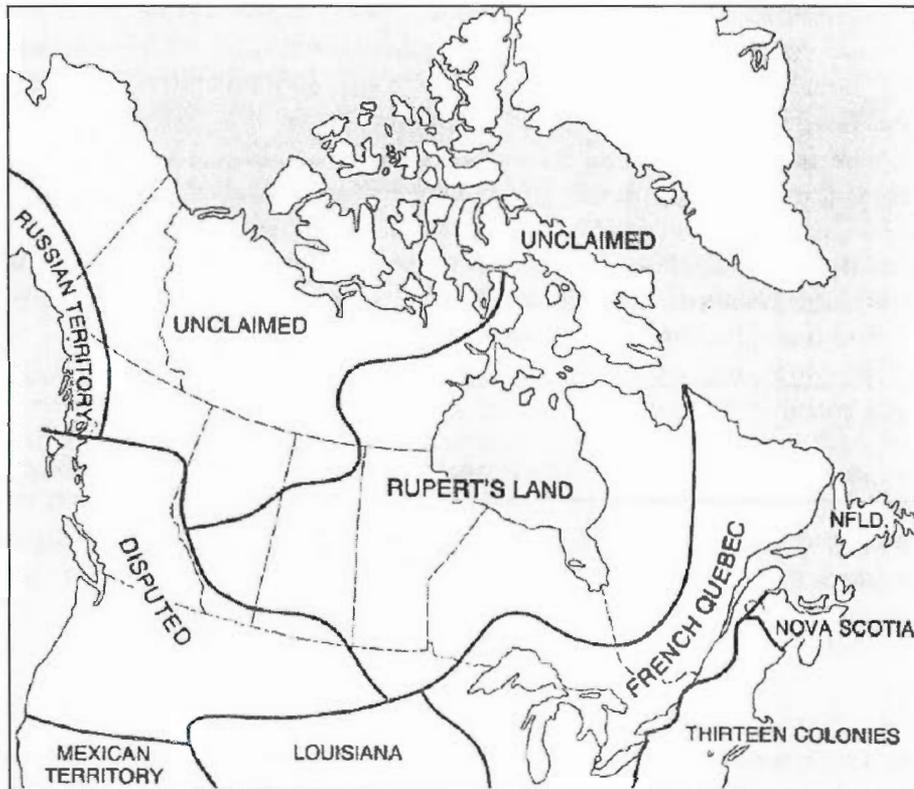


Figure 0.1 Localisation de la Terre de Rupert (Bone, 1998)

L'ouverture de la base militaire américaine de Fort-Chimo en 1942 marque le début d'une nouvelle politique fédérale. Ottawa crée en effet le ministère du Nord canadien et des Ressources naturelles en 1953 afin d'améliorer les services de santé et d'éducation du Nord et afin surtout de mieux gérer le boom de la prospection minière dans l'Arctique. L'existence de ce boom minier s'explique par la hausse croissante des cours mondiaux des prix des minerais et il est particulièrement important dans le Grand Nord québécois en raison de la découverte de riches gisements ferrifères et cuprifères dans la fosse de l'Ungava et la fosse du Labrador au cours des années 1950 (Dufour, 1983). Ottawa et les sociétés minières, qui étaient jusqu'alors assez indifférents aux terres arctiques québécoises, sont de sitôt intéressés par ces gisements, multiplient les campagnes de prospection à partir de 1953 et nomment de nombreux secteurs prospectés au cours des années 1950 (Müller-Wille, 1983).

Héritiers à la fois des navigateurs européens et des commerçants britanniques de la HBC, les Canadiens anglais ont investi de façon plus précoce et plus importante dans le Grand Nord québécois que les Canadiens français (Coates et Morisson, 1996). En effet, si le district de l'Ungava est annexé à la province du Québec en 1912 sous le nom de « Territoire-du-Nouveau-Québec », il faut attendre le début des années 1960 pour que la province du Québec s'intéresse vraiment à cette région. La Province « ne se préoccupe guère pendant 50 ans de son énorme appendice et de ses populations éloignées, isolées, inconnues » (ministère des Richesses naturelles, 1974 : 4). Les quelques activités saisonnières d'arpentage, les relevés géologiques ou les inventaires fauniques réalisés par certains ministères provinciaux depuis 1950 ne témoignent pas d'un réel investissement de la Province dans le Grand Nord québécois (Hamelin, 1980). De la même façon, si le boom minier a incité la Province à effectuer des relevés géologiques systématiques du Grand Nord à partir de 1951, la politique minière sous Duplessis, non planifiée, se traduit par "a series of haphazard concessions of the mining companies; services were provided and regulations made for the benefit and often at the request of the mining industry" (Guindon, 1977: 1 in Dufour, 1983: 36).

L'équipe libérale de Jean Lesage – qui prit le pouvoir de la province du Québec en 1960 –, convaincue du potentiel de développement du Grand Nord, critique vivement cette politique laxiste de Duplessis et met en place dès son arrivée en poste les moyens nécessaires pour organiser une véritable administration provinciale dans les vastes terres arctiques peuplées d'Inuit du Nouveau-Québec (Hamelin, 1980). René Lévesque, alors ministre des Richesses naturelles, s'engage en 1962 à organiser cette nouvelle administration nordique à l'aide de la Direction générale du Nouveau-Québec (DGNQ) et à dispenser les services médicaux et d'éducation aux Inuit. La mise en place de cette politique est très rapide – les premières écoles provinciales voient le jour à Kangiqsujuaq et à Kuujuaq en 1963 – et elle a été l'objet de discorde dans les années 1960 entre un pouvoir fédéral réticent à délaisser ses fonctions dans le Grand Nord québécois et un pouvoir provincial qui dénonce le leadership d'Ottawa au Nouveau-Québec (Hamelin, 1980).

L'installation précipitée de l'administration québécoise au Nouveau-Québec au début des années 1960 a eu des incidences sur la toponymie. C'est en effet en 1961 que la Province met

en place une politique de francisation massive de la toponymie des terres arctiques qui « symbolise la détermination bien arrêtée de la province de Québec de marquer sa présence française dans ces régions nouvelles » (Brochu, 1962b : 126) et qui appuie les revendications territoriales des Québécois dans le Grand Nord québécois. Les Autochtones se sont aussi appuyés sur la toponymie pour affirmer leur pouvoir dans le Grand Nord québécois. Les milliers de toponymes issus d'une longue tradition orale ont été recueillis auprès des aînés et ont aidé les Inuit du Québec à mieux définir les limites du Nunavik (Müller-Wille, 1984, 1987). Cette utilisation de la toponymie dans le découpage des frontières n'est pas un cas isolé. Les limites du Nunavut ont été tracées selon les mêmes modalités (Müller-Wille, 2003). Autant pour le Nunavut que pour le Nunavik, les toponymes servent à étoffer la preuve de l'antériorité de l'occupation des Inuit des terres arctiques sur celle des Allochtones et renforcent de fait leurs revendications autonomistes. En somme, les Autochtones s'appuient sur la toponymie pour se réappropriier leurs terres ancestrales et les acteurs allochtones, quels qu'ils soient, ont tous cherché à (re)nommer le Grand Nord québécois dans leur langue dès lors qu'ils l'ont revendiqué puis se le sont approprié.

Bien que la toponymie témoigne de la volonté des Québécois de faire leur le Grand Nord, aucun chercheur n'a, à notre connaissance, essayé de comprendre à ce jour ce que ces terres arctiques québécoises représentent pour les Québécois ni même de donner une définition du Grand Nord québécois. Des géographes tels que Morissonneau (1978a), Lasserre (2000, 2003b) ou Desbiens (2004a, 2004b, 2006, 2008) tentent certes de comprendre les représentations nordiques des Québécois, mais ils ne posent pas le Grand Nord québécois comme l'objet central de leur réflexion et ils ne cherchent pas à montrer en quoi le Grand Nord québécois se différencie des autres Nords québécois, comme le Pré-Nord, soit les Laurentides, ou le Moyen Nord⁶. Bien sûr Hamelin (1980) a défini le Grand Nord comme un pays de toundra, de pergélisol et peuplé en grande majorité d'Inuit mais cette définition vaut pour tout le Canada et non seulement pour le Québec. C'est donc en l'absence de bases théoriques significatives que nous tenterons de comprendre la nature des liens qui unissent les

⁶ Le Moyen Nord québécois est la zone subarctique du Québec peuplée d'Amérindiens et d'Allochtones. Depuis les années 1960, les Québécois développent les potentialités économiques du Moyen Nord en y construisant d'immenses barrages hydro-électriques et en y exploitant les richesses minières (Hamelin, 1988).

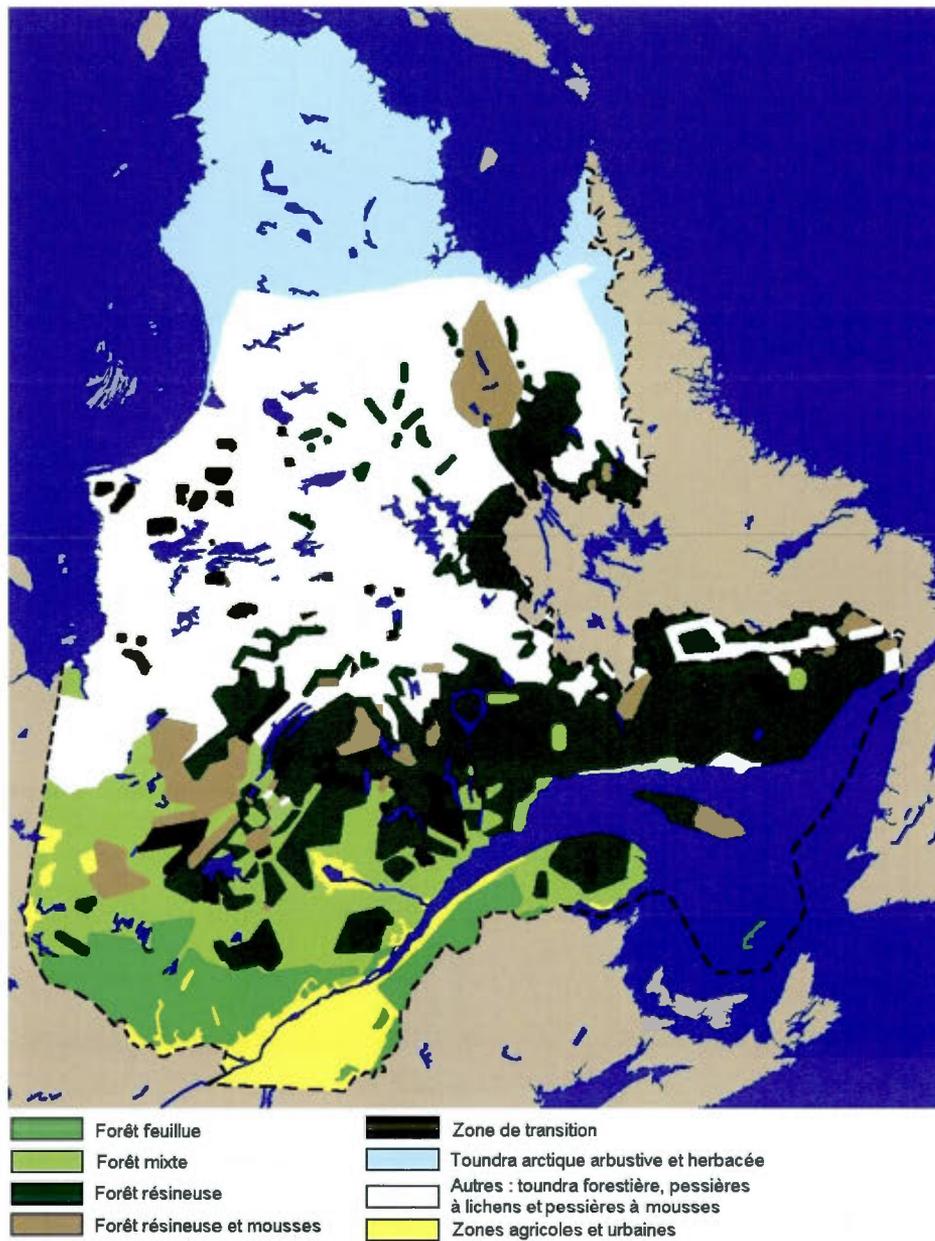
Québécois au Grand Nord québécois, ce plus spécialement en étudiant les origines des noms de lieux français du Grand Nord québécois, ainsi que les modes de désignations toponymiques.

Nous montrerons à cet effet dans un premier chapitre posant notre problématique que l'appropriation du Grand Nord par les Québécois est récente et qu'elle s'est manifestée par une francisation massive de la toponymie de la région dans les années 1960. Une fois les hypothèses et les objectifs de recherche énoncés, nous mettrons en évidence, dans un deuxième chapitre, l'affiliation de notre recherche à la géographie culturelle et à la géographie postcoloniale, puis nous définirons les concepts qui encadreront notre réflexion, soit le Nord, la toponymie, la territorialité et le colonialisme. Dans un troisième chapitre, nous expliquerons notre démarche méthodologique en précisant les moyens retenus pour analyser la toponymie. Un quatrième chapitre sera consacré à la présentation et à l'analyse des résultats obtenus. Après avoir évalué la répartition des toponymes à petite échelle, nous tenterons de mieux appréhender la valeur politique et identitaire des noms de lieux et les nuances qu'il y a entre les modes d'appropriation allochtones et autochtones du Grand Nord québécois en effectuant une analyse de contenu du corpus toponymique. Finalement, constatant en usant de notre cadre conceptuel que la politique toponymique du Québec témoigne encore à l'heure actuelle de la volonté de la Province de s'imposer dans le Grand Nord malgré l'officialisation croissante des toponymes autochtones, nous discuterons dans un cinquième chapitre de la nature politique et symbolique de l'appropriation du Grand Nord entreprise par les Québécois et des relations que les Québécois entretiennent aujourd'hui avec les Inuit à la lumière des résultats obtenus.

CHAPITRE I

APPROPRIATION ET TOPONYMIE OU COMMENT LES QUÉBÉCOIS S'APPROPRIENT LE GRAND NORD PAR LA TOPONYMIE

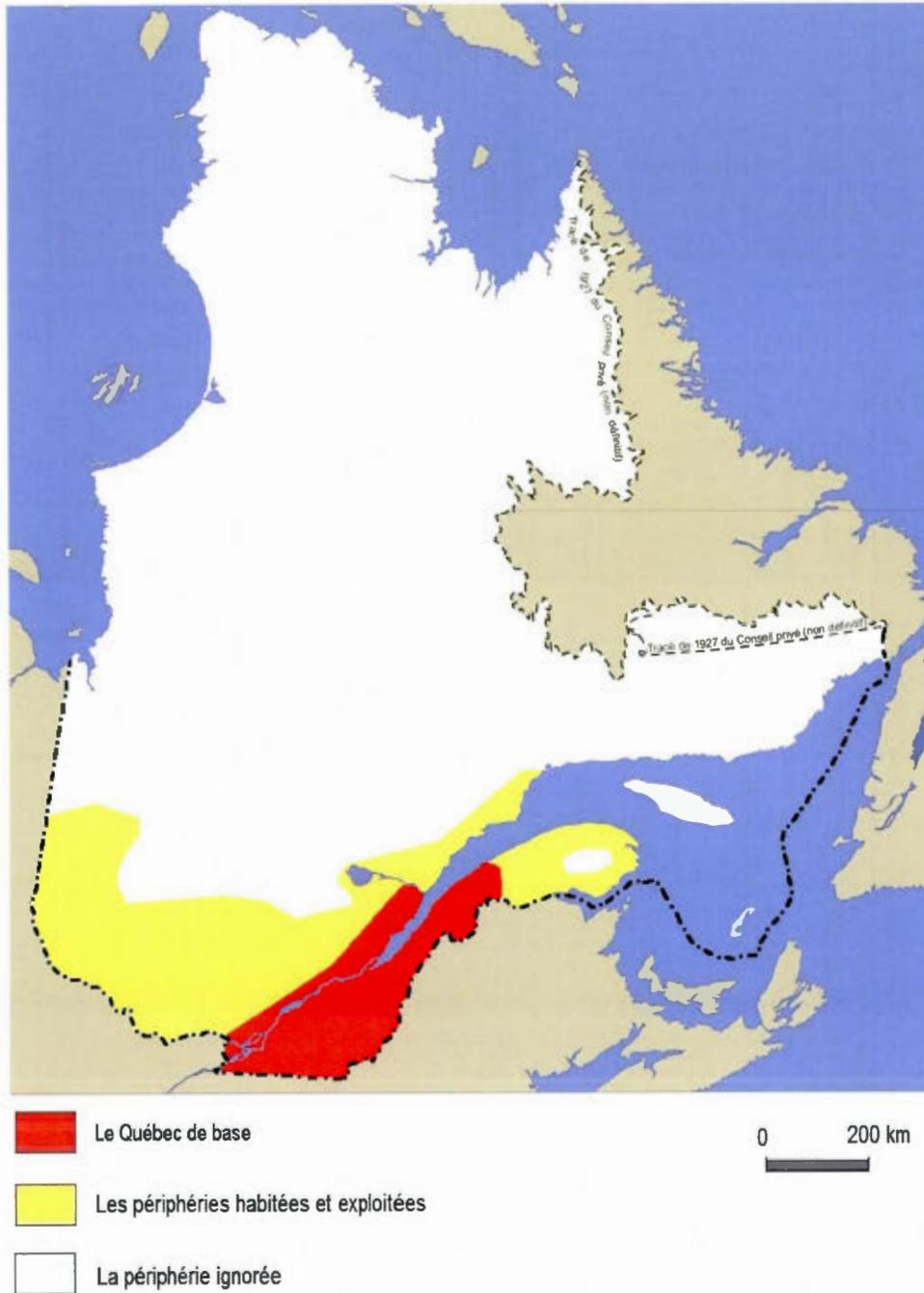
Vu du ciel, les immenses étendues de toundra du Québec septentrional, qui représentent un tiers de la superficie du Québec mais seulement 0,15% de la population de la Province (Institut de la Statistique du Québec, 2012a, 2012b), s'opposent aux forêts, aux terres agricoles et aux espaces urbains du Québec du Sud (figure 1.1), appelé communément le Québec de base. Ces deux mondes semblent de nature si différente qu'il apparaît difficile de concevoir de quelle manière les Québécois, dont l'immense majorité se concentre sur les rives du Saint-Laurent (figure 1.2), s'approprient les terres arctiques québécoises caractérisées par des hivers rigoureux s'étendant sur plus de 8 mois de l'année (Hamelin, 1980). D'après Racine et Villeneuve (1992), les Québécois considéreraient en effet le Grand Nord québécois comme une périphérie qui ne serait pas tout à fait intégrée au Québec de base : ils verraient en lui non seulement un espace étranger, lointain, désert, « fait de glaces, de vent, de solitude et de dangers » (*Ibid* : 369) mais aussi et surtout un simple « réservoir de matières premières et d'énergie qu'il s'agit de drainer vers le Québec de base » (*Ibid* : 369). Le fait que ses principales caractéristiques géographiques, ses logiques économiques (sites de production autochtone, cycles annuels des exploitations cynégétiques, ...) et ses rythmes climatiques, soient encore mal connus des Québécois (Desbiens, 2006 ; Lasserre, 2003b) témoignerait encore de ce manque d'intégration du Grand Nord québécois.



0 200 km

Sources : Gouvernement du Québec, Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, 2003
Gouvernement du Québec, Commission de protection du territoire agricole, novembre 2007

Figure 1.1 Le Québec septentrional et le Québec de base



Sources : Ministère des Ressources naturelles, 2003 ; Lasserre, 1998 : 239

Figure 1.2 Le Québec de base et ses périphéries

Lasserre (2000, 2003b) qualifie même le Grand Nord québécois de périphérie ignorée (figure 1.2), ce qui laisse entendre que ce territoire n'est pas seulement mal intégré au Québec de base mais que les Québécois ne l'ont pas intégré à leur sémiosphère, soit « cet univers de signes » (Racine et Villeneuve, 1992 : 234) qui évoque la culture et les valeurs québécoises, puis qui façonne le regard et les représentations que les Québécois ont du monde. Sachant que « l'espace a besoin de l'épaisseur du temps, de répétitions silencieuses, de maturations lentes, du travail de l'imaginaire social et de la norme pour exister comme territoire » (Charvet et Sivignon, 2002 : 12) et que les Québécois s'intéressent au Grand Nord québécois depuis moins de 50 ans, le Grand Nord québécois ne peut être considéré comme un territoire véritablement québécois, enfin pas au même titre que le Québec de base. Mais pouvons-nous affirmer pour autant qu'il est exclu de la sémiosphère québécoise ?

Rien n'est moins sûr car plusieurs éléments laissent penser que le Grand Nord québécois est bel et bien intégré au système de valeurs et de représentations caractéristique à la société québécoise. Il en est ainsi, d'une part, car ce territoire est intrinsèquement lié au Nord et ce Nord possède une charge référentielle, émotionnelle et symbolique forte dans la culture québécoise (Hamelin, 1996). Les Québécois peuvent ainsi « rencontrer » le Nord dans leur vie quotidienne lorsqu'ils consomment les bières Boréal, Grand Nord et Norois, lisent les œuvres de la maison d'édition Boréal ou se rappellent les exploits de la défunte équipe de hockey des Nordiques de Québec (Lasserre, 2000). C'est aussi un monde « blanc, loin, froid, en haut, inaccessible, pur et monstrueux » (Chartier, 2008b : 236) que les Québécois investissent tantôt de valeurs positives, tantôt de valeurs négatives, mais qui ne les laisse jamais insensibles. Qu'elles évoquent une terre promise, un espace de conquête, un monde édénique ou un monde hostile, infernal, stérile (Bureau, 1984 ; Hamelin, 1988), ces représentations du Nord, aussi différentes soient-elles, possèdent une charge symbolique forte car les Québécois se donnent à voir à travers le Nord pour se parler d'eux-mêmes, ancrer leurs valeurs et conforter leur identité (Debarbieux, 1995). D'autre part, le Grand Nord québécois n'est pas ignoré des média québécois. Tous les événements qui ont marqué le Grand Nord québécois au cours des six dernières années ont été relatés par *La Presse* et *Le Devoir*, deux principaux quotidiens montréalais de langue française. Du nombre, signalons l'entente de principe sur la création du gouvernement régional du Nunavik de 2007

(Chouinard, 2007 ; Robitaille, 2007), l'annonce en 2008 par le gouvernement québécois du Plan Nord (Côté, 2008) qui est « un projet de développement économique et social du territoire du Québec situé au nord du 49^e parallèle » (David, 2008 : A3) ou la présentation officielle du Plan Nord le 9 mai 2011 par le premier ministre du Québec, Jean Charest (Marissal, 2011 : A10 ; Shields, 2011a : A8). Enfin, l'affinement toujours en cours d'une toponymie française dans les terres arctiques du Québec témoigne plus spécifiquement de la volonté des Québécois de s'approprier le Grand Nord. C'est d'ailleurs parce que cette toponymie est intrinsèquement liée aux modalités et préceptes de cette appropriation que nous avons choisi d'en faire notre objet d'étude pour comprendre comment les Québécois⁷ ont territorialisé le Grand Nord.

1.1 Toponymie et appropriation québécoise du Grand Nord

1.1.1 La toponymie comme geste de territorialisation

La territorialisation interpellée par la production du territoire exprime la relation d'appropriation et d'identité qui lie les êtres humains au territoire (Barel, 1986 ; Turco, 1997). C'est un phénomène multidimensionnel difficile à cerner car les êtres humains et les sociétés produisent le territoire en agissant sans cesse sur lui et en le transformant dans ses dimensions à la fois matérielles et immatérielles en fonction de leurs attentes et de leurs intentions (Raffestin, 1986b). Afin de mieux appréhender cette territorialisation, Turco (1997) a déterminé trois catégories d'actes territorialisants, soit la désignation, la réification et l'organisation. La désignation permet le contrôle symbolique de l'espace, la réification se définit comme « la transformation matérielle du territoire » (*Ibid* : 239) et l'organisation est un moyen de contrôle du territoire qui passe par la « sélection des milieux pour que les programmes et les stratégies soient mis en œuvre » (*Ibid* : 239). Cela posé, nous ferons nôtre ce processus de désignation lorsque nous parlerons dans le cadre de ce mémoire de l'aspect

⁷ Compte tenu de nos objectifs de recherche, le terme « Québécois », tel qu'employé dans ce mémoire, fait référence uniquement aux personnes dont la langue maternelle ou d'usage est le français. De même, lorsque nous parlons de « toponymie québécoise », l'adjectif désigne seulement des noms de lieux de langue française.

territorialisant de la toponymie qui vise à nommer les lieux pour en prendre symboliquement possession (Jacob, 1992 ; Laverdière, 1996) et qui aide les individus et les sociétés à s'approprier l'espace dans ces dimensions matérielles et symboliques pour le transformer en territoire (Collignon, 2002 ; Müller-Wille, 2001 ; Turco, 1997).

1.1.2 La toponymie comme processus de repérage et de désignation du territoire

La toponymie renseigne d'abord sur les pratiques concrètes du territoire car elle aide les êtres humains à se repérer et à se déplacer dans l'espace, ceci en favorisant la mémorisation des lieux et des itinéraires. Par exemple, grâce aux travaux de l'ethnologue Boas (1885), les humanistes ont compris dès la fin du XIX^e siècle l'enjeu de la toponymie dans les activités cynégétiques des Inuit qui nomment leurs parcours de chasse afin d'en faciliter la mémorisation et la communication au reste de la communauté (Collignon, 2002). La toponymie aide aussi les Autochtones à se repérer et à se déplacer sur les mers et dans les terres arctiques. Par exemple, dès que les navigateurs européens et euro-canadiens baptisent les caps, les baies et d'autres éléments qui caractérisent les rivages de l'Arctique québécois, ces lieux nommés deviennent des points de repère qui aident non seulement les navigateurs à configurer les rives et à se repérer en mer, mais leur permettent aussi de tracer des routes maritimes qu'ils peuvent par la suite communiquer à autrui (Jacob, 1992). La toponymie est un outil d'autant plus important pour les navigateurs qu'elle permet de mémoriser et de signaler des accidents géographiques tels que les hauts-fonds ou les récifs, et d'éviter par-là même bien des dangers en mer. Enfin la toponymie facilite l'exploration et l'exploitation des richesses du Grand Nord québécois. En effet, elle aide les prospecteurs miniers et les membres du gouvernement québécois à identifier et à répertorier les sites qu'ils cherchent à exploiter. Il s'agit pour les premiers des sites miniers à forte potentialité géologique (Dufour, 1983) et pour les seconds les lacs qui présenteraient un atout dans le développement des activités hydroélectriques de la Province (Desbiens, 2004a).

1.1.3 Les enjeux politiques de la toponymie

Si la toponymie aide les êtres humains à s'orienter et à prendre possession des lieux, nous devons comprendre qu'elle témoigne et participe aussi de problématiques politiques car elle permet à une société de manifester ouvertement sa souveraineté sur un territoire dont elle revendique la propriété (Jacob, 1992). Définie comme "one of the means by which a group strives to dominate a place and, by extension, dominate other groups" (Norton, 2000 : 294), la toponymie est un moyen pour une société ou une culture d'affirmer son existence et son pouvoir sur un territoire et peut être un objet d'étude intéressant non seulement pour comprendre les rivalités territoriales qui se jouent entre les sociétés ou cultures qui convoitent le même territoire, mais aussi pour sonder la nature des relations qu'entretiennent ainsi ces sociétés ou cultures. Si une société ou culture cherche à officialiser et reconnaître des noms de lieux que d'autres sociétés ou cultures leur ont accordés, sa politique toponymique témoigne d'une volonté de reconnaître les autres sociétés et cultures et de coexister avec elles. Si, au contraire, la société ou culture adopte une politique toponymique visant à supprimer les noms de lieux que d'autres lui ont accordés, et donc à rayer symboliquement ces sociétés ou cultures d'un territoire, cela témoigne plutôt de rivalités territoriales entre les sociétés ou cultures. Nous essaierons ainsi de comprendre la nature des relations que le pouvoir québécois entretient avec les sociétés canadienne-anglaise et autochtone dans le Grand Nord québécois en étudiant l'évolution de la politique toponymique québécoise depuis les années 1960.

Trois périodes caractérisent les quatre décennies de politique toponymique dans le Grand Nord québécois. Jusqu'en 1961, la gestion de la toponymie est du ressort du seul pouvoir fédéral canadien. Ainsi, lorsque cette administration, composée en majorité de Canadiens anglais, décide de s'investir davantage dans le Grand Nord québécois à partir des années 1950 et de nommer ces terres au moyen de toponymes anglais en ignorant les noms de lieux autochtones existants, elle ne consulte pas la province du Québec et cette dernière n'est pas non plus en mesure de contester cette politique toponymique (Ressources naturelles Canada, Commission de toponymie du Canada, 2007). Puis « le décret fédéral de 1961 [offrant] aux provinces le loisir d'assumer pleinement la gestion de leur toponymie » (Commission de

toponymie du Québec, 2012a⁸) a dans la foulée des conséquences décisives sur la toponymie québécoise. La Province profite de l'opportunité offerte par Ottawa pour gérer seule sa toponymie et mandate la Commission de géographie du Québec de veiller au respect d'un certain nombre de règles toponymiques dans la Province (Commission de toponymie du Québec, 2012b). Ladite Commission élabore rapidement la mise en place d'une politique de noms de lieux inédite au Nouveau-Québec en officialisant dès 1962 une grande partie des toponymes français proposés par Michel Brochu en 1961 pour nommer les côtes du Grand Nord québécois. Enfin, la création de la Commission de toponymie en 1977 marque un tournant dans la politique toponymique. De la même façon que la Commission de géographie du Québec, la Commission de toponymie du Québec (CTQ) doit assurer « l'inventaire, le traitement, la normalisation, l'officialisation, la diffusion et la conservation des noms de lieux du territoire québécois » (Commission de toponymie du Québec, 2012b⁹). Mais contrairement à sa sœur aînée, la CTQ a été créée dans le cadre de la Charte de la langue française¹⁰ (Dugas, 1991) et pose clairement comme objectif d'accroître la proportion des toponymes français officiels sur le territoire du Québec (Commission de toponymie, 2012c) alors que la Commission de géographie ne posait pas la francisation des noms de lieux comme principe fondamental. Sa politique d'autochtonisation de la toponymie la démarque aussi de sa sœur aînée. En écho avec la Charte de la langue française qui reconnaît dans son préambule « aux Amérindiens et aux Inuit du Québec, descendants des premiers habitants du pays, le droit qu'ils ont de maintenir et de développer leur langue et culture d'origine » (Québec, 2012a¹¹), la CTQ pose en effet comme principe que les toponymes utilisés par les autochtones doivent être officialisés en priorité (2012d).

⁸ Site internet, absence de numéro de page.

⁹ Idem.

¹⁰ Abrogée en 1977, cette Charte énonce dans son préambule que la langue française, en tant que : « langue distinctive d'un peuple majoritairement francophone, permet au peuple québécois d'exprimer son identité » et qu'afin préserver cette identité elle « est donc résolue à faire du français la langue d'État et de la Loi aussi bien que la langue normale et habituelle du travail, de l'enseignement, des communications, du commerce et des affaires » (Québec, 2012a).

¹¹ Site internet, absence de numéro de page.

1.1.4 La toponymie comme miroir de la société québécoise

Au-delà de son utilité pour comprendre les relations politiques que les Québécois entretiennent avec les autres sociétés dans leurs terres arctiques, la toponymie renseigne sur les représentations que les Québécois se font du Grand Nord. Comme l'exprime Laverdière, « évoquer l'espace palpable par un nom propre, le nommer pour les uns, le baptiser pour les autres, c'est se l'approprier en le faisant à son image » (1996 : 271). Voilà pourquoi nous considérerons dans le cadre de ce mémoire la toponymie comme une porte d'entrée féconde et pertinente à l'étude de la culture québécoise puisque les Québécois, à l'instar des autres sociétés, nomment le Grand Nord en fonction de leurs représentations. De même que l'abondance de la toponymie dédicatoire religieuse au Québec témoigne de l'imprimatur de la religion dans la société traditionnelle canadienne-française (Dorion, 1986), la toponymie française du Grand Nord québécois peut nous amener à mieux comprendre certaines autres facettes de la société québécoise. En étudiant les significations des toponymes que les Québécois ont assignés au Grand Nord, nous tenterons de mettre en évidence les représentations nordiques des Québécois, ceci pour savoir si le Grand Nord québécois possède une charge symbolique aussi forte que le Nord pour les Québécois, soit deux entités sous peu définies et distinguées. Il s'agira donc pour nous de comprendre si les Québécois donnent une valeur symbolique particulière au Grand Nord, et si le Grand Nord nourrit et renforce en retour l'identité collective québécoise (Bonnemaison et Cambrésy, 1996).

1.2 Questions principale et secondaires, hypothèses de recherche principale et secondaires

Comme déjà évoqué à quelques reprises, nous chercherons dans ce mémoire à comprendre la place que les Québécois donnent au Grand Nord dans leur sémiosphère, ce plus spécialement en nous interrogeant sur les modes et desseins d'appropriation du Grand Nord par les Québécois. C'est pourquoi notre question principale se lit comme suit : « comment les Québécois s'approprient-ils le Grand Nord québécois ? » Ce à quoi nous postulons, comme hypothèse principale, que, en tant qu'acte de territorialisation qui permet aux individus et aux sociétés d'investir l'espace et de façonner celui-ci au diapason de leurs

pratiques concrètes, de leurs intentions politiques, de leurs représentations et donc de leurs valeurs pour le transformer en territoire, la toponymie permet de comprendre comment les Québécois s'approprient le Grand Nord.

Sachant que l'appropriation d'un espace par une société relève autant d'une dimension matérielle qu'immatérielle, et afin d'éprouver notre hypothèse statuant l'importance structurante de la toponymie québécoise, nous explorerons les trois questions secondaires suivantes :

1. Quelle activité afférente au repérage, à l'exploration et à l'exploitation caractérise au premier chef l'appropriation matérielle du Grand Nord par les Québécois ?
2. Quelles intentions politiques les Québécois ont-ils à l'égard du Grand Nord ?
3. Quelles représentations les Québécois se font-ils du Grand Nord ?

Afin d'étayer notre hypothèse principale, nous approfondirons ces trois questions à partir des hypothèses respectives suivantes et autour desquelles s'édifiera toute notre démarche de recherche :

1. L'action de nommer, si ce n'est de renommer, les lieux du Grand Nord québécois grâce à une toponymie qui leur est propre a facilité l'identification de ces lieux pour les Québécois, rendu leurs déplacements plus aisés et facilité leurs activités d'exploration et d'exploitation des richesses de l'Arctique.
2. L'étude des préceptes et modalités de la politique toponymique québécoise permet de dégager les intentions politiques des Québécois vis-à-vis du Grand Nord. L'exclusion des noms anglais et autochtones du paysage toponymique québécois officiel témoignerait clairement à notre avis de la volonté de la Province de s'approprier de manière exclusive le Grand Nord québécois, et l'officialisation en parallèle des noms de lieux autochtones et anglais pourrait elle être interprétée comme une volonté de la Province de coexister avec les sociétés canadienne et autochtone.
3. Parce que la toponymie est une porte d'entrée à l'étude des représentations, l'étude de la toponymie française permet de saisir la valeur symbolique et identitaire que les Québécois assignent au Grand Nord.

1.3 Une réflexion à la croisée de la géographie culturelle et de la géographie postcoloniale

Notre problématique, destinée à comprendre par une étude de la toponymie les rapports qui lient les Québécois au Grand Nord, se propose somme toute de réfléchir sur la territorialité nordique des Québécois. Cette territorialité, qui se situe toujours entre réel et imaginaire, et donc entre pratiques et représentations territoriales (Bailly, 1992), se fonde « tant sur les aspects matériels de la production d'un espace social que les fondements imaginaires par lesquels ceux-ci s'instituent » (Berdoulay et Sénécal, 1993 : 29). Il faut pour cela d'une part mettre en évidence toutes « les activités concrètes, les déplacements, les diverses formes d'exploitation » (Collignon, 2002 : 47) qui définissent l'appropriation matérielle des Québécois dans le Grand Nord et répondre ainsi à notre première question secondaire. Il faut d'autre part comprendre aussi la nature des relations immatérielles qui lient les Québécois au Grand Nord, en nous interrogeant en particulier sur leurs représentations nordiques et la place du Grand Nord dans leur imaginaire et leur identité. Cette démarche appelée par notre troisième question secondaire s'inscrit dans la géographie culturelle. Cette sous-discipline de la géographie s'intéresse en effet tout spécialement à l'influence de l'identité et de la culture sur la manière dont les groupes perçoivent et se représentent leur environnement (Staszak, 2003) et elle s'attache à comprendre d'abord et avant tout les relations territorialisantes par lesquelles les sociétés et les individus s'approprient les lieux et par lesquelles ils élaborent puis nourrissent leur sentiment d'appartenance aux lieux (Bédard, 2007).

Enfin, nous emprunterons à la géographie postcoloniale, cette sous-discipline qui cherche à voir en quoi les structures spatiales, politiques et culturelles des ex-pays colonisés et des ex-pays colonisateurs portent encore en elles des traces du colonialisme (Godlewska et Smith, 1994 ; McClintock, 1992). À l'instar du Moyen Nord, le Grand Nord québécois, postulons-nous, est aux yeux des Québécois un vaste hinterland dont les richesses minières et hydroélectriques doivent être exploitées (Racine et Villeneuve, 1992) et demeure, en tant que réservoir de matières premières pour le Québec du Sud, un espace subordonné au Québec de base (Courville, 2001). Et cette représentation socio-territoriale du Grand Nord québécois témoigne, selon Desbiens (2006), qu'une certaine forme de colonialisme imprènerait

toujours l'imaginaire géographique québécois car ce dernier prendrait ses racines dans le colonialisme qui a poussé les Européens, à partir du XVI^e siècle, à voir les espaces colonisés comme des périphéries dont les capitaux devaient être rapatriés vers l'Europe. Nous chercherons à expliquer par le truchement de cette approche que ce sont non seulement les modes de représentation du Grand Nord par les Québécois mais les relations politiques mêmes que les Québécois entretiennent à l'égard des Autochtones du Grand Nord qui portent en eux les stigmates du colonialisme. Cette approche nous aiderait ainsi à répondre aux deuxième et troisième questions secondaires, l'une axée sur les relations politiques des Québécois avec les autres sociétés et l'autre sur les représentations québécoises du Grand Nord.

Sachant que notre recherche est destinée à saisir la territorialité nordique des Québécois à travers le sens qu'ils accordent à ces lieux par le truchement de leur toponymie et à comprendre ainsi en quoi les relations que les Québécois entretiennent avec le Grand Nord et les Inuit du Québec s'apparentent au colonialisme, il nous est apparu nécessaire d'étayer notre réflexion à partir, d'une part, d'un cadre théorique s'inspirant largement de ces géographies culturelle et postcoloniale ici à peine esquissées, puis d'un cadre conceptuel structurés autour des concepts-clés de « territorialité », « Nord », « toponymie », et « colonialisme », soit des cadres théorique et conceptuel définis au chapitre suivant.

CHAPITRE II

UN CADRE CONCEPTUEL ET DES POSTULATS EXPLICATIFS MODULÉS PAR LA DIALECTIQUE

Pour mener à bien cette étude, nous nous devons d'adopter un cadre théorique et conceptuel rigoureux. Nous étofferons à cet effet la géographie culturelle et la géographie postcoloniale, ces deux sous-disciplines de la géographie ici retenues comme le socle de notre cadre théorique, notamment en précisant où nous nous inscrivons parmi leurs champs d'étude et leurs auteurs fondamentaux. Nous tâcherons ensuite de caractériser les concepts qui définissent notre cadre conceptuel, soit la « territorialité », le « Nord », la « toponymie », et le « colonialisme », et montrerons en quoi notre cadre théorique les nourrit. Finalement, nous établirons un schéma qui met en évidence les relations qui lient ces concepts entre eux et expliquerons en quoi la dialectique module les référents conceptuels qui participent de notre réflexion.

2.1 Cadre théorique

Si les fondateurs de la géographie humaine, Ratzel et Vidal de la Blache, n'ont pas ignoré les faits de culture, il fallut attendre les années 1930 pour que la géographie culturelle prenne son envol grâce à Sauer, fondateur de l'école de Berkeley (Claval, 2003). Selon ce géographe américain, la culture englobe tous les processus techniques permettant à l'homme de

transformer les espaces naturels. Citons du nombre la sélection des espèces végétales ou animales, la construction des routes et des bâtiments. Cette définition restrictive de la culture qui reste la référence de la géographie culturelle jusqu'aux années 1950 ne peut nous contenter car elle limite la culture à ses aspects matériels. La géographie culturelle connaît par ailleurs un essoufflement dans les années 1960. On l'accuse d'être incapable de comprendre les problématiques des sociétés modernes et ses méthodes descriptives sont critiquées par les géographes de plus en plus influencés par le positivisme et les méthodes quantitatives qui connaissent une popularité grandissante à cette époque (Norton, 2000).

Le courant humaniste qui se développe dans les années 1950 donne toutefois une nouvelle impulsion à la géographie culturelle dans les années 1970 aux États-Unis et en France (Entrikin, 1976). Ce courant, insatisfait du néo-positivisme alors dominant qui ne tient pas compte des faits de culture pour expliquer les relations de l'homme à son milieu, pose comme principe qu'afin de comprendre la véritable nature de l'expérience humaine il ne faut pas restreindre l'Homme à un être rationnel et froid mais prendre en considération ses émotions (Staszak, 2001, 2003). Cette nouvelle géographie culturelle cherche ainsi à comprendre non seulement les relations affectives que les êtres humains lient avec les lieux (Bonnemaison, 1986) mais aussi l'influence du contexte économique et social sur les représentations individuelles et collectives qu'ils s'en font (Cosgrove et Jackson, 1987). Considérant que les valeurs, les normes ou le sens des lieux font partie intégrante de la culture, la nouvelle géographie culturelle complexifie la définition de la culture, notamment en ouvrant la discipline sur des phénomènes tels que le sens des lieux, l'imaginaire, les représentations, l'espace vécu ou l'espace perçu (Bailly, 1977 ; Buttimer, 1976 ; Frémont, 1974 ; Tuan, 1974). Son approche de la géographie culturelle qui, contrairement à la géographie sauerienne, ne se limite pas à la culturelle matérielle mais s'intéresse aussi aux représentations, valeurs et comportements pour mieux saisir toute la complexité des liens qui lient l'homme à son milieu de vie, nous apparaît tout particulièrement appropriée pour notre recherche qui s'attache à comprendre les relations symboliques et identitaires qui lient les Québécois au Grand Nord. Mais plus encore que le courant humaniste, c'est à la *new cultural geography*, qui prend son envol dans les années 1980, que nous devons notre base théorique.

2.1.1 L'apport de la *new cultural geography*

Très influencée par le postmodernisme, la *new cultural geography* insiste sur le relativisme de la culture et cherche à déconstruire le savoir géographique occidental qui se pose comme Vérité (Mitchell, 2000 ; Strohmayer, 2003). La *new cultural geography* s'intéresse surtout aux représentations collectives alors que la géographie culturelle, d'inspiration humaniste, davantage influencée par la phénoménologie, centrée son attention sur les représentations individuelles. La *new cultural geography* s'intéresse encore à l'instrumentalisation de la culture par le pouvoir et cherche à comprendre de quelle manière le groupe dominant utilise sa culture pour contrôler les autres groupes. Enfin, elle met l'accent sur la pluralité des cultures. Jackson (1989), Duncan (1990) et Cosgrove (1984) sont considérés comme les trois fondateurs de la *new cultural geography* (Claval, 2003 ; Johnston et Sidaway, 2004). *Maps of Meaning* de Jackson (1989) marque par exemple un tournant dans la géographie car il ouvre la géographie culturelle aux *Gender Studies* et aux études ethniques en dressant un tableau des cultures minoritaires et en évaluant les relations que ces cultures entretiennent avec la culture dominante. Cosgrove (1984) et Duncan (1990) analysent eux l'instrumentalisation de la culture par le politique. L'émergence au XVI^e siècle de la peinture pastorale vénitienne, qui glorifie l'harmonie et la beauté de la Nature, est par exemple interprétée par Cosgrove (1984) comme une volonté de l'aristocratie d'asseoir la légitimité de son pouvoir et de dissimuler les tensions sociales en représentant un univers harmonieux et esthétique à travers la peinture paysagère. Duncan (1990) intègre dans sa méthode de déconstruction des paysages de la ville sri-lankaise de Kandy les notions de métaphore et de discours. Il étudie ainsi les sculptures et les détails de l'architecture de la ville et montre en quoi ces aménagements donnent une légitimité accrue au pouvoir politique qui les finance parce qu'ils renvoient à des épisodes de la littérature sacrée connue de tous les habitants. Cette analyse de Duncan (1990) témoigne à quel point les paysages ne peuvent être réduits à de simples reflets de la culture et combien ils peuvent être des instruments politiques.

Fort de ce renouveau épistémologique, la géographie culturelle se définit aujourd'hui autant comme « la prise en compte par la géographie des faits de culture ou [comme]

l'approche de la culture des réalités géographiques » (Staszak, 2003 : 217). Notre démarche s'inscrit tout à fait dans ce courant de la géographie en ceci que nous étudions un fait de culture, la toponymie, et essayons de comprendre par son truchement une réalité géographique, soit la territorialité nordique des Québécois. Nous sommes encore particulièrement sensible à la *new cultural geography* en ceci qu'elle cherche à montrer de quelle manière la culture est instrumentalisée par les pouvoirs, ce qui devrait nous être fort utile car, rappelons-le, nous cherchons à montrer en quoi la toponymie française représente un instrument de pouvoir pour la société québécoise.

2.1.2 Le post-colonialisme et la géographie postcoloniale

Parmi les études affiliées aux *new cultural geographies*, les études postcoloniales sont celles qui nourrissent le plus notre cadre théorique. Elles découlent directement des *new radical cultural geographies* (Cosgrove et Jackson, 1987).

2.1.2.1 Les *new radical cultural geographies*

Les *new radical cultural geographies* sont nées à la fin des années 1980 et puisent largement leur inspiration dans l'œuvre d'Harvey (1987, 1989), qui fut le premier géographe à proposer dans le milieu des années 1970 une grille d'analyse systématique de l'espace selon la dialectique pour mettre en exergue les relations de domination et d'exclusion qu'exercent les populations riches sur les populations pauvres et leurs effets structurants sur l'organisation de l'espace urbain. Elles s'appuient plus particulièrement sur la dialectique pour comprendre les dimensions immatérielles de l'espace et la spatialité des relations de domination. Elles sont à la fois affiliées au postmodernisme et au marxisme, tout en gardant une position critique vis-à-vis du marxisme. Elles reprochent en effet au marxisme de réduire l'espace à sa seule dimension matérielle et elles désapprouvent le discours eurocentrique du marxisme, d'après lequel la lutte des classes serait un phénomène universel et qui pousserait à ne considérer que l'opposition entre la bourgeoisie et le prolétariat et à ignorer les autres formes de dualisme (Hutcheon, 1989 ; Soja, 1989). Elles entretiennent aussi des relations complexes

avec le postmodernisme, dont le but ultime est de déconstruire le savoir dans sa totalité (Cloke, Philo et Sadler, 1991), puisqu'elles raisonnent sur les structures et utilisent la dialectique pour opposer des groupes dominants à des groupes dominés et pour comprendre en quoi les inégalités entre ces groupes structurent l'espace (Young, 2001). Parmi les *new radical cultural geographies*, certaines utilisent l'approche dialectique pour analyser plus particulièrement la spatialité des relations de domination entre colonisateurs et colonisés. Il s'agit des *postcolonial geographies*¹² ainsi nommées parce qu'elles sont inspirées du post-colonialisme.

2.1.2.2 Le post-colonialisme

Courant de pensée apparu au début des années 1990 aux États-Unis, le post-colonialisme analyse les mécanismes du discours colonial. Comme tout discours, le discours colonial est une production langagière qui engage non pas un individu mais un ensemble d'acteurs sociaux inscrits dans un contexte social, économique et culturel et qui possède ce pouvoir de 'réécrire' la réalité (Ricœur, 1975 : 10), soit une capacité de raconter le monde ; et en établissant des liens entre les mots et les choses, il contribue à les façonner et les configurer (Mondada, 2000). La particularité du discours colonial est de subvertir la réalité au point de donner une justification à l'entreprise coloniale et aux rapports de domination entre colonisateurs et colonisés (Saïd, 2000). Afin de déconstruire ce discours, le post-colonialisme plonge dans le passé colonial pour explorer les relations de domination entre les colonisés et les colonisateurs et cherche à montrer dans quelle mesure les anciens colonisateurs s'évertuent toujours à dominer les anciens colonisés. Ce courant ne se restreint pas à l'étude des processus de décolonisation, de même qu'il ne sous-entend pas la fin d'une ère coloniale. On qualifie de « postcolonial » un pays qui a gardé, dans son fonctionnement, ses structures ou sa culture, des marques du colonialisme (Jacobs et Gelder, 1998). Ainsi, le post-colonialisme part du principe que le colonialisme appartient autant au présent qu'au passé. Les études postcoloniales concernent tout particulièrement les pays impliqués dans le colonialisme formel. Pensons aux études sur la colonisation de l'Afrique par l'Europe, les

¹² Les géographes francophones parlent eux plus généralement de géographie postcoloniale (Collignon, 2006 ; Ripoll, 2006).

conséquences du colonialisme sur la structure des villes latino-américaines ou bien l'insertion des immigrants d'origine algérienne en France (Hanafi et Kenbib, 2004). Elles s'intéressent aussi aux colonies de peuplement telles que le Canada, l'Australie, les États-Unis ou l'Afrique du Sud.

Orientalism de Saïd, paru en 1978, est considéré comme le texte fondateur du postcolonialisme. Saïd y déconstruit l'imaginaire oriental des Occidentaux et met en évidence le fait qu'entre le milieu du XVIII^e siècle et le milieu du XIX^e siècle, les Européens construisirent une géographie imaginaire de l'Orient empreinte de préjugés et de racisme. Tout en donnant l'impression d'être ouverts sur les cultures orientales, les intellectuels occidentaux n'auraient jamais réussi à étudier et à comprendre l'Orient, si éloigné de leur propre univers, et n'auraient cessé de véhiculer sur l'Orient un discours à la fois caricatural et dévalorisant car ils auraient eu tendance à le voir comme le négatif exact de l'Occident. À l'Occident serait associé le bien, l'humanité, ou la modernité, à l'Orient le mal, la sauvagerie ou l'archaïsme (Saïd, 1978). Et cette lecture prévaudrait toujours aujourd'hui en Occident, fût-ce de façon implicite, tant et si bien que la lecture occidentale de l'Autre non occidental serait encore largement imprégnée de ce rapport de domination, pour ne pas dire d'exclusion ou d'aliénation.

2.1.2.3 La géographie postcoloniale

Reprenant et la position et la mécanique de Saïd, la géographie postcoloniale déconstruit le discours colonial et met en évidence les relations entre le colonialisme et la géographie occidentale. Les objectifs de la géographie postcoloniale peuvent se résumer de la façon suivante :

- detailing the complicity of the discipline in the continuing process of colonisation,
- questioning Western and geographical representations of its landscapes,
- admitting the transforming voices of the colonised into the discipline,
- bringing to the fore the politics of positionality in writing postcolonial geographies (Jacobs, 2003 : 162).

Sensible aux idées postmodernes, la géographie postcoloniale partage l'idée couramment admise dans les sciences sociales depuis le tournant culturel à la fin des années 1980 (Duncan et Ley, 1993) selon laquelle la pensée occidentale est :

structurée selon des oppositions binaires ou dichotomiques [...], des couples binaires, tels que bon/mauvais, présence/absence, esprit/matière, homme/femme qui caractérisent pratiquement tous les textes philosophiques et sont les cautions méthodologiques de validation des savoirs occidentaux (Chivallon, 2001 : 66).

La géographie postcoloniale s'intéresse tout particulièrement aux dualismes « dominé/dominant », « noir/blanc », « allochtone/autochtone », « inclusion/exclusion », « centre/périphérie » qui caractérisent la pensée occidentale et les rapports entre colonisateurs et colonisés qui s'ensuivent (Jacobs, 1996). Elle s'évertue à montrer que ces dualismes sont toujours présents à la fois dans les ex-sociétés colonisatrices et dans les sociétés qui ont subi le colonialisme et qu'ils participent encore aujourd'hui foncièrement de la dynamique socio-territoriale des pays qui ont connu le colonialisme (Godlewska et Smith, 1994). Elle cherche à les mettre en évidence en utilisant les méthodes postmodernes de déconstruction des discours qu'elle allie à la dialectique.

Nous nous appuyons nous aussi sur l'approche dialectique pour déconstruire, grâce à sa mécanique procédurale thèse-antithèse-synthèse, la politique toponymique québécoise dans le Grand Nord et pour analyser les dynamiques d'opposition et d'exclusion qui caractérisent les relations entre les Québécois, les Canadiens anglais et les Autochtones dans le Grand Nord. Ce sont des ouvrages de géographie postcoloniale traitant de problématiques sur la société canadienne qui ont plus particulièrement nourri notre réflexion sur cette politique toponymique et sur la nature des relations entre les acteurs allochtones et Autochtones du Grand Nord québécois. C'est en effet à partir des lectures de Willems-Braun (1997) que nous sommes venue à supposer que la politique toponymique québécoise, malgré sa politique d'officialisation des noms de lieux autochtones, gardait un caractère colonial. Ce géographe canadien a notamment déconstruit la politique de protection de la nature en Colombie-Britannique qui a été mise en place pour respecter entre autres les droits particuliers des Autochtones sur la forêt. Il est arrivé à la conclusion que cette politique, en dépit des

apparences, témoignerait d'une forme de racisme car elle laisserait croire que l'Autochtone serait toujours du côté de la Nature, des traditions et des origines alors que l'Homme blanc serait lui du côté de la culture, de la modernité et de l'avenir. Cette vision des Autochtones, qui tendrait à voir en eux d'éternels pêcheurs-chasseurs-cueilleurs qui vivent hors du temps, en plus d'être caricaturale, les dévaloriserait car elle les reléguerait au passé. Faisant nôtre cette lecture critique, nous nous demanderons si des rapports de domination existent toujours entre les Québécois et les Autochtones et s'ils poussent le Québec à vouloir imposer la toponymie française dans le Grand Nord québécois. Les propos de Moore-Gilbert (1997) ont aussi retenu notre attention. Cet auteur insiste sur le statut postcolonial du Canada et montre la complexité de la « post-colonialité » canadienne qui ne peut se résumer aux relations de domination entre les Allochtones et les Autochtones. L'allégeance des Canadiens anglais à la Couronne, la domination culturelle des États-Unis et la conquête des Canadiens anglais sur les Canadiens français seraient d'autres caractéristiques postcoloniales canadiennes puisque, dans tous les cas, les relations qu'établissent les sociétés entre elles sont fondées sur la domination d'un groupe par un autre. Le point de vue de Moore-Gilbert (1997) laisse ainsi penser que l'affirmation de la présence québécoise dans les terres arctiques québécoises ne peut être appréhendée avec justesse si nous ignorons le poids du passé marqué par la domination de la société canadienne-anglaise sur la société canadienne-française.

2.1.3 Autres apports théoriques

Afin de nous munir du cadre théorique et conceptuel le plus adapté à nos besoins, nous avons également puisé dans des courants de la géographie culturelle qui ne sont liés ni au postcolonialisme ni aux *new cultural geographies*, notamment auprès de la géographie culturelle francophone. Peu influencée par le postmodernisme, la géographie culturelle francophone n'a pas cherché comme la *new cultural geography* à remettre « en cause les cadres épistémologiques de la discipline » (Debarbieux, 2001 : 208) et à révolutionner l'ensemble de la géographie. Elle propose toutefois certaines approches pour enrichir nos connaissances sur les concepts clés que nous avons déterminés. Citons l'étude de l'espace affectif et des géosymboles par Bonnemaïson (1981 ; 1986) ou le travail de Raffestin sur la

territorialisation (1979 ; 1986a ; 1986b) sur lesquels nous nous appuyons pour mieux définir le concept de territorialité. Nous nous inspirons aussi des ouvrages de géographie régionale canadienne (Hamelin, 1980 ; Bone, 1992) et d'histoire (Coates et Morrison, 1996 ; Morantz, 2002) pour saisir le concept du Nord. Nous puiserons enfin dans la géopolitique (Bruhat, 1990 ; Horvath, 1972 ; Jalée, 1981) pour proposer une définition du colonialisme et nous nous tournerons vers des études toponymiques pour comprendre les diverses facettes de la toponymie (Dorion et Hamelin, 1966 ; Dorion et Morissonneau, 1972 ; Mulon, 1995).

2.2 Cadre conceptuel

2.2.1 Une approche culturelle du Nord

Afin d'étudier des réalités géographiques aussi immatérielles que les représentations du Grand Nord des Québécois, nous devons définir ce qu'est le Nord, plus spécialement au Québec.

2.2.1.1 Le Nord

Le Nord est une notion complexe et multiforme qui recouvre plusieurs réalités et représentations : « Extrémité de l'axe de la terre dans l'hémisphère Nord, le Nord est un point. Il est aussi une direction cardinale définie (pour l'hémisphère Nord) par la position de l'étoile polaire » (Collignon, 2005¹³). Le Nord désigne encore deux types d'espaces : les Nords de proximité et le « Grand Nord ». Les Nords de proximité font référence à la partie la plus septentrionale d'un ensemble géographique. On parle par exemple de l'Afrique du Nord, du Nord de l'Italie ou du Nord de l'Auvergne. Le « Grand Nord » désigne au contraire toutes les régions froides de l'hémisphère boréal. Seul le « Grand Nord », appelé communément le Nord, intéresse notre étude, et encore que dans son seul cadre canadien et québécois.

¹³ Site internet, absence de numéro de page.

Les ouvrages sur le Nord sont nombreux et les thèmes qui y sont rattachés, diversifiés (exploration, imaginaire nordique, géopolitique, ethnologie, etc.). Mais comme a pu le constater Hamelin dès 1980, rares sont les chercheurs qui ont tenté de définir le concept du Nord¹⁴. Les chercheurs en études nordiques se reposent pour la grande majorité sur une définition très vague du Nord. Ils estiment ainsi que le Nord, en tant que construction collective, est conçu différemment d'une société à l'autre, voire d'un individu à un autre, et ne peut par conséquent faire l'objet d'une définition claire. Les chercheurs canadiens, qu'ils s'intéressent à l'histoire de la colonisation de l'Arctique canadien (Coates et Morisson, 1996 ; Morton, 1973) ou à l'imaginaire nordique (David, 2000 ; McGhee, 2005), insistent par exemple sur la fascination que le Nord exerce sur les Sudistes. Mais peu ont cherché à en dégager une définition qui, en rendant compte des limites physiques du Nord, soit opérationnelle en géographie. Les uns se satisfont depuis d'une définition peu convaincante. Coates se contente de dire par exemple que le Nord est davantage un concept qu'une zone géographique et qu'on ne peut de ce fait le délimiter. Les autres se réfèrent à la typologie d'Hamelin, présentée ci après, sans justifier leur choix (David, 2000 ; McGhee, 2005). Nous nous appuyerons par conséquent sur les seules définitions qu'en donnent les géographes canadiens Hamelin et Bone qui, loin de voir le Nord comme un pur concept abstrait, le considèrent comme une entité spécifique, ce bien qu'ils lui confèrent des limites géographiques assez différentes.

Hamelin s'efforce de décortiquer la terminologie nordique depuis les années 1960. Il est le premier chercheur à avoir envisagé le Nord comme un tout et à avoir donné une unité aux régions circumpolaires. Pour identifier les régions nordiques de l'hémisphère boréal, et du Canada en particulier, il propose un indice de nordicité résultant de l'articulation de plusieurs critères. Son intérêt est de ne pas tenir compte uniquement des données bioclimatiques (chaleur estivale, froid annuel, couverture végétale, glaces, précipitations, latitude) mais d'intégrer à son calcul d'indices des facteurs humains (la densité démographique,

¹⁴ « Les limites méridionales et septentrionales du Nord [représentent] une question beaucoup plus complexe qu'il n'apparaît. En effet, elle n'a pas été suffisamment étudiée ni par les scientifiques ni par les gouvernements qui se sont contentés d'emprunter les lignes particulières que pouvaient suggérer une latitude, la fin des terres, une frange pionnière, une isotherme, un filet de gélisol ou un trait administratif » (Hamelin, 1980 : 86).

l'accessibilité terrestre, l'activité économique dominante et les services aériens). Il ne résume donc pas le Nord à sa seule géographie physique mais le voit comme une région qui possède autant de spécificités humaines que naturelles. Nous sommes passé « des notions d'arctique thermique, de boréal végétal, au concept d'une région polyfactorielle » (Hamelin, 1980 : 81). Le calcul d'indice de nordicité qu'il propose aboutit à l'attribution de valeurs polaires, appelées VAPO. Le pôle nord possède ainsi le maximum de VAPO, à savoir 1000. Hamelin appelle Moyen Nord la zone située entre 200 et 500 VAPO (voir figure 2.1). Il s'agit d'une région subarctique qui regroupe 90% des habitants du Nord canadien. Entre les isolignes de 500 et 800 VAPO s'étend le Grand Nord, caractérisé par un été réduit, l'absence d'arbres et la présence d'Inuit. Enfin, Hamelin nomme la zone située au-delà de 800 VAPO l'Extrême Nord, là où règnent des conditions climatiques extrêmes, ce qui en fait une région presque inhabitée à l'exploitation fort ardue. Cette typologie nordique qui permet à Hamelin d'établir une régionalisation zonale du Nord canadien est depuis reprise par beaucoup d'auteurs, notamment hors Amérique.

On pourrait reprocher à Hamelin de rester trop attaché à la vision du Nord des Sudistes. Il a en effet défini le Nord canadien en fonction d'un indice de nordicité qui, fondé sur des critères tels que l'accessibilité terrestre ou le développement des services aériens, est, par nature, profondément sudiste car ces critères concernent les technologies de communication allochtones et ont trait à l'éloignement du Nord par rapport aux noyaux urbains du Sud. Cet indice avait certes une utilité pratique au moment où il a été créé dans les années 1960 pour les travailleurs sudistes projetant de travailler dans le Nord car il les renseignait sur les conditions plus ou moins difficiles des régions nordiques (intensité du froid, desserte aérienne, qualité des services de santé, niveau de développement économique, etc.). Son calcul d'indice de nordicité repose par ailleurs sur des valeurs VAPO qui n'ont pas été mises à jour depuis 1964 (Hamelin, 1996) et qui sont devenues obsolètes en raison des progrès socio-économiques et des avancées technologiques que connaît le Nord canadien depuis 40 ans (Duhaim et Bernard, 2001 ; Scott, 2001).

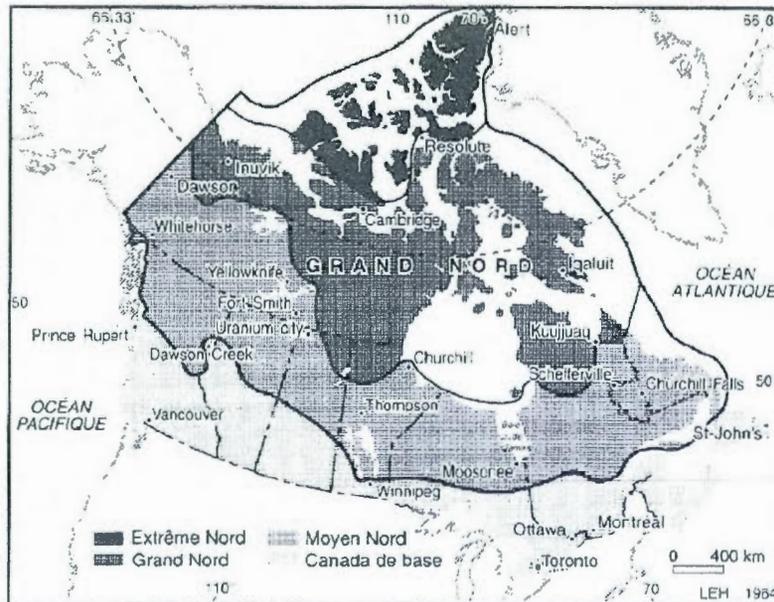


Figure 2.1 Le Nord défini selon un indice de nordicité par Hamelin (Hamelin, 1996 : 430)

Si Bone (1992) revient sur diverses caractéristiques économiques et sociales du Nord qui avaient été mises en évidence par Hamelin (économie dominée par des compagnies étrangères, dépendance vis-à-vis du gouvernement, forte population autochtone, ...), il ne s'appuie pas sur ces particularités pour délimiter le Nord et n'a pas cherché à réactualiser les valeurs VAPO d'Hamelin pour délimiter à nouveau le Moyen Nord, le Grand Nord et l'Extrême Nord tels qu'entendus par l'auteur de *Nordicité canadienne*. Bone préfère en effet ne pas donner une définition du Nord canadien qui repose à la fois sur des critères physiques et humains afin d'éviter de tomber dans la même démarche sudiste de Hamelin. Il définit plutôt les limites du Nord canadien à partir de deux critères bioclimatiques, les températures moyennes mensuelles et le type de végétation, et distingue à l'intérieur de ce Nord les régions subarctique et arctique (voir figure 2.2).

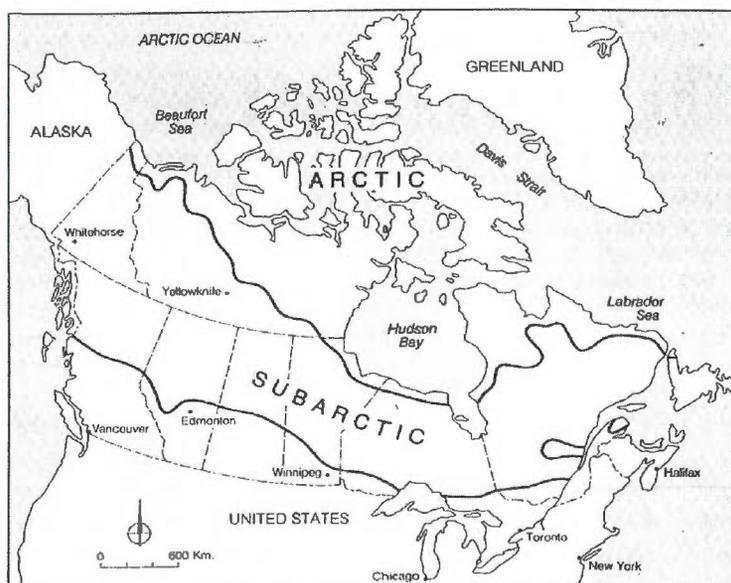


Figure 2.2 Le Nord défini par Bone : un Nord bioclimatique (Bone, 1992 : 56)

La différence entre les hivers des zones arctique et subarctique définies par Bone (1992) n'est pas marquée : les températures moyennes mensuelles oscillent dans les deux zones entre -11°C à -24°C , sauf dans l'Extrême Nord où les températures hivernales descendent toujours en-dessous de -20°C . En revanche, les températures moyennes mensuelles estivales n'excèdent jamais les 10°C dans l'Arctique et rendent la croissance des arbres impossible alors que les étés de la zone subarctique, qui s'étendent sur moins de quatre mois, permettent aux arbres de grandir parce que leurs températures moyennes mensuelles dépassent les 10°C . Ainsi la végétation de l'Arctique canadien se limite à la toundra, cette formation végétale basse dominée par les lichens, les mousses et les arbustes tandis que la zone subarctique est le domaine de la taïga, caractérisée par ses forêts de sapins, de pins et de bouleaux ouvertes sur un tapis de lichens.

Nous préférons nous référer à Bone pour définir le Nord car la délimitation des zones nordiques du géographe québécois s'appuie sur des valeurs d'indice quelque peu obsolètes. Bone propose une définition du Nord canadien qui repose sur des critères sans doute plus

restrictifs que ceux de Hamelin mais mieux adaptés à notre recherche car nous nous intéressons avant tout dans ce mémoire aux relations que les Québécois entretiennent avec les immensités arctiques du Grand Nord, cette zone bioclimatique si différente du Québec de base, et nous ne cherchons pas, à la différence de Hamelin, à établir à partir de nombreux indices une typologie précise des divers Nordes que constituent le Nord québécois. Néanmoins, et contrairement à Bone, nous n'incluons pas dans le Grand Nord québécois le Subarctique, soit cette zone bioclimatique qui diffère largement de l'Arctique. Nous centrerons notre analyse sur les représentations des Sudistes et pensons que les paysages « vides » et blancs de l'Arctique n'ont pas eu le même impact dans l'imaginaire des Sudistes que la taïga du Subarctique. Les représentations sudistes de la taïga diffèreraient largement de celles de l'Arctique, et nous ne voulons pas faire l'amalgame des deux et ainsi avaliser des aspérités référentielles ou toponymiques. C'est par ailleurs parce que nous excluons le Subarctique du Nord que nous avons bien précisé que nous étudions le Grand Nord québécois et non le Nord québécois.

2.2.1.2 Représentations collectives du Grand Nord et imaginaire nordique des Québécois

Si nous définissons le Nord selon ses caractéristiques bioclimatiques, la géographie physique de l'Arctique n'est pas pour autant notre objet d'étude. Comme nous essayons de comprendre les relations que les Québécois entretiennent avec le Grand Nord en évaluant en particulier le pouvoir d'attraction ou de répulsion que le Grand Nord exerce sur eux, notre principale préoccupation est et demeure l'imaginaire nordique québécois. Et pour y accéder, rappelons-le, nous postulons que les toponymes français donnés au Grand Nord québécois constituent une porte d'entrée féconde et pertinente à notre étude puisque les représentations collectives québécoises s'inscrivent littéralement, soutenons-nous, dans les noms de lieux. La représentation s'avère donc pour nous un concept opératoire clé pour comprendre la mécanique comme la charge de sens de cet imaginaire. Il est pour cela nécessaire de la définir et de la distinguer de la perception.

Inspiré par l'œuvre de Bailly (1980, 1992), Di Méo définit la perception comme une « activité à la fois sensorielle et cognitive par laquelle l'individu constitue sa représentation

intérieure du monde de son expérience » (Di Méo, 2003a : 701) et qui est liée à la présence physique de l'objet et à une interaction entre celle-ci et le système cognitif. Elle n'est somme toute qu'un acte de présentification de l'objet alors que le sujet peut se représenter l'objet sans être en sa présence. Pour schématiser, la sensation constituerait un premier palier de connaissance : le sujet met en action ses mécanismes sensoriels pour saisir des éléments du réel. La perception serait un deuxième palier où le sujet, mobilisant l'ensemble de ses connaissances, aspirations et surtout valeurs, donne un sens aux images qu'il élabore à partir de ses sensations (Bailly, 1980). Enfin la représentation peut être vue comme un troisième palier de connaissance (Ladrière, 1995).

Qu'elles soient individuelles ou collectives, les représentations sont composées en partie par les filtres de la perception (les limites de nos sens), les filtres personnels (la psychologie personnelle et l'inconscient) et les filtres sociaux (normes, valeurs). Si elles se construisent à partir du monde perçu, elles ne peuvent se réduire à une succession d'images mentales, à la différence des perceptions, car elles mobilisent des connaissances antérieures et se construisent dans un contexte historique, social, culturel et politique particulier (Debarbieux, 1991). Il existe deux formes de représentations : les représentations mentales et les représentations matérielles (Debarbieux, 1991). Qu'il s'agisse de peintures, de cartes, de discours, les représentations matérielles incarnent une certaine vision du monde personnelle ou collective, qui peut être communicable (Bédard, 2002b). Les représentations mentales sont au contraire internes. Ne disposant pas de support matériel, elles ne sont pas aussi aisément transmissibles et ne sont présentes qu'à l'esprit. Étudier les représentations mentales consiste à comprendre les processus par lesquels l'individu ou le groupe trie, sélectionne et interprète les objets perçus pour transformer l'information perçue en lui assignant une valeur et un sens qui varient « selon la psychologie individuelle, la culture apprise [...], les codes de communication (codes sociaux, langage) [...] [ou] l'expérience vécue » (Bailly, 1980 : 24).

Dès lors, les représentations mentales qui organisent notre rapport au monde et témoignent de la capacité des êtres humains à se détacher du réel ouvrent la voie à l'étude des constructions imaginaires (Bailly, 1992). Et c'est cette capacité des individus et des sociétés à structurer, à organiser leurs représentations mentales de façon complexe et dynamique, puis à

recréer le monde indépendant des contenus accidentels de la perception empirique, qui est le fondement même de l'imaginaire (Bédard, 2003). L'imaginaire est en effet un système qui réorganise et restructure les représentations mentales selon un principe autocréateur et dynamique « qui leur confère une profondeur en les reliant entre elles » (Wunenburger, 2003 : 13). « L'imaginaire [qui] se présente comme une sphère de représentations et d'affects profondément ambivalents et complexes» (*Ibid*: 29), peut être incarné dans des représentations objectales, tels que les objets d'art, les écrits ou les discours. Les discours sur le Nord explorés par Grace (2001), Morissonneau (1978a) et Bureau (1984) peuvent nous aider à comprendre l'imaginaire nordique des Québécois et la dimension symbolique du Nord.

2.2.1.3 Le Nord vu comme un discours

Émanant de l'imaginaire collectif, les discours structurent la pensée d'une société et informent sur les valeurs et la conception du monde de cette dernière. Partant du principe que le Nord peut être vu comme un discours, Grace (2001), Morissonneau (1978a) et Bureau (1984) analysent chacun à leur manière l'imaginaire nordique.

Grace (2001) montre que le discours sudiste sur le Nord a une certaine homogénéité malgré sa complexité. Non seulement il se déploie dans l'ensemble des arts et des sciences canadiennes, mais il est aussi l'un des fondements de l'identité canadienne. Les Canadiens se seraient donné une image bien spécifique du Nord pour se forger une identité qui leur permettrait notamment de se démarquer des États-Uniens. C'est ainsi que le Nord

continues to do a great deal of ideological and practical work. Moreover, it has accumulated a wide range of fascinating, contradictory associations, a set of familiar, compelling stories, a particular rhetoric and an aesthetic, a constellation of stubborn stereotypes and seemingly intransigent exclusions. North is gendered, raced and classed [...] North is multiple, shifting and elastic; it is a process, not an eternal fixed goal or condition. It is above all a construction of Southerners (Grace, 2001 : 97).

Ce discours dominant se résume en peu de mots. Le Nord est un monde isolé, inhospitalier, stérile, vide. Les hommes qui veulent conquérir ce monde cruel doivent être

braves et courageux car la mort les menace en permanence. Ce discours valorisant pour les hommes blancs qui ont réussi à survivre dans le Nord exclut les Autochtones et les femmes. Le Nord symbolise dans ce discours avant tout la conquête de l'Homme blanc sur la Nature.

Si Grace parle d'un discours nordique qui caractériserait l'ensemble des Canadiens, Morissonneau (1978a) et Bureau (1984) soulignent eux que les Québécois ont construit leurs propres discours sur le Nord.

Selon Morissonneau (1978a), les classes dirigeantes et cléricales canadiennes-françaises auraient construit le mythe du Nord québécois au milieu du XIX^e siècle pour limiter à la fois le nomadisme des Canadiens français et l'émigration de ceux-ci vers les États-Unis. L'élite canadienne-française a à cet effet élaboré un discours idéologique sur le Nord plus optimiste que réaliste afin de motiver son peuple à s'installer sur la Côte-Nord, au Lac Saint-Jean ou en Abitibi, soit autant de régions alors considérées comme constituant le Nord québécois. Son discours, lié à l'idéologie ruraliste, est teinté de religiosité : les Canadiens français auraient ainsi reçu de Dieu la mission de conquérir le Nord. Cette mission colonisatrice est fortement imprégnée du mythe de la survivance car elle donnerait la possibilité aux Canadiens français menacés d'assimilation depuis la Conquête de coloniser un espace qui les éloignerait et les protégerait des Canadiens anglais. Le Nord québécois permettrait aux Canadiens français, isolés de l'influence canadienne-anglaise, de vivre à nouveau comme à l'époque de la Nouvelle-France. Parce qu'il renvoie au passé et aux origines de la nation canadienne-française, le Nord québécois décrit par Morissonneau (1978a) comporte une forte dimension mythique.

D'après Bureau (1984), le Nord ne représente pas pour les Québécois seulement un mythe mais aussi une utopie. Pour lui, l'imaginaire socio-territorial des Québécois oscillerait en effet entre Éden et Utopie. L'Éden serait « le pays de la nature originelle, des forces insoumises, des forêts excessives et indisciplinées » (*Ibid* : 12). C'est un monde qui rappelle aux Québécois le passé le plus lointain de l'humanité, le mythe originel biblique mais aussi les premiers temps de la colonisation, la découverte des immensités « vierges » du continent américain par les Européens. L'Utopie serait elle « le domaine de la culture, de

l'organisation, des forêts en quinconce, des rectangles bien alignés où la nature est traitée comme une vieille fée méchante qu'il nous faut nettoyer et peigner » (*Ibid* : 13). Orientée vers le futur, l'Utopie incarne l'idéal d'une nation québécoise qui parviendrait un jour à maîtriser parfaitement son territoire. Si Bureau (1984) s'attache à mesurer l'importance de ces représentations socio-territoriales dans l'imaginaire des Québécois, nous chercherons nous à voir si son approche peut également s'appliquer alors que nous nous intéressons uniquement à l'imaginaire nordique des Québécois. Nous nous demanderons ainsi à sa suite si les Québécois sont partagés entre une vision édénique et une vision utopique du Grand Nord québécois.

Pour mieux comprendre l'imaginaire nordique des Québécois, nous nous emploierons tout particulièrement à analyser la toponymie française du Grand Nord québécois. Et pour ce faire, nous nous appuyerons sur l'analyse discursive ici proposée par Grace, Morissonneau et Bureau.

2.2.2 La toponymie et l'étude de l'imaginaire nordique

2.2.2.1 Définition de la toponymie

Le mot « toponymie », formé du grec *topos* (lieu) et *onoma* (nom), a été inventé au XIX^e siècle pour désigner la science des noms de lieux. À l'heure actuelle, deux approches sont à considérer pour définir la toponymie. Elle est dans sa première acception considérée comme « l'ensemble des noms de lieux d'une région » (Division francophone, 2012¹⁵) et désigne, d'autre part, « une science qui a pour objet l'étude et la gestion des noms de lieux » (*Ibid*). Des auteurs restreignent cette science à l'étude linguistique des noms de lieux, et donc à la constitution lexicale et phonétique des noms de lieux, à leur formation grammaticale, puis à leur mode d'évolution (Mulon, 1995). L'objectif du toponymiste serait alors de remonter dans le passé des toponymes pour trouver le moment où ils ont été inventés. À sa création, le toponyme n'est inscrit nulle part et n'a de valeur que pour les gens qui l'ont inventé. C'est seulement le temps qui lui permettra de se diffuser et de se figer sur un objet, sur une carte

¹⁵ Site internet, absence de numéro de page.

par exemple. Le but de la toponymie serait de retracer l'histoire du toponyme et de voir à quelle couche de langage il appartient. Cette recherche est précieuse pour la philologie et la linguistique car elle renseigne sur l'évolution des langues. Cette vision de la toponymie est à notre avis trop restreinte. Remonter aux sources des noms de lieux concerne surtout les pays de l'Ancien Monde, caractérisés le plus souvent par une toponymie vernaculaire et pluriséculaire. Étudier le lent processus qui permet à la toponymie vernaculaire de se stabiliser sur les cartes ne concerne pas vraiment les pays neufs car ces derniers possèdent une toponymie allochtone plus récente et souvent planifiée par les autorités politiques qui placent directement les noms de lieux sur des cartes. De plus, cette démarche de recherche aurait tendance à réserver l'étude de la toponymie aux sciences purement linguistiques alors que Dorion et Hamelin (1966) ont présenté un large éventail de sciences susceptibles d'étudier les noms de lieux, comme l'histoire, la géographie, le droit ou l'anthropologie.

2.2.2.2 Géographie et toponymie

Du nombre, la géographie s'intéresse à la toponymie car « [elle] nous renseigne sur les rapports de l'Homme et la terre » (Dorion et Hamelin, 1966 : 12). Soulignant que les êtres humains nomment les lieux en fonction de leurs activités économiques, Zelinsky (1983) montre en effet que la toponymie renseigne sur la mise en valeur agricole et industrielle des territoires par les êtres humains. Mais au-delà des informations socio-économiques qu'elle peut fournir, la toponymie peut être considérée comme une porte d'entrée aux représentations de l'espace car l'acte de nommer est « l'expression d'un rapport (de perception, d'attachement, de possession, voire de convoitise ou de crainte) entre le nommant et le lieu nommé » (Dorion, 1986 : 104). L'étude des significations des toponymes permet en effet de voir si les êtres humains stigmatisent ou valorisent les lieux qu'ils nomment (Rosemberg, 2003), par exemple lorsqu'ils baptisent un « lac Hideux » pour témoigner leur dégoût de ce lieu. Racine et Villeneuve (1992) ont remarqué que les toponymes Fort Desillusion, Desperation Lake, Hell Gate, Grave Point, Turngain Point, Destruction Bay, Bay of Gods Mercy choisis par les Anglais et les Canadiens anglais pour nommer les terres arctiques du Canada reflèteraient bien les difficultés et les déceptions des aventuriers qui cherchaient désespérément le passage du Nord-Ouest. Cet exemple illustre à quel point la toponymie est

chargée de signification et constitue un objet de recherche intéressant pour comprendre comment les êtres humains conçoivent puis se représentent les lieux qu'ils nomment.

2.2.2.3 Intérêt socioculturel de la toponymie française du Grand Nord québécois

La toponymie française du Grand Nord québécois émane le plus souvent d'un individu. En effet, les Canadiens français et les Québécois qui ont nommé le Grand Nord sont ceux qui s'y sont rendus (les missionnaires, les trappeurs, les géologues, ...) et ils voyageaient souvent seuls ou en petits groupes (Cooke, 2005 ; Morton, 1973 ; Ruggles, 1991). De même, les fonctionnaires québécois qui ont francisé le Grand Nord québécois dans les années 1960 ont mené cette opération en petits comités, sans consultation publique (Brochu, 1962b ; Commission de toponymie du Québec, 2012a). Bien que la toponymie française du Grand Nord québécois ait été attribuée à des individus isolés, elle nous semble pouvoir nous aider à mieux comprendre les représentations collectives de la société québécoise, et ceci pour deux raisons. D'une part, l'individu nommant - qu'il soit missionnaire, commerçant de la HBC, autochtone - est influencé par les valeurs et les représentations de la société à laquelle il appartient lorsqu'il nomme les lieux (Collignon, 1996 ; Dorion, 1986). D'autre part, les toponymes sont soumis au jugement d'un organe politique qui décide d'officialiser (ou non) le toponyme (Commission de toponymie du Québec, 2012c). L'officialisation et l'inscription sur des documents cartographiques de cette toponymie non vernaculaire est à notre avis fondamentale pour sa pérennité dans la mémoire collective et pour la mesure de sa charge de sens. Les toponymes non officiels du Grand Nord québécois, exempts de tout support matériel, seraient en effet rapidement oubliés par la société car rarement utilisés par les Québécois vivant dans les régions laurentiennes - c'est-à-dire de la plaine du Saint-Laurent ou de régions limitrophes -, et ne pourraient de fait nourrir l'imaginaire nordique des Québécois et devenir partie prenante de la géographie, fut-elle imaginaire, de toute la société québécoise.

Issue des représentations collectives, la toponymie témoigne de la capacité de la société québécoise à assigner au territoire les valeurs qui lui sont propres et de « sa conscience d'appartenir à une même entité et d'avoir des valeurs et des objectifs communs » (Bédard,

2003 : 170). Dès lors, la toponymie participe aux processus d'identification et de différenciation (Rosemberg, 2003) par lesquels le peuple québécois se positionne par rapport à la société canadienne. Mais plus encore, elle est un marqueur et un référent identitaire qui nourrit et renforce « l'identité territoriale des Québécois unis par leur appartenance au même territoire » (Légaré, 2001 : 146), parce qu'en nommant les lieux, les Québécois se projettent sur le territoire et sur sa représentation officielle, la carte, pour s'y reconnaître. La toponymie permet ainsi d'appréhender les liens d'appartenance et d'identification qui unissent les Québécois au Grand Nord québécois.

Outre son intérêt socioculturel, la toponymie renseigne, rappelons-le, quant aux luttes territoriales entre des groupes sociaux qui convoitent le même espace. C'est un savoir géographique au service du pouvoir qui relève de l'intentionnalité sociale et politique d'une société de s'approprier un territoire et d'en exclure les autres (Duncan et Ley, 1993). La toponymie représente par conséquent une porte d'entrée privilégiée à l'étude de la territorialité, soit ce concept qui appréhende ce double processus d'appropriation et d'exclusion de l'espace.

2.2.3 Territorialité

2.2.3.1 Les diverses dimensions de la territorialité

Le concept de territorialité a été inventé par les éthologues dans les années 1920. Ils ont désigné par ce terme la tendance des animaux à prendre possession d'un territoire et à le défendre contre les membres de leur propre espèce (Ardrey, 1966). À l'heure actuelle, aucun géographe ne définit la territorialité à la manière des éthologues. Ils préfèrent se référer à des définitions plus complexes qui leur sont propres, et plus spécialement à celles de Sack (1986), Raffestin (1979 ; 1986a ; 1986b) et Bonnemaïson (1981, 1986, 1996)¹⁶.

¹⁶ Notons qu'en raison de barrières linguistiques, les écrits de Sack et des deux géographes francophones ont rarement été confrontés dans la littérature, et ce d'autant que leurs positions fort distinctes n'apparaissent pas forcément complémentaires.

2.2.3.2 L'approche de Sack

Sack rejette la vision sociobiologique de la territorialité qui serait non pas un réflexe instinctif de défense mais une stratégie très efficace pour exercer un contrôle sur un individu ou un groupe d'individus. Il définit à cet effet la territorialité comme "an attempt by an individual or group to affect, influence or control people, phenomena, and relationships by delimiting and asserting control over a geographic area" (Sack, 1986 : 19). Cette stratégie de contrôle serait ainsi ancrée dans tous les rapports sociaux, et ce à toutes les échelles. Sack (1986) parle de territorialité quand il décrit l'autorité que les parents exercent sur leur enfant mais aussi lorsqu'il évoque le pouvoir qu'un État exerce sur ses citoyens. Dans tous les cas, il s'agit d'un contrôle d'un individu ou d'un groupe d'individus par une autorité à l'intérieur d'une aire. La territorialité permet ainsi à celui qui détient le pouvoir d'exercer plus efficacement son autorité. Prenons l'exemple d'un père de famille qui refuse que son enfant touche à ses outils dans son atelier pour sa sécurité. S'il dit seulement à l'enfant de ne pas toucher aux outils, sa demande risque d'avoir peu d'impacts sur l'enfant. En revanche, s'il interdit l'accès au garage à l'enfant, le père aura plus de chances que ses consignes soient suivies. La territorialité donne le pouvoir à un individu ou à un groupe d'exclure autrui d'un espace. Mais Sack(1986) va plus loin dans son raisonnement sur les relations entre le pouvoir et la territorialité. Selon lui, la territorialité réifie le pouvoir (Johnston et Sidaway, 2004 ; Norton, 2000). Elle permet en effet aux institutions ou aux individus qui détiennent l'autorité de légitimer leur pouvoir en énonçant le principe que leurs lois sont les lois du pays. Ils dissimulent ainsi leur autorité, dépersonnalisent leur pouvoir sous ce principe d'exercice de leur souveraineté et rendent leur autorité moins contestable car il est plus difficile de se révolter contre un État que de vouloir résister à un groupe d'individus.

Cette vision politique et assez contestataire de la territorialité peut nous aider à mieux appréhender notre problème de recherche mais elle ne peut entièrement nous satisfaire. En effet, la territorialité dépasse la seule dimension politique car « le rapport collectif d'une société à un territoire s'imprime aussi dans un registre de valeurs culturelles et sociales, mémorielles et symboliques » (Di Méo, 2003b : 919). Le géographe suisse Raffestin va plutôt dans ce sens.

2.2.3.3 L'approche de Raffestin

Raffestin définit la territorialité en termes d'appropriation matérielle et symbolique de l'espace alors que Sack (1986) limite la territorialité au contrôle d'une aire et néglige l'appropriation symbolique du territoire. Selon Raffestin, la territorialité est une notion relativement difficile à saisir car :

elle reflète la multidimensionnalité du vécu par les membres d'une collectivité, par les sociétés en général. Les hommes « vivent » tout à la fois le procès territorial et le produit territorial à travers un système de relations existentielles et/ou productivistes. Qu'il s'agisse de relations existentielles ou productivistes, toutes sont des relations de pouvoir en ce sens qu'il y a interaction entre des acteurs qui cherchent à modifier et les rapports avec la nature et les rapports sociaux (Raffestin, 1986b : 143).

Les êtres humains développent des relations complexes avec leur environnement et la territorialité englobe toutes ces relations, qu'elles soient matérielles ou immatérielles. Raffestin insiste encore sur la double dimension spatiale et temporelle de la territorialité : « La territorialité exprime une relation complexe entre un groupe humain et son environnement, l'environnement étant ici l'environnement spatio-temporel constitué par un ensemble de propriétés spatiales mais aussi temporelles » (Raffestin et Mercedes, 1979 : 33). La territorialité engloberait donc toutes les relations que l'homme entretient avec son milieu, qu'elles soient productivistes ou existentielles, ces dernières relevant notamment de la construction identitaire, de la mémoire collective et de la représentation.

2.2.3.4 L'approche de Bonnemaïson

Pour intéressante que soit sa vision, notamment à l'égard de la dimension plurielle et polysémique de la territorialité, Raffestin en donne une définition peut-être un peu trop large, ce d'autant plus que nous nous intéressons ici surtout à l'étude des relations immatérielles et de l'appropriation symbolique d'un territoire. C'est pourquoi nous préférons nous référer à la définition qu'en propose le géographe français Bonnemaïson (1981, 1986) qui s'efforce, lui, de décrypter plus précisément ces relations immatérielles. S'il reconnaît que la territorialité relève d'une appropriation autant matérielle que symbolique du territoire, il attache surtout de l'importance aux relations identitaires et symboliques que les groupes sociaux entretiennent

avec leur territoire. Bonnemaïson voit ainsi le territoire avant tout comme un géosymbole, soit :

un lieu, un itinéraire, un espace, qui prend aux yeux des peuples et des groupes ethniques, une dimension symbolique et culturelle, où s'enracinent leurs valeurs et se conforte leur identité (1981 : 251).

La forme du territoire importe peu ; il peut être même imaginaire ou rêvé car le territoire ne se définirait pas d'abord par un principe matériel d'appropriation, mais plutôt grâce à un principe culturel d'identification et d'appartenance (Bonnemaïson, 1996). Et c'est en vertu de cette approche culturelle du territoire que Bonnemaïson définit la territorialité comme « la relation sociale et culturelle qu'un groupe ou une ethnie entretient avec la trame des lieux et des itinéraires qui constituent son territoire » (1981 : 254). Ces relations culturelles sont complexes et nombreuses, poursuit-il. Les êtres humains inscrivent leur culture dans leur territoire en traçant des routes, en construisant des bâtiments, en nommant des lieux et ils investissent les lieux par des valeurs affectives, spirituelles, voire sacrées et existentielles. L'approche de Bonnemaïson nous fournit une base de réflexion particulièrement riche parce qu'elle met l'accent sur les relations identitaires et symboliques qui lient les êtres humains au territoire. Et si Bonnemaïson insiste sur les relations des individus et des sociétés à leur environnement immédiat, son approche ne s'applique pas moins lorsque nous étudions les relations que les Québécois entretiennent avec un espace éloigné mais qui participe de l'imaginaire québécois. Nous chercherons ainsi à comprendre si la relation qui lie les Québécois au Grand Nord est aussi forte que celle qui lie les Polynésiens – lieu d'étude de prédilection de Bonnemaïson – à leur environnement immédiat.

2.2.3.5 Une approche culturelle et politique de la territorialité

Pour féconde que soit l'approche de Bonnemaïson, elle n'en occulte pas moins une facette de la territorialité que nous voulons mettre en valeur. La relation affective et symbolique au territoire est en effet aussi une relation d'appropriation et donc d'exclusion. Un individu ou un groupe qui cherche à s'approprier de façon matérielle ou symbolique un territoire le fait toujours aux dépens d'autrui et cela induit inévitablement des conflits entre

des individus ou des groupes. Cela posé, nous conjuguerons donc pour les besoins de notre réflexion les approches de Bonnemaïson et de Sack et retiendrons que la territorialité peut être définie en termes d'appropriation affective, symbolique mais aussi en vertu d'une logique d'exclusion politique. Autrement dit, nous essaierons ainsi dans ce mémoire de comprendre en quoi cette appropriation du Grand Nord par les Québécois, et donc ce geste de territorialisation, relève du colonialisme. Cette démarche a certes un caractère quelque peu polémique car elle va à contre-courant du discours selon lequel les Inuit du Québec, à l'instar des autres communautés du Canada, auraient gagné si et tant d'autonomie qu'il serait inapproprié de parler à l'heure actuelle de colonialisme dans le Nord québécois (Duhaime et Bernard, 2001 ; Scott, 2001). Nous ne croyons pas toutefois qu'on puisse en faire abstraction d'entrée de jeu car cela risquerait de biaiser notre démarche, sinon de la freiner.

2.2.4 Colonialisme ou impérialisme ?

Définir le colonialisme, c'est d'abord bien le distinguer de l'impérialisme avec qui il est souvent confondu. Ainsi s'expriment Johnston et Smith pour mettre en évidence les liens étroits entre ces deux concepts :

Imperialism is closely affiliated with colonialism. Both processes are intrinsically geographical dynamics that involve the extension of the sovereignty of a ruler or nation-state over the land and lives of an alien people through a mixture of military conquest, colonial settlement, the imposition of direct rule, or the creation of informal empires of trade and political supervision (2000 : 375).

Décrivant des formes d'assujettissement d'une population par une autre, ces notions diffèrent cependant l'une de l'autre. C'est d'ailleurs ce qui amène nombre de chercheurs anglo-saxons en études postcoloniales à différencier par le menu l'impérialisme du colonialisme (Neu, 2000 ; Saïd, 2000 ; Young, 2001). En revanche, les chercheurs français, peu influencés par les études postcoloniales, persistent à faire l'amalgame entre ces deux termes. À titre d'exemple, signalons que Jalée, qui a rédigé l'article « Impérialisme et Anti-impérialisme » dans l'*Encyclopaedia Universalis* (éd. 1995), définit l'impérialisme comme

une « tendance des États puissants à se subordonner par la forces des armes d'autres peuples ou nations sous la domination d'une nation conquérante » (*Ibid* : 995). Nous trouvons dans la même encyclopédie un article consacré au colonialisme où celui-ci est caractérisé comme une « doctrine visant à légitimer l'occupation d'un territoire ou d'un État, sa domination politique et son exploitation économique par un État étranger » (Bruhat, 1995 : 707). Bruhat parle donc d'une doctrine, Jalée d'une tendance, mais ils n'explicitent ni l'un ni l'autre ce qu'ils entendent par ces termes. Reinhard est tout aussi imprécis puisqu'il ne pose pas clairement les différences entre l'impérialisme et le colonialisme. Il définit le premier comme « le contrôle exercé par un peuple sur un peuple étranger, supposant l'utilisation politique et idéologique de la différence de développement existant entre ceux-ci » (1997 : 9) et le second comme « toute entreprise d'instauration du colonialisme » (*Ibid* : 9).

C'est pourquoi nous préférons nous tourner vers la littérature anglo-saxonne pour essayer de comprendre les différences entre ces deux concepts. Le géographe américain Horvath (1972) est le premier à avoir distingué clairement l'impérialisme du colonialisme. Il considère le colonialisme et l'impérialisme comme des "forms of domination –the control by individuals or groups over the territory and/or behavior of other individuals or groups" (1972 : 46). Selon lui, on devrait utiliser le terme « colonialisme » dans le cas d'une colonie comportant un nombre significatif de colons. On parlerait au contraire d'impérialisme quand les colons seraient presque absents de la colonie et délégueraient une grande partie de leurs pouvoirs aux élites locales. Précisons que ces deux notions ne se réfèrent qu'à l' "intergroup domination" (*Ibid* : 47), c'est-à-dire aux relations de domination entre des sociétés distinctes par la langue, la religion et/ou la race.

Saïd s'est réapproprié à sa manière le travail d'Horvath. L'impérialisme concerne selon lui « la pratique, la théorie et la mentalité d'une métropole dominatrice qui gouverne un territoire lointain » (2000 : 30). Contrairement à Horvath, il n'oppose pas le colonialisme à l'impérialisme mais considère le colonialisme comme une conséquence de l'impérialisme, qui se concrétise par l'installation d'une population colonisatrice sur un territoire lointain dans le but d'un meilleur contrôle de la population indigène et des ressources naturelles.

Le colonialisme serait motivé, voire propulsé par d'impressionnantes formations idéologiques, dont des discours assurant que certains peuples et territoires ont besoin d'être dominés et le demandent, et des types de savoirs liés à la domination (*Ibid* : 44).

De tous les chercheurs en études postcoloniales, Young est probablement celui qui a le mieux synthétisé ces différences mises en évidence par Said entre la nature concrète et pratique du colonialisme qui trancherait avec celle de l'impérialisme, plus conceptuelle et théorique. Ainsi s'exprime-t-il :

Colonialism functioned as an activity on the periphery, economically driven; from the home government's perspective, it was hard to control. Imperialism on the other hand, operated from the centre as a policy of state, driven by the grandiose projects of power. Thus while imperialism is susceptible to analysis as a concept, colonialism needs to be analysed primarily as a practice: involving settlement, trade and administration (Young, 2001 : 16-17).

Ce balayage de définitions nous amène à penser que l'approche de Horvath est la meilleure, sinon la plus appropriée pour notre démarche. Horvath est en effet le seul à donner une définition à la fois précise et exhaustive du colonialisme. L'approche conceptuelle des littératures de langue française n'est quant à elle pas assez ambitieuse, sinon nuancée. L'approche des études coloniales est elle aussi d'une certaine manière contestable car elle limite le sens du colonialisme de manière excessive. Or, nous ne pouvons pas limiter le colonialisme à une *practice*, et donc à un seul phénomène pratique et concret. Comme l'impérialisme, il a une nature fortement idéologique. C'est à la lecture d'intellectuels francophones qui ont vécu dans les colonies françaises, dont Fanon (1952) et Memmi (1957, 1985, 1986), que nous avons pu entrevoir cette dimension du colonialisme et nourrir les apports théoriques de Horvath (1972). Ces derniers auteurs ne voient pas dans le colonialisme seulement une domination politique et/ou commerciale mais mettent en évidence les rapports de domination morale et psychologique qui caractérisent les rapports entre colonisateurs et colonisés. Ainsi Memmi avance que le colonialisme

détruit et recrée les deux partenaires de la colonisation en colonisateur et colonisé : l'un est défiguré en oppresseur, en être partiel, incivique, tricheur, préoccupé uniquement de ses privilèges, de leur défense à tout prix, l'autre en opprimé, brisé dans son développement, composant avec son écrasement (1986 : 111).

Le colonisé serait par ailleurs vu par le colonisateur non seulement comme un « voleur », un « lâche » et un « paresseux » mais aussi comme un être sans histoire et sans passé (*Ibid* : 114). Inspiré par Memmi, Hanafi propose une définition du colonialisme à laquelle nous sommes particulièrement sensible. Il voit le colonialisme « comme une affirmation de soi qui passe par la négation de l'Autre » (Hanafi, 2003¹⁷). Cette définition met en valeur la dimension psychologique et idéologique du colonialisme. Impérialisme et colonialisme sont donc deux doctrines qui usent des mêmes arguments (christianisation comme devoir de civilisation, nécessité économique vitale, nécessité de protéger son marché, ...) pour justifier la domination d'un peuple sur un autre (Bruhat, 1990 ; Jalée, 1990). Par ailleurs, et de la même manière que le colonialisme, l'impérialisme a une dimension à la fois concrète – chercher les moyens concrets pour conquérir des espaces par exemple – et abstraite (Jalée, 1990). Ainsi nous ne pouvons pas séparer la *practice* de la *theory*, comme le préconisent les chercheurs en études postcoloniales pour distinguer le colonialisme de l'impérialisme.

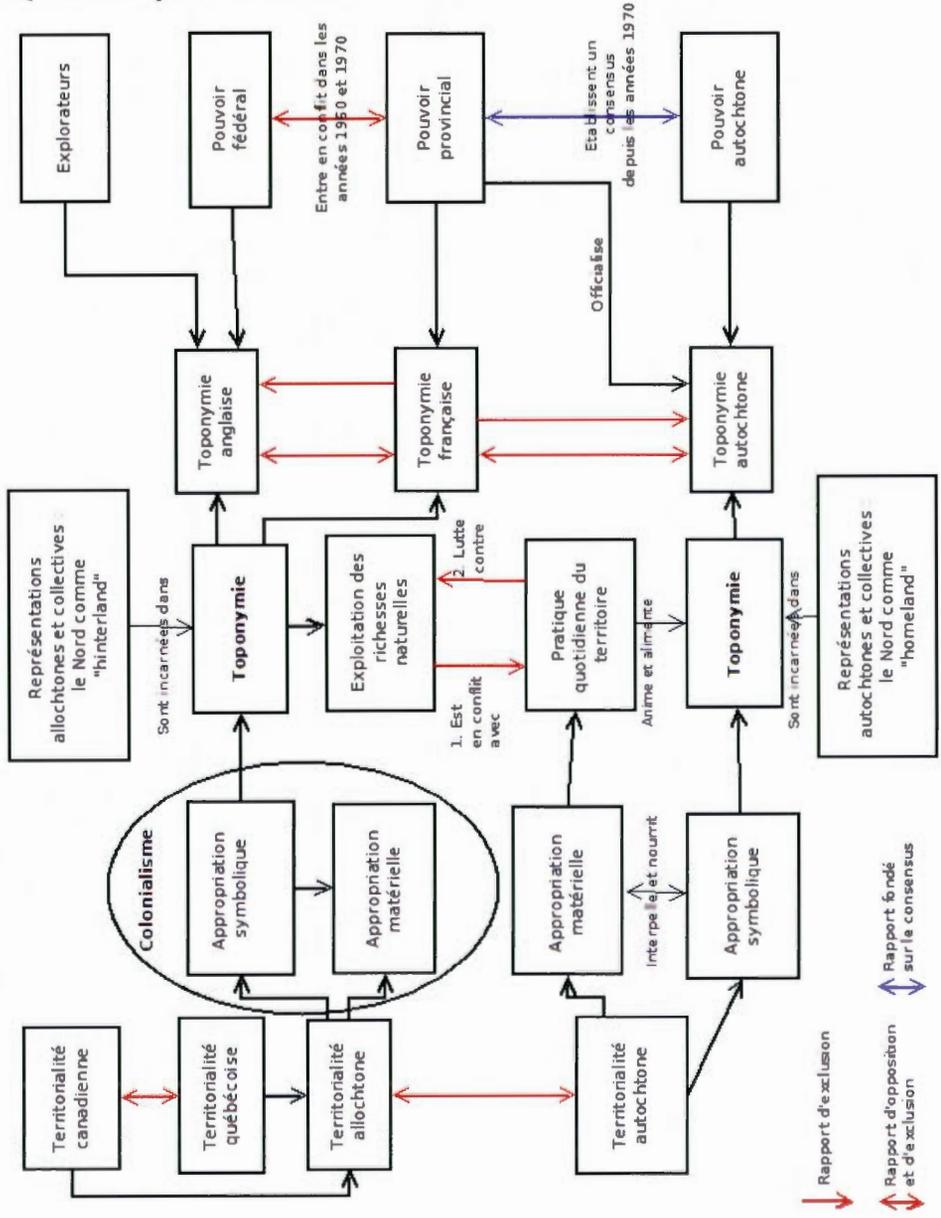
Reste à savoir si nous devons parler de colonialisme ou d'impérialisme pour aborder, à partir des définitions de Horvath, les relations des Inuit avec les Allochtones. La période antérieure aux années 1960 est celle de l'exploration et de la découverte de l'Arctique. Les Allochtones avaient alors peu d'emprise sur le Grand Nord québécois. Mais depuis les années 1960, les Allochtones sont en nombre croissant dans le Grand Nord québécois – ils constituent presque 30% de la population de Kuujuaq en 2006 (Statistiques Canada, 2006a ; Secrétariat aux affaires autochtones, 2007¹⁸), et ils ont mis en place une administration solide (Coates et Morrison, 1996 ; Simard, 2003). Cela étant, nous parlerons donc d'impérialisme avant les années 1960 et de colonialisme depuis 1960, en gardant le colonialisme comme concept central puisque nous nous intéressons surtout à la période contemporaine.

¹⁷ Site internet, absence de numéro de page.

¹⁸ Le dernier recensement de la population autochtone date de 2006. On dénombre en 2006 2132 habitants à Kuujuaq, dont 1617 Inuit résidents, soit 75% d'Inuit.

2.2.5 Quatre concepts clés interreliés

Figure 2.3 Un cadre conceptuel modulé par la dialectique



Ce cadre conceptuel de notre démarche de recherche s'appuiera sur la dialectique qui, en confrontant des termes ou phénomènes distincts qu'elle met en jeu par le processus thèse/antithèse/synthèse, offre la possibilité de raisonner et pour et contre (Aquien et Molinié, 1992) et permet de dépasser la réalité pour mieux l'appréhender. Ainsi, et afin d'appréhender la territorialité nordique des Québécois qui se fonde autant sur une appropriation symbolique que matérielle du territoire, nous la comparons et la confrontons aux territorialités nordiques des Canadiens anglais et des Autochtones, ceci en comparant les toponymes que les acteurs allochtones et autochtones ont choisis d'assigner au Grand Nord québécois. D'une part, nous opposerons la toponymie française à la toponymie autochtone. L'une témoigne de la volonté des Québécois non seulement de s'approprier de manière symbolique le Grand Nord mais aussi d'exploiter les richesses de cet Arctique considéré comme un réservoir de matières premières. L'autre témoigne et participe d'une appropriation du territoire qui se fonde avant tout sur une relation à la fois identitaire et affective aux terres arctiques (Collignon, 1996 ; Dorais, 2008) que les Autochtones conçoivent comme leur territoire et s'opposent à l'accaparement des richesses du Grand Nord par les Allochtones (Bone, 1992). D'autre part, nous comparerons les toponymies de langues française et anglaise. Nous chercherons ainsi à montrer que, si les Canadiens voient eux aussi le Nord comme un immense arrière-pays pourvoyeur de richesses naturelles (Bone, 1992 ; Racine et Villeneuve, 1992), les deux toponymies témoignent d'une appropriation symbolique et matérielle du territoire sensiblement différente entre Québécois et Canadiens anglais. Enfin, nous essaierons de montrer en quoi les politiques toponymiques menées par les pouvoirs fédéraux, provinciaux et autochtones peuvent témoigner des rivalités territoriales qui se jouent entre ces trois pouvoirs dans le Grand Nord québécois depuis les années 1960 et insisterons dès lors sur les stratégies mises en place par les pouvoirs pour imposer leur toponymie sur celles des autres.

CHAPITRE III

DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE

Nous nous attacherons dans le présent chapitre à présenter et expliquer les outils et choix méthodologiques que nous adopterons pour analyser la toponymie et répondre par-là même à notre problème de recherche. En premier lieu nous définirons le type de recherche dans lequel s'inscrit notre étude, ainsi que nos objectifs de recherche et le cadre opératoire visant à rencontrer ces objectifs. En second lieu, nous préciserons le cadre spatio-temporel de notre étude de cas, puis les méthodes d'échantillonnage et de collecte des données toponymiques. Enfin, nous donnerons les principales caractéristiques du traitement et de l'analyse de nos données toponymiques.

3.1 Type de recherche et objectifs de recherche

Notre questionnement qui cherche à approfondir notre compréhension des relations qui lient les Québécois au Grand Nord à travers la toponymie s'inscrit dans une démarche de recherche fondamentale puisqu'il vise à la production de nouvelles connaissances sans avoir d'applications ou de finalités immédiates (Centre national de ressources textuelles et lexicales, 2009 ; Gumuchian et Marois, 2000). Il est aussi exploratoire en ceci qu'il se limite à des réflexions théoriques car il porte sur un sujet qui n'a jamais été étudié en profondeur de cette manière.

En effet, des chercheurs tels que Hamelin (1980), Coates et Morrison (1996) ou Cooke (2005) analysent les conflits territoriaux entre le pouvoir fédéral et le pouvoir provincial dans le Nord québécois sans toutefois y évoquer la toponymie. Brochu (1962b ; 1967) et Dorion (Dorion et Morissonneau, 1972 ; Dorion et Straka, 1967) insistent pour leur part sur les enjeux de la francisation de la toponymie du Grand Nord québécois, mais ils ne font qu'effleurer les conflits territoriaux entre les Canadiens anglais, les Québécois et les Autochtones. Müller-Wille (1983, 1987, 2001, 2003) demeure le seul chercheur à avoir analysé à notre connaissance les enjeux politiques de la toponymie allochtone et autochtone dans le Grand Nord québécois. Il est de plus le seul à avoir étudié l'évolution de la toponymie du Grand Nord québécois depuis les premières expéditions des Européens au XVI^e siècle en comparant les corpus toponymiques français, anglais et inuit. Cela dit, son analyse de l'appropriation du Grand Nord par les acteurs allochtones et autochtones se restreint à l'étude des rapports de force entre les pouvoirs provinciaux, fédéraux et autochtones.

Dans ce présent mémoire, nous souhaitons dépasser l'approche politique de Müller-Wille en considérant toute la complexité des relations politiques, identitaires et symboliques qui lient les Québécois à leurs terres arctiques et, ce faisant, à rendre compte des particularités des modes d'appropriation du Grand Nord par les Québécois en comparant les toponymies français, anglaise et inuit. Cette étude comparative s'organisera autour des trois objectifs suivants :

1. Comprendre les différences entre l'appropriation matérielle du Grand Nord des Québécois et celle des Canadiens anglais et des Autochtones.
2. Montrer en quoi le Grand Nord représente un enjeu politique non seulement pour la société québécoise mais aussi pour les sociétés canadienne-anglaise et autochtone.
3. Comparer les représentations que les Québécois se font du Grand Nord avec celles des Canadiens anglais et des Autochtones.

3.2 Le cadre opératoire : variables et indicateurs

Cela posé, comment saisir le sens de la territorialité nordique des Québécois à partir de la toponymie ? Afin de mettre en évidence les modes d'appropriation du Grand Nord par les Québécois, les Canadiens anglais et les Autochtones et d'appréhender des réalités aussi abstraites que les représentations nordiques par une étude de la toponymie, nous avons retenu des variables et des indicateurs qui devraient nous permettre d'opérationnaliser nos concepts clés et de rencontrer nos objectifs de recherche. Ces variables et indicateurs, schématisés au tableau 3.1 en lien avec nos concepts, sont définis et précisés dans les pages à venir.

3.2.1 Les variables

3.2.1.1 Les variables associées à la toponymie

Les variables « valeur historique », « valeur politique », « valeur identitaire », « fonction de repérage » et « fonction économique » sont associées au concept « toponymie ». En mettant en évidence ces diverses valeurs, nous avons cherché à comprendre les motivations qui ont poussé les individus à nommer les lieux tels qu'ils l'ont fait. Étudier pareilles fonctions ici prêtées à la toponymie revient à s'interroger foncièrement sur le rôle et l'usage des noms de lieux. Nous avons cherché d'abord à mettre en évidence la « valeur historique » des noms de lieux afin de mieux comprendre comment la toponymie allochtone s'est mise en place depuis les premières explorations. Nous avons aussi tenu compte de la « valeur identitaire » de la toponymie parce qu'elle est issue des représentations que les sociétés se font d'elles-mêmes (Laverdière, 1996). Enfin, nous avons considéré la « valeur politique » de la toponymie qui permet aux sociétés d'affirmer leur existence et leur pouvoir sur un territoire qu'elles souhaitent s'approprier (Jacobs, 1992). La « fonction de repérage » renvoie quant elle à l'usage que les Allochtones et les Autochtones font de la toponymie pour se repérer et se déplacer sur un territoire (Collignon, 1996 ; Müller-Wille, 1983) et la « fonction économique » à l'utilisation des toponymes pour inventorier les sites représentant un potentiel économique, que ces derniers soient des sites de chasse, à forte potentialité géologique ou énergétique (Desbiens, 2004a ; Dufour, 1983).

Tableau 3.1 Schématisation des filiations entre nos concepts, variables et indicateurs

Concepts	Variables		Indicateurs
Toponymie	Valeur historique		-Période de création des toponymes allochtones
			-Typologie des nommants allochtones
			-Toponymie allochtone marine/terrestre
	Valeur identitaire		-Personne nommée
			-Origine socio-linguistique du nommant
			-Origine socio-linguistique de la personne nommée
			-Variantes
	Valeur politique		-Officialisation massive de la toponymie
		-Ignorance ou suppression des toponymes anglais	
Fonction de repérage		-Toponymes liés aux activités de repérage des scientifiques et des explorateurs	
Fonction économique		-Toponymes liés aux activités d'exploration et d'exploitation minière et hydroélectrique	
		-Toponymes liés aux activités cynégétiques	
Territorialité	Appropriation	Francisation de la toponymie	-Époque ou date de création des toponymes français
		Autochtonisation de la toponymie	-Époque ou date d'officialisation des toponymes français
	Exclusion	Toponymie anglaise	-Toponymes anglais désofficialisés
		Toponymie autochtone	-Toponymes autochtones non officiels
Colonialisme	<i>Mappism</i>		-Nommant
	Exploration		-Nommant
			-Type d'exploration
	Exploitation		-Nommant
		-Type d'exploitation	
Nord	Représentations du Nord dans la toponymie		-attractives
			-répulsives
			-neutres

3.2.1.1 Les variables « appropriation » et « exclusion »

Comme nous nous intéressons avant tout à la politique toponymique française, nous avons affiné la variable « exclusion » en lui associant les variables « toponymie anglaise » et « toponymie autochtone » pour illustrer en quoi le pouvoir québécois cherche à exclure ces deux toponymies pour mieux s'affirmer dans le Grand Nord québécois. À l'inverse, nous avons retenu les variables secondaires « francisation de la toponymie » et « autochtonisation de la toponymie » qui découlent de la variable « appropriation » pour mettre en exergue les enjeux de la francisation et de l'autochtonisation dans l'appropriation du Grand Nord par les Québécois et les Autochtones.

3.2.1.2 Les variables « *mappism* », « exploration » et « exploitation »

La toponymie peut nous amener à distinguer divers degrés d'appropriation de l'espace oscillant entre l'appropriation purement symbolique et l'appropriation matérielle. Dans ce mémoire, nous usons de trois variables pour mesurer l'emprise sur le territoire : le *mappism*, l'exploration et l'exploitation. Ces variables découlent du concept « colonialisme » car nous centrons notre analyse sur les Québécois et essayons de montrer en quoi leur appropriation du Grand Nord relève d'un processus visant à exclure et à nier l'existence et la présence des Canadiens anglais et des Autochtones dans le Nord.

Le *mappism*, qui consiste à nommer les lieux à l'aide d'outils cartographiques sans aller sur le terrain, témoigne d'une appropriation de l'espace qui peut être symbolique, politique, voire idéologique mais qui, dans tous les cas, est purement immatérielle. Les toponymes inventés au cours d'explorations relèvent d'une certaine connaissance du milieu et témoignent d'une appropriation de l'espace plus effective. Toutefois, seule la toponymie liée à l'exploitation des richesses minières, énergétiques ou fauniques relève d'une appropriation bel et bien matérielle du Grand Nord québécois alors que les êtres humains sont encouragés à nommer les parcours de chasse ou les gisements miniers en vue d'une meilleure exploitation du territoire.

3.2.1.3 La variable « représentations du Nord dans la toponymie »

Saisir le sens de territorialité nordique des Québécois constituant notre problème de recherche, nous avons étudié les représentations du Nord selon le dualisme attraction/répulsion car les Québécois, comme tous les Occidentaux, sont partagés entre le discours très pessimiste de Jacques Cartier d'après lequel le Nord serait la terre donnée à Caïn (Bureau, 1991) et le discours très optimiste de Frobisher qui voit le Nord tel un eldorado (Hamelin, 1996). Nous avons réalisé par son truchement une analyse sémiologique de la toponymie française pour dégager quelles valeurs – qu'elles soient négatives, positives ou neutres – la société québécoise associe au Grand Nord, attendu que nous les avons recoupées par la suite avec celles émanant de nos corpus anglais et autochtone dans le but d'appréhender les représentations nordiques des trois sociétés selon les mêmes modalités et de pouvoir ainsi les comparer.

3.2.2 Les indicateurs

Afin d'établir la validité interne de la recherche, nous avons retenu des indicateurs qui nous donnent une mesure précise et claire de la toponymie. Attendu que la validité d'un indicateur repose sur sa capacité à représenter le concept qu'il est censé évoquer et mesurer, l'identification des indicateurs constitue une opération délicate, subjective et difficile sans l'aide de la littérature (Durand et Blais, 2003). De fait, nous nous sommes largement inspirée des travaux de Müller-Wille (1983, 1987) pour déterminer nos indicateurs toponymiques.

Dans le cadre de son étude comparative des répertoires toponymiques du Grand Nord québécois, Müller-Wille (1983, 1987) a inventorié les familles de toponymes bilingues ou trilingues, composées d'une forme officielle inuit et de variantes anglaises puis françaises. Il a précisé pour chaque toponyme son nommant, son origine linguistique, sa date ou son époque de création, et le cas échéant, sa date d'officialisation par la Commission de toponymie du Québec. Ainsi, à la suite de Müller-Wille, nous avons retenu les indicateurs « date ou époque de création de la toponymie française » et « date ou époque de création de la toponymie autochtone » pour caractériser respectivement les variables « francisation de la

toponymie » et « autochtonisation de la toponymie ». Nous avons choisi également les indicateurs « toponymes anglais désofficialisés » et « toponymes autochtones non officiels » pour illustrer la variable « exclusion » afin d'analyser la politique toponymique menée par la province du Québec. Enfin, l'identification des nommants nous a permis notamment de savoir si les toponymes sont liés à des activités d'exploration, d'exploitation des richesses ou à du *mappism*. C'est pourquoi nous avons retenu les indicateurs « nommant », « type d'exploration » et « type d'exploitation », qui découlent des variables « exploration » et « exploitation » et avons rattaché à la variable secondaire « *mappism* » le seul indicateur « nommant ».

3.2.2.1 Les indicateurs afférents aux diverses dimensions et fonctions de la toponymie

Müller-Wille (1983) établit la typologie des nommants allochtones suivante : explorateurs, commerçants, missionnaires, prospecteurs miniers, membres du gouvernement fédéral, Commission de géographie du Québec, Commission de toponymie du Québec. Il propose par ailleurs une chronologie retraçant les diverses époques de l'histoire allochtone du Nouveau-Québec en distinguant les couches toponymiques suivantes :

- 1576-1850 : Les Anglais explorent l'Arctique pour trouver le passage du Nord-Ouest.
- 1850-1920 : Les relations commerciales avec les Inuit s'affirment et les toponymes anglais se multiplient au gré des explorations.
- 1920-1961 : Les Canadiens anglais font de la prospection minière dans le Nord.
- 1961-1977 : Les Québécois s'ouvrent sur le Nord et lancent une vague de francisation.
- après 1977 : Les Québécois créent la Commission de toponymie du Québec en 1977 et disent privilégier depuis l'autochtonisation de la toponymie.

Ces travaux ont retenu notre attention car ils illustrent la dimension historique de la toponymie allochtone. D'une part, nous avons classé les toponymes selon les couches toponymiques que Müller-Wille a définies. D'autre part, nous avons identifié puis classé les nommants allochtones selon la typologie qu'il propose en y ajoutant deux autres catégories

de nommants que nous avons rencontrés : les explorateurs du XX^e siècle qui, contrairement aux explorateurs de l'époque moderne, ne sont pas engagés dans la recherche du passage du Nord-Ouest et les cartographes de l'époque moderne. Cette typologie et cette chronologie devraient nous permettre d'améliorer notre compréhension des informations issues du traitement des données toponymiques parce que, les synthétisant, elles en dégagent des tendances lourdes et structurantes. L'une devrait ainsi permettre d'identifier plus facilement les acteurs allochtones qui ont participé à l'exploration et l'exploitation du Grand Nord québécois depuis le XVI^e siècle, et l'autre de rendre compte plus aisément des diverses périodes qui caractérisent l'histoire allochtone du Grand Nord québécois. L'indicateur « toponymie allochtone marine/terrestre » est ainsi destiné à faire ressortir les différences entre la toponymie marine et la toponymie terrestre. La première origine d'acteurs qui ont navigué dans les eaux arctiques mais qui ne se sont pas aventurés pour la plupart d'entre eux dans les terres (Ruggles, 1991 ; Morantz, 2002) alors que la seconde est liée à des activités d'exploration et d'exploitation des terres arctiques et relève dès lors d'une appropriation plus forte du Grand Nord québécois. Nous avons classé les toponymes qui sont relatifs aux bras de mer, aux îles, aux traits de côte (caps, baies, falaises) dans la toponymie marine et ceux qui désignent des lacs, des cours d'eau, des éléments du relief (monts, plateaux, eskers, ...) dans la toponymie terrestre. En estimant les époques de création des deux toponymies, nous offrons un premier éclairage sur l'évolution de l'appropriation du Grand Nord par les Allochtones depuis l'époque moderne et rendrons compte là encore de la valeur historique de la toponymie allochtone.

Toujours inspirée par Müller-Wille (1983) qui identifie les individus ou le groupe d'individus qui ont créé les toponymes (les nommants) ainsi que les personnes nommées lorsqu'il traite de la toponymie commémorative, nous avons retenu l'indicateur « personne nommée » afin de savoir à quels types de personnes les Allochtones font référence pour marquer leur présence dans le Grand Nord québécois et pour illustrer ainsi la valeur identitaire de la toponymie. Nous avons associé par la suite à cette variable les indicateurs « origine socio-linguistique du nommant » et « origine socio-linguistique de la personne nommée » pour estimer dans quelle mesure les nommants s'inspirent des patronymes de personnalités qui appartiennent à leur groupe social dans leurs choix de dénomination. Enfin,

L'indicateur « variantes » nous a permis d'étudier le contact des langues. Un même lieu peut en effet être nommé par une personne puis renommé par d'autres individus, qui appartiennent dans l'Arctique québécois le plus souvent à un groupe socio-linguistique différent du premier nommant (Hattersley-Smith, 1998 ; Müller-Wille, 1983). À un toponyme officiel peuvent donc correspondre plusieurs variantes qui se distinguent du toponyme officiel par leur langue, certes, mais encore et aussi, peut-être, par la dénomination qu'ils font de ce même lieu et qui peut interpeller une charge de sens d'une tout autre nature, voire d'une tout autre ampleur. L'étude comparative des toponymes officiels et de leurs variantes devrait ainsi permettre de mieux comprendre comment et pourquoi les sociétés renomment les lieux, si ce faisant elles restent fidèles aux toponymes déjà existants en traduisant par exemple seulement la langue du générique ou bien si elles préfèrent marquer leur différence en choisissant des toponymes différents et dès lors illustrer plus assurément la valeur identitaire de la toponymie.

Afin de mettre en évidence la valeur politique de la toponymie, nous avons considéré les indicateurs « ignorance ou suppression des toponymes anglais¹⁹ » et « officialisation massive de la toponymie » parce que ces gestes toponymiques ont, selon nous, une portée politique importante. Entrant en résonance avec Müller-Wille qui constate l'absence de reconnaissance par Ottawa de la toponymie québécoise dans les années 1960, nous espérons par leur truchement constater que la politique toponymique québécoise s'est évertuée de son côté à ignorer ou à supprimer la toponymie anglaise, attendu que nous expliquerons la méthode utilisée pour rendre compte de ce phénomène dans la section 3.4 du présent chapitre. Nous avons classé en outre les toponymes officialisés par couche toponymique et par langue pour identifier les périodes marquées par l'« officialisation massive de la toponymie ».

Afin de mettre en valeur les diverses fonctions de la toponymie, nous avons usé des indicateurs « toponymes liés aux activités de repérage des scientifiques et des explorateurs », « toponymes liés aux activités d'exploration et d'exploitation minière et hydroélectrique », et « toponymes liés aux activités cynégétiques ». Ces indicateurs sont liés à des activités qui

¹⁹Nous faisons une distinction entre, d'une part, les toponymes anglais qui ont été intégrés puis supprimés de la base de données de la Commission de géographie du Québec et de la CTQ et, d'autre part, les noms de lieux anglais qui n'ont jamais été intégrés à ces bases de données et ont été ignorés par l'administration provinciale.

témoignent de différents modes d'appropriation du Grand Nord québécois. En effet, le premier renseigne sur des activités qui consistent à explorer les terres arctiques sans chercher nécessairement à les exploiter alors que les deux suivants sont liés à des activités qui visent à exploiter des richesses du Grand Nord québécois. Parce que les activités minières et hydro-électriques vont jusqu'à remodeler des paysages du Nord (Desbiens, 2004b), modifier les écosystèmes (Dufour, 1996) et témoignent *de facto* d'une emprise plus forte du territoire que les activités cynégétiques, nous cherchons ainsi à distinguer les toponymes liés aux activités minières et hydro-électriques des noms de lieux qui originent des activités de chasse en leur attribuant des indicateurs différents. Précisons que l'exploitation des richesses énergétiques et minières n'est évidemment pas seulement du ressort des Autochtones. Les Autochtones ont eux-mêmes édifié des barrages hydro-électriques pour alimenter en électricité leurs villages (Secrétariat aux affaires autochtones, 2007) et ils extraient du sous-sol la stéatite, pierre qu'ils utilisent pour réaliser des sculptures traditionnelles (Dufour 1996). Toutefois, leur exploitation des richesses minières et énergétiques est destinée à l'économie locale et n'a pas l'envergure de celle des Autochtones qui créent dans le Nord des barrages et des mines d'une tout autre ampleur et destinés à l'économie sudiste.

3.2.2.2 Les indicateurs associés à la variable « Représentations du Nord dans la toponymie »

Nous avons attribué les indicateurs « attractives », « répulsives », « neutres » à la variable « représentations du Nord dans la toponymie » afin de mieux comprendre si les Québécois et les Canadiens anglais et les Autochtones se font une image attractive ou répulsive du Grand Nord québécois. Nous avons soumis à cet égard l'ensemble des toponymes descriptifs et des toponymes subjectifs²⁰ à une grille de lecture qui s'inspire de la théorie de la signification élaborée par le linguiste Osgood (Mucchielli, 2005). Nous avons ainsi évalué le caractère attractif ou répulsif du Nord selon une ligne de partage grâce à une échelle constituée de sept points d'évaluation : attraction +++, attraction ++, attraction +, 0, + répulsion, ++répulsion, +++répulsion. Cette grille, qui sert à quantifier une variable qualitative, soit les représentations, en mesurant leur degré d'attractivité ou de répulsion, devrait nous aider à

²⁰ Les toponymes par lesquels les nommants donnent un jugement de valeur aux lieux qu'ils baptisent, par exemple Fort Desillusion lac Infernal.

mieux saisir le sens que les Allochtones et les Autochtones donnent au Grand Nord québécois.

3.3 Choix de l'unité spatio-temporelle de notre étude de cas et échantillonnage

3.3.1 Choix de l'unité spatio-temporelle

Comme déjà précisé, notre recherche s'intéresse uniquement au cas du Grand Nord québécois qui se distingue du Nord-du-Québec, du Nouveau-Québec, du Kativik et du Nunavik. Voyons plus en détail pourquoi en refaisant l'historique de ces régions et appellations.

En 1912, le district de l'Ungava est annexé à la province du Québec qui a choisi de baptiser cet immense appendice « situé au nord du 53° degré de latitude, à l'exception de la côte du Labrador alors reconnue à Terre-neuve » par un toponyme colonialiste « Territoire-du-Nouveau-Québec » (Commission de toponymie du Québec, 2012e), le qualificatif « nouveau » attestant à coup sûr d'une suprématie extérieure. Le Nouveau-Québec, devenu région administrative en 1966, est renommé Nord-du-Québec en 1987. Situé au nord du 49° parallèle, le Nord-du-Québec regroupe les territoires administratifs du Kativik et de la Baie-James. Le Kativik, créé en 1975 lors des Accords de la Convention de la Baie-James et du Nord-québécois, comprend « l'ensemble des terres situées au-delà du 55° parallèle de latitude nord » (Commission de toponymie du Québec, 2012f). Il est une création purement administrative dans laquelle les Inuit du Nord-du-Québec ne se reconnaissent pas (figure 3.1). À la différence du Kativik, le Nunavik n'est pas pour sa part une création interculturelle émanant des pouvoirs allochtone et autochtone mais a été choisi par les Inuit pour désigner leur territoire socioculturel au nord du 55° parallèle. Le Nunavik, s'il est intrinsèquement lié au projet politique autonomiste des Inuit du Québec (Avataq, 2012 ; Müller-Wille, 1984, 1987), n'est donc pas un territoire administratif. En effet, et malgré les demandes répétées des Inuit du Québec, le gouvernement québécois ne veut pas faire du Nunavik un territoire

administratif, ceci pour garder la mainmise sur l'administration du Grand Nord québécois et limiter le pouvoir des Inuit du Nunavik dans l'Arctique québécois (Nelson, 2003).



Figure 3.1 Le Nunavik et le Kativik (Müller-Wille, 2001 : 38)

La délimitation de tous ces territoires ne repose pas sur les critères bioclimatiques comme ceux que nous avons employés auparavant pour définir le Grand Nord québécois. C'est pourquoi les limites de ces différents territoires ne peuvent nous convenir pour circonscrire notre cadre spatial, dont les limites, rappelons-le, correspondent à celles de l'Arctique québécois. Lorsque Bone (1992) cartographie les zones arctique et subarctique du Nord canadien, il inclut dans l'Arctique la zone de toundra forestière où les peuplements dispersés d'arbres côtoient les mousses et les lichens. Or, en raison de son caractère transitoire entre les paysages toundriques de l'Arctique et les paysages de taïga du Subarctique, nous préférons exclure de notre cadre spatial cette zone, qui est aussi appelée zone hémiarctique par les

biogéographes (Huetz de Lempis, 1994 ; Demangeot, 1987). Malaurie (1964)²¹ a cartographié les limites des zones arctique, hémiarctique et subarctique du territoire du Québec en fonction du type de végétation qui caractérisent ces trois zones et pose la limite du couvert forestier comme ligne de démarcation entre les zone hémiarctique et arctique. C'est pourquoi nous préférons nous référer au travail du géographe français pour définir les limites du Grand Nord québécois et choisissons sa zone arctique du Québec comme cadre spatial. Précisons que la frontière officielle entre le Labrador et le Québec, définie en 1927, reste notre référence pour délimiter à l'est notre cadre spatial bien qu'elle ne soit pas reconnue par le Québec (Lasserre, 2000). De même, nous nous appuyons sur les écrits de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois pour lesquels la limite officielle du Québec s'arrête aux terres reliées au continent à marée basse, et ce en dépit des critiques du Québec (Brochu, 1963b ; Dorion, 1963) et des Autochtones du Nunavik (Avataq, 2012).

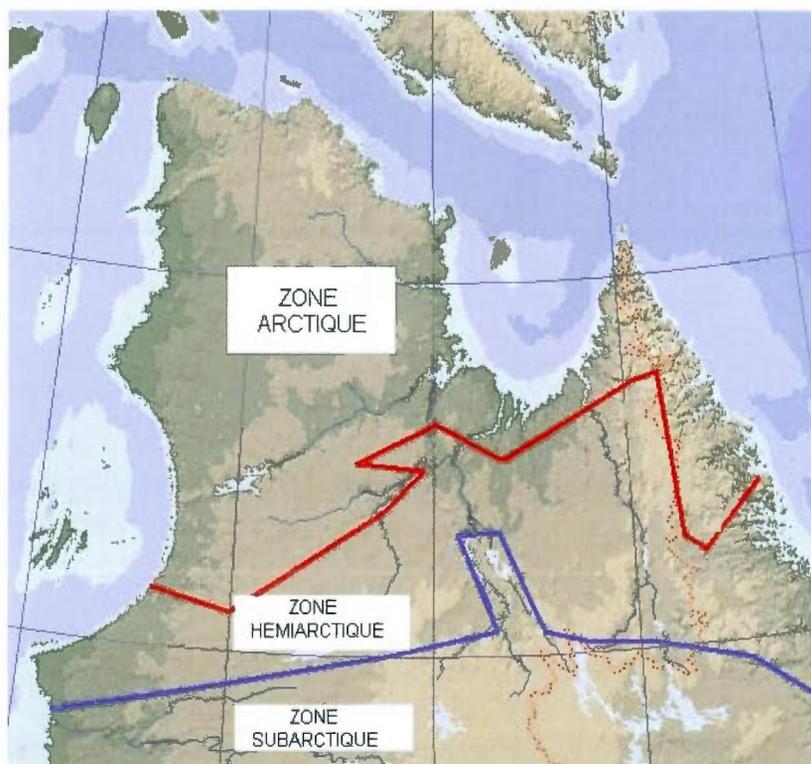


Figure 3.2 Cadre spatial (inspiré de Malaurie, 1964 : 61)

²¹ Le travail de Malaurie est ancien mais demeure le seul qui propose une cartographie du Nord québécois selon le type de végétation.

En ce qui concerne la période d'étude de notre mémoire, 1576 se pose comme la première borne car nous nous intéressons à la mise en place de la toponymie allochtone depuis les premières explorations dans les eaux arctiques du continent par Frobisher, et 2006 comme la deuxième borne parce que les dernières données disponibles de la CTQ remontent à cette année.

3.3.2 Échantillonnage

Nous nous limitons dans le cadre de ce mémoire à l'étude de la toponymie du littoral du Grand Nord québécois car l'ancienneté de la toponymie allochtone qui le caractérise permet de mieux comprendre l'évolution de l'appropriation du Grand Nord par les Autochtones depuis le XVI^e siècle. Outre son ancienneté, la toponymie du littoral possède une certaine complexité que nous croyons particulièrement féconde et appropriée pour établir des comparaisons entre les répertoires anglais, français et autochtone, car à un toponyme officiel du littoral correspond ainsi en général plusieurs variantes non-officielles dont la langue se distingue, rappelons-le, le plus souvent de celle du nom de lieu officiel (Hattersley-Smith, 1998 ; Müller-Wille, 1983).

Afin de constituer notre échantillon, nous avons créé une zone-tampon de 10 kilomètres autour du trait de côte tout en nous assurant que les îles du Nunavut ne soient pas incluses dans ladite zone-tampon. Cette méthode cartographique, qui permet de sélectionner aisément un ensemble d'individus pour constituer un échantillon, repose sur le choix délicat de la zone délimitée par le tampon. Pourquoi choisir ainsi 10 kilomètres plutôt que 5 ou 20? D'abord, il n'existe aucune définition précise du littoral, fondée sur des critères à la fois morphologiques et quantitatifs, et ce tant au Canada que dans le reste du monde. Puis, en raison de son immensité, le littoral du Grand Nord québécois est si hétérogène que nous ne pouvons pas nous reposer sur sa seule morphologie pour déterminer de manière précise notre zone-tampon. Enfin, remarquons que dans le cadre de notre recherche, la précision de la zone-tampon n'est pas si déterminante que cela, car les toponymes que ladite zone englobe ne sont pas tous apposés sur les cartes de manière précise. L'essentiel est de réunir dans notre zone

d'étude l'ensemble des toponymes du cordon littoral, que ces derniers fussent à moins de 10 kilomètres du trait de côte ou à un peu plus de 10 kilomètres.

Sur les conseils de Müller-Wille (2007), nous avons retenu 150 noms de lieux allochtones, auxquels nous avons ajouté les variantes autochtones desdits toponymes. Le chercheur canadien nous a recommandé de ne pas prendre plus de 150 toponymes allochtones afin d'avoir suffisamment de temps pour vérifier l'époque de création et l'origine de chaque toponyme dans les archives. Nous ne pouvions pas non plus travailler sur un corpus trop petit. Il est en effet difficile d'effectuer une analyse pertinente et représentative d'un corpus qui possède moins de 100 individus (L'Écuyer, 1987). L'échantillon devrait donc être suffisamment petit pour être traité dans le cadre d'un mémoire de maîtrise et suffisamment important pour faire ressortir des similarités et des oppositions dans la distribution des noms de lieux.

Pour définir notre corpus, nous avons adopté une méthode d'échantillonnage spatial. Cette méthode consiste à

couvrir spatialement toute la base de l'échantillonnage en transposant sur la zone d'étude une grille de cellules régulières de même taille puis en sélectionnant un point ou plusieurs points dans chaque cellule (Gumuchian et Marois, 2000 : 277-278).

Nous nous sommes appuyée pour cette opération sur les découpages cartographiques administratifs existants, et avons défini les cellules d'échantillonnage à partir de quadrants au 1 : 250 000, puis nous les avons utilisés pour sélectionner de manière aléatoire les toponymes de notre corpus. Les quadrants sélectionnés dans l'échantillonnage sont au nord de la limite entre les zones arctique et hémiarctique à l'exception du quadrant au sud-ouest de la carte (cf. figure 3.3) dont nous ne conservons que les toponymes situés en zone arctique. Signalons enfin que seuls les quadrants riverains ont été retenus, ceux-ci regroupant la très large majorité des lieux nommés et/ou habités du Grand Nord québécois.

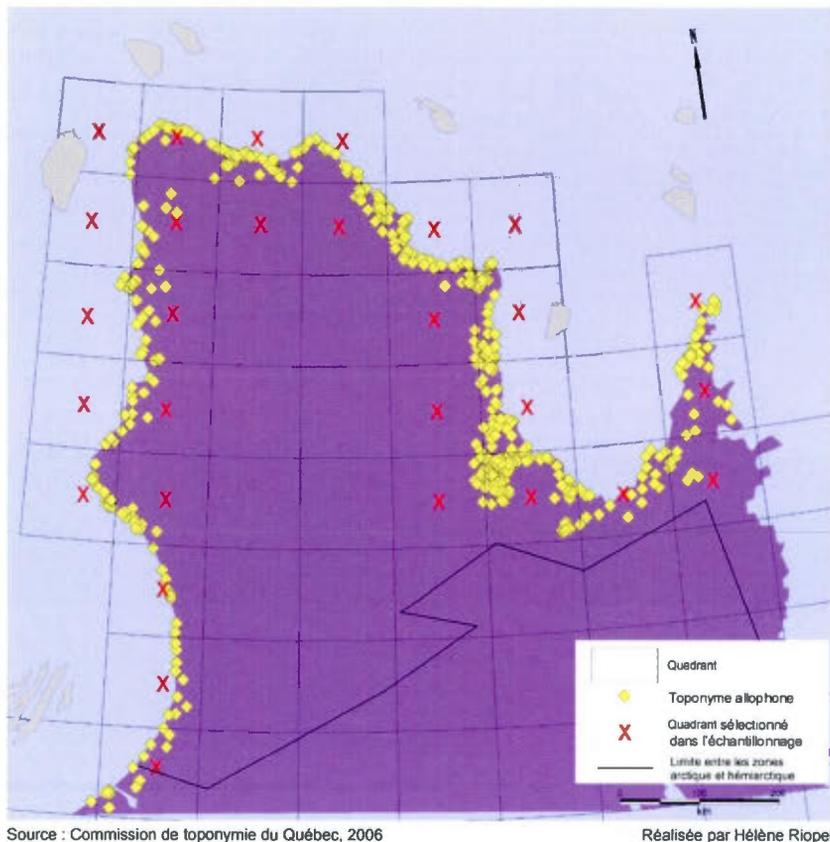


Figure 3.3 Une méthode d'échantillonnage spatial aléatoire

Afin de réunir 150 toponymes allochtones dans notre corpus, nous avons effectué un échantillonnage sur les seuls toponymes français et anglais. Les quadrants sélectionnés contiennent 1157 toponymes allochtones pour 569 familles²², soit 2,03 toponymes par famille. Nous avons choisi une méthode d'échantillonnage que nous avons appliquée non pas aux toponymes mais aux familles de toponymes afin de préserver les familles de toponymes et de comparer plus aisément les toponymes officiels à leurs variantes. Pour parvenir à constituer un corpus de 150 noms de lieu allochtones, nous avons sélectionné 80 familles de toponymes, soit 1 famille sur 7. Une fois la sélection aléatoire des familles de toponymes allochtones effectuée, nous avons réintégré dans notre corpus les variantes autochtones des

²² Une famille regroupe un toponyme officiel et une ou plusieurs variantes non officielles (Commission de toponymie du Québec, 2012e ; Müller-Wille, 1983).

toponymes français et anglais dans le but de ne perdre aucune variante des noms de lieux allochtones.

3.4 La méthode de collecte des données

Parce que la CTQ est chargée d'inventorier, de normaliser et de diffuser l'ensemble des toponymes présents sur le territoire du Québec (Commission de toponymie du Québec, 2012b), nous nous sommes adressée à elle pour obtenir l'ensemble de nos données toponymiques. En avril 2006, la CTQ nous a fourni non seulement la liste des toponymes situés au Québec au nord du 50^e parallèle, mais encore un certain nombre d'informations concernant lesdits toponymes. Chaque toponyme était ainsi accompagné de notes quant à son statut, sa date de création et, le cas échéant, sa date d'officialisation, sa langue, ses coordonnées géographiques, le type d'entité géographique qu'il désigne (par exemple un lac ou une rivière), la famille de toponymes à laquelle il appartient, et enfin, un champ-note qui donne des informations sur l'origine ou la signification du toponyme.

La base de données de la CTQ, aussi riche soit-elle, a été maniée avec précaution. Elle émane en effet d'une institution qui, rappelons-le, a été créée dans le sillon de la Charte de la langue française. On peut donc la présumer par conséquent très proche du pouvoir provincial et s'aligner sur le discours de ce dernier, notamment en ce qui concerne la promotion de la langue française en Amérique du Nord. Cela laisse supposer que ses données pourraient être autant source d'information que d'éventuelle désinformation. Nous nous sommes ainsi aperçue en étudiant les documents cartographiques issus du gouvernement fédéral que certains toponymes anglais créés au XX^e siècle n'avaient pas été recensés dans cette base de données. Nous avons donc comparé donc les cartes issues des acteurs anglophones à la base de données de la CTQ pour mettre en évidence le caractère incomplet de la base de données de la CTQ.

Cela précisé, notre objectif n'est pas de comparer la base de données de la CTQ à l'ensemble des cartes créées par les divers acteurs anglophones qui ont participé à

l'exploration du Grand Nord québécois ou à son exploitation. Cette opération d'archivage serait en effet impossible au regard du nombre de cartes produites depuis le XVI^e siècle et de l'inaccessibilité de certains fonds cartographiques. Nous ne pourrions pas donc pas reprocher à la Commission d'avoir oublié un toponyme anglais retrouvé sur une carte de la HBC enfouie dans les tiroirs des Archives nationales à Ottawa depuis deux siècles. En revanche, nous pourrions suspecter la CTQ d'oubli volontaire si elle ne reconnaissait pas l'existence de toponymes inscrits sur des cartes qui lui seraient tout à fait accessibles. C'est pourquoi nous avons employé des cartes sises au centre de conservation de Montréal, cartes auxquelles la CTQ a inévitablement accès²³. Nous avons sélectionné les cartes de langue anglaise dont le titre contient les mots « Ungava », « New Quebec » ou « Rupert Land » parce que les Canadiens anglais ont utilisé dans le passé ces termes pour désigner le Grand Nord québécois. Nous avons tenu compte par ailleurs des cartes de l'*Atlas du Canada* et des cartes hydrologiques et géologiques du gouvernement fédéral qui ne comportent pas ces termes dans leur titre mais qui concernent néanmoins notre zone d'étude. En somme, nous avons retenu parmi l'ensemble des cartes sises au centre de conservation de Montréal neuf cartes répondant à notre sélection par mots-clés, trois cartes de la 3^e édition de l'*Atlas du Canada*, une carte de la 2^e édition de l'*Atlas du Canada* ainsi que 18 cartes fédérales. Le nombre de cartes étant assez faible, il n'était pas nécessaire selon nous de raffiner davantage notre sélection de documents cartographiques.

Une fois cette sélection cartographique faite, nous avons comparé plus précisément l'ensemble des toponymes présents sur lesdites cartes et contenus dans la zone-tampon de 10 kilomètres autour du trait de côte du Grand Nord québécois aux toponymes allochtones recensés par la CTQ et circonscrits dans la même zone-tampon. Les toponymes anglais présents sur les cartes mais ignorés de la CTQ ont été comptabilisés. Ils ne seront pas toutefois réintégrés dans notre corpus toponymique, constitué uniquement des données de la CTQ, parce que nous ne cherchions pas, rappelons-le, à reconstituer de manière exhaustive le corpus toponymique anglais du Grand Nord québécois mais plutôt à saisir la politique toponymique québécoise de la CTQ en nous intéressant notamment à sa gestion du paysage toponymique anglais

²³ Se situe en Appendice B l'ensemble des cartes consultées pour effectuer les comparaisons.

3.5 Traitement et analyse des données

3.5.1 L'analyse de contenu de la toponymie

Afin de dégager toute la charge de signification de ce corpus toponymique, nous avons effectué une analyse de contenu des noms de lieux du Grand Nord québécois. Définie par Paisley (1969) comme

une phase du traitement de l'information dans laquelle le contenu de la communication est transformé par l'application objective et systématique de règles de catégorisation en données qui peuvent être résumées et comparées (Gumuchian et Marois, 2000 : 334),

cette méthode a été privilégiée parce qu'elle permet de réorganiser le corpus en « unités susceptibles d'être traitées comme une population au sens statistique du terme » (Gilbert, 1986 :16) pour aboutir à des mesures de la toponymie et comparer ainsi plus aisément les noms de lieux français, anglais et inuit du Grand Nord québécois. Et afin de répondre aux exigences d'objectivité de toute recherche, notre analyse de contenu se devait de traiter l'ensemble des toponymes du corpus, a pris en considération tous les faits significatifs et nous interdisait de ne retenir que les faits qui répondent à nos attentes (Gauthier, 1984).

3.5.2 Traitement préalable des données - Grille d'analyse des toponymes

Afin d'effectuer cette analyse de contenu, il nous a fallu construire une grille d'analyse de la toponymie (voir tableau 3.2). Cette grille avait pour but de nous permettre de systématiser les données toponymiques en les soumettant au même traitement et d'aboutir par là à une mesure des indicateurs toponymiques choisis (voir tableau 3.1). Les catégories qui composent cette grille renvoient aux indicateurs retenus puisqu'elles qualifient chaque toponyme quant à son statut, sa langue, le type d'entité qu'il désigne, ses variantes, sa date ou son époque de création, le cas échéant sa date ou son époque d'officialisation, puis elles nous informent quant à son nommant, l'origine socio-linguistique du nommant et l'origine socio-linguistique

de la personne nommée s'il s'agit d'un nom de lieu dédicatoire ; enfin elles mesurent le degré d'attractivité ou de répulsivité des représentations nordiques des toponymes liés au Nord. De manière à faire ressortir davantage d'informations des toponymes et d'en extraire les données nécessaires à notre démonstration, nous classons les toponymes selon une typologie qui s'inspire des typologies de noms de lieux élaborées par Lapierre (1981) et Hamelin (1980).

3.5.2.1 Typologie de toponymes

Lapierre (1981), qui s'est intéressé aux noms de lieux français de l'Ontario, distingue quatre types de toponymes : les toponymes dédicatoires (saints/missionnaires/personnalités politiques/pionniers), les toponymes descriptifs, les toponymes anecdotiques (qui sont liés à des événements²⁴) et les toponymes liés à l'hydrographie. Hamelin (1980) propose quant à lui sept classes de toponymes dans son ouvrage *Nordicité canadienne* :

- les dédicaces personnelles (liens étroits entre le lieu et la personne) : détroit de Parry ;
- les dédicaces purement honorifiques : Pointe Louis XIV ;
- les dédicaces relationnelles (par exemple, les patrons d'expédition) ;
- les toponymes relatifs aux traits naturels ;
- les toponymes relatifs aux activités de l'homme (par exemple, Uranium City) ;
- les toponymes relatifs aux noms de bateaux ;
- les toponymes consacrés aux termes subjectifs (par exemple, Grave Point).

Compte tenu de nos propres objectifs, notre typologie de toponymes compte quatre catégories jugées amplement suffisantes :

- dédicaces (personnelles ; honorifiques ; relationnelles ; saints, Église ; missionnaires ; familiales ; noms de bateaux) ;
- toponymes descriptifs (flore ; faune ; reliefs ; eaux ; formes/couleurs ; métaux/minerais) ;
- toponymes liés aux activités humaines ;
- puis toponymes subjectifs.

Comme Lapierre, nous avons regroupé dans une catégorie unique les toponymes dédicatoires et dans une autre les toponymes descriptifs au lieu d'attribuer à la toponymie

²⁴ Exemple : un explorateur qui a vu une baleine noire dans une anse décide de baptiser l'anse « Anse à la Baleine noire ».

dédicatoire diverses catégories à l'instar d'Hamelin. Nous avons procédé ainsi pour marquer les différences entre, d'une part, la toponymie dédicatoire qui témoigne d'une appropriation purement symbolique du Grand Nord québécois et, d'autre part, la toponymie descriptive qui, parce qu'elle nécessite d'observer le terrain, témoigne d'une appropriation plus forte du territoire. Contrairement à ces deux auteurs, nous avons décomposé la catégorie « toponymie descriptive » en plusieurs sous-catégories de toponymes afin de mettre en évidence les éléments du paysage arctique que les nommants valorisent le plus dans leurs choix de dénomination. Ce traitement constitue selon nous une porte d'entrée valable à l'étude de l'imaginaire nordique car il permet d'identifier les éléments naturels de l'Arctique qui retiennent le plus l'attention des nommants. Les toponymes subjectifs qu'Hamelin a identifiés sont particulièrement féconds pour étudier les représentations nordiques puisqu'ils permettent de savoir si les Allochtones et les Autochtones valorisent ou dévalorisent les lieux qu'ils nomment. C'est pourquoi nous leur avons attribué une catégorie spécifique. Puis, nous avons retenu la catégorie « toponymes liés aux activités humaines » proposée par Hamelin parce que ces noms de lieux renseignent spécialement sur l'appropriation matérielle du Grand Nord québécois.

La typologie de toponymes dédicatoires proposée par Hamelin nous paraît tout à fait appropriée à notre étude parce qu'il l'a créée dans le cadre d'une recherche sur le Grand Nord et de l'Extrême Nord canadien, soit un espace dans lequel s'inscrit le Grand Nord québécois. Ainsi, nous avons défini les sous-catégories de toponymes dédicatoires suivantes : personnelles ; honorifiques ; relationnelles ; noms de bateaux. Nous y avons ajouté toutefois la sous-catégorie « toponymie dédicatoire familiale » car nous nous avons réalisé au cours du traitement de notre corpus que certains nommants choisissaient de rendre hommage à leur conjoint(e) ou à leurs enfants par les noms de lieux qu'ils ont créés. Constatant, comme Lapierre (1981) a pu le faire dans son étude, l'importance des noms de lieux religieux dans notre corpus, nous avons défini les sous-catégories « saints ; Église » et « missionnaires » qui permettent de distinguer la toponymie dédicatoire religieuse purement honorifique, donnée en l'honneur de personnalités religieuses qui ne sont jamais allées dans le Nord, de la toponymie dédiée aux religieux qui ont effectué des missions dans l'Arctique. Ce raffinement de la toponymie dédicatoire devrait nous permettre de saisir plus finement les référents culturels des nommants et de mieux illustrer ainsi la valeur identitaire de la toponymie.

3.5.2.2 Sources employées pour dater les toponymes puis identifier les nommants et les nommés.

Des informations, tels que le statut, la langue ou le type d'entité du toponyme ont été faciles à trouver dans la base de données de la CTQ. En revanche, la CTQ n'a pas cherché à identifier les nommants ainsi que les nommés et les époques de création des toponymes de manière systématique. Afin de collecter ces informations, nous avons consulté des sources tels que les articles et ouvrages de Müller-Wille (1983, 1984, 1987, 2001, 2003), des historiens Cooke (2005), Morantz (2002), Ruggles (1991), les travaux de Brochu (1962a, 1962b, 1967) ou bien les cartes de l'*Atlas du Canada* (voir Annexe B). Nous avons croisé autant que faire se peut les données de la CTQ avec celles de ces diverses sources en analysant, par exemple, le toponyme Mandarin Island grâce à deux sources. La CTQ précise que ce toponyme a été signalé pour la première fois sur une carte du ministère des Mines et des relevés techniques de 1954. Cette indication laisse supposer que le toponyme a été créé dans les années 1950 et qu'il émane du gouvernement fédéral. Une hypothèse confirmée

grâce à un article de Müller-Wille (1983) qui affirme que l'augmentation des relevés hydrologiques fédéraux dans les années 1950 a entraîné une multiplication des toponymes anglais tels que Mandarin Island, Old Squaw Island ou Bittern Island.

3.5.3 Traitement des données

Le traitement des données a été effectué dans un premier temps sur l'ensemble des toponymes de l'espace étudié et, dans un deuxième temps, sur l'échantillon dégagé de la zone-tampon. Afin de visualiser la répartition spatiale de la toponymie du Grand Nord québécois, nous avons réalisé des cartes de semis de toponymes dont le principe est de représenter chaque nom de lieu par un point et de mettre ainsi en valeur les zones les plus nommées par les Allochtones et les Autochtones. Ces cartes offrent un premier éclairage sur les différences de répartition entre les toponymies. Puis nous avons construit une carte qui illustre l'exploration et l'exploitation du Grand Nord québécois par les Allochtones, ce dans le but de rassembler les principaux éléments permettant de comprendre la répartition des toponymes allochtones.

Afin d'effectuer notre analyse de contenu, notre échantillon a d'abord été soumis à notre grille d'analyse (cf. tableau 3.2). Puis les données relatives à cette analyse ont été saisies et compilées dans un fichier informatique selon la langue, le statut, l'époque de création ou la catégorie de nommants. Nous avons traité ensuite de façon quantitative les données recueillies qui ne peuvent pas faire l'objet d'un traitement statistique complexe en raison de la nature non probabiliste de l'échantillon en les soumettant à un traitement statistique simple (calculs de fréquences) afin d'en recueillir des données synthétiques plus faciles à manier. La partie descriptive a consisté à transcrire les résultats dans des formats (graphiques, tableaux, cartes, ...) permettant leur visualisation. Le but de pareille opération était « de construire une représentation aussi exacte que possible de la réalité, en regroupant dans un tableau complet et cohérent les informations collectées sur les phénomènes étudiés » (Loubet del Bayle, 2000 : 142 in Rioux-Hébert, 2005 : 64) afin de faciliter l'exploitation de données nombreuses et de natures variées. Créer des graphiques, utiliser des tableaux, faire ressortir des rapports

simples sont autant de techniques que nous avons employées pour synthétiser les données et en extraire les informations essentielles. Nous avons à cet effet recouru aux tableaux croisés qui « servent à examiner si les hypothèses formulées sont acceptables » (Berthier, 1998 : 193). Par exemple, une hypothèse formulée sur les différences de modes de représentation du Nord entre les Canadiens anglais et les Québécois, peut être confirmée ou infirmée lorsque nous croisons les variables « représentations du Nord » et « langue ».

3.5.4 Analyse des données

Une fois ce traitement effectué, nous avons cherché à mettre en évidence les ressemblances et les contrastes entre les toponymies anglaise, française et autochtone. Sachant que nommer les lieux est une activité sociale qui doit être toujours comprise comme étant le produit d'un contexte social, économique et culturel (Mondada, 2003), et que cette activité émane d'acteurs qui explorent et exploitent le territoire dans des buts qui leur sont propres (Duhaime & Bernard, 2001), notre analyse ne se limite toutefois pas aux distinctions linguistiques mais tient compte des diverses catégories de nommants et des époques de création des noms de lieux. Nous tentons ainsi de déterminer si les valeurs (historiques, identitaires, politiques) et les fonctions (économiques et de repérage) associées à la toponymie, ainsi que les représentations nordiques inscrites dans les noms de lieux, diffèrent selon les nommants et les époques. S'il s'avère que ces éléments sont liés, cela pourrait suggérer non seulement que les choix toponymiques varient selon les nommants parce que ces derniers auraient chacun des intentions qui leur seraient propres quant au Grand Nord québécois, mais aussi que chaque époque serait marquée par des catégories de nommants particulières. Ce faisant, nous avons cherché à comprendre les intentions qui président à la destinée de la toponymie ainsi que les contextes socio-économiques et culturels dans lesquels la toponymie est apparue. Pour parachever notre interprétation des données toponymiques, nous avons essayé de savoir à quel discours nordique nous pouvons associer les intentions des nommants puis de montrer en quoi les discours sur le Nord varient selon les époques, ce toujours afin de comprendre l'évolution de l'appropriation du Grand Nord québécois.

Les cartes et séries de graphiques qui sont issues de notre démarche méthodologique et qui synthétisent les résultats de l'analyse de contenu seront présentées dans le prochain chapitre où nous ferons part de nos premières analyses concernant les différences entre les toponymies des Québécois, des Canadiens anglais et des Inuit.

CHAPITRE IV

ÉTAT DES LIEUX ET ANALYSE DE PREMIER NIVEAU DES RÉSULTATS

Dans ce présent chapitre où nous ferons état des constatations qui se dégagent du cumul et des premiers recoupements de nos données, nous nous attachons surtout à décrire et à analyser les différences entre les toponymies en effectuant une analyse de contenu de notre échantillon. Cette analyse est difficile à concevoir sans avoir au préalable une vision globale de la toponymie mise en place dans le Grand Nord québécois. C'est pourquoi notre analyse est précédée d'une étude plus générale de la toponymie qui, s'appuyant sur une cartographie des noms de lieux du Grand Nord québécois, offre un premier éclairage sur la répartition de la toponymie et son évolution depuis les débuts de l'exploration par les Européens. Elle signale également certaines différences majeures entre, d'une part, les toponymies autochtone et allochtone et, d'autre part, les toponymies française et anglaise.

4.1 Répartition des toponymies allochtone et allochtone

Nous représentons sur les cartes suivantes non seulement les noms de lieux officiels mais aussi les noms de lieux non officiels. Si nous avions ignoré les toponymes non officiels, les toponymies anglaise et autochtone, caractérisées par moins de 45% de noms de lieux officiels, auraient été largement sous-représentées, alors que la toponymie française, constituée à 80% de noms de lieux officiels, aurait été surreprésentée. Ce travail cartographique ne se limite

donc pas à représenter le cadre spatial défini au chapitre III mais concerne un espace plus étendu, le Kativik, ce afin d'avoir une vision plus générale du phénomène étudié et, ainsi, mieux faire ressortir le phénomène qui nous intéresse.

4.1.1 Différences de localisation entre les toponymies allochtone et allochtone

Nous pouvons tout d'abord dégager des figures 4.1 et 4.2 que le Kativik possède un nombre beaucoup plus réduit de toponymes que le reste du Québec. Les régions intérieures du Kativik, qui sont constellées de milliers de lacs, sont faiblement nommées, ce qui signifie que de nombreux éléments de sa géographie restent innommés encore aujourd'hui. Par ailleurs, les noms de ces lieux se répartissent de façon inégale sur l'ensemble du territoire : alors que les noms de lieux sont presque absents des terres intérieures, le littoral est densément nommé. Nous remarquons en effet que les toponymes autochtones sont nombreux sur les côtes mais rarissimes lorsque nous nous éloignons à plus de 50 kilomètres du rivage (cf. figure 4.2). Pareille densité toponymique sur les fronts de mer n'est guère surprenante puisque le mode de vie inuit se fonde sur la chasse des mammifères marins. Mais plus encore, cette forte corrélation positive entre la densité toponymique et la proximité des villages révèle l'impact de la politique de sédentarisation des populations inuit mise en place dans les années 1950 par le gouvernement fédéral (Duhaim et Bernard, 2001). Si la mise en place de la toponymie autochtone littorale est relativement simple à expliquer dès lors qu'on l'associe à son mode de vie ou à pareilles politiques, il est plus difficile de comprendre l'existence de zones densément peuplées situées à plus de 50 kilomètres des côtes, en particulier dans l'est de la baie d'Ungava et dans la région d'Inukjuak. Quelle pratique du territoire peut en effet expliquer la présence de toponymes inuit dans ces régions ? Sachant l'importance que les Inuit vouent à la toponymie dans le repérage des territoires de chasse, cette toponymie est-elle liée à des activités cynégétiques spécifiques ? C'est ce que nous chercherons à déterminer lorsque nous nous interrogerons à la fin du présent chapitre sur les diverses fonctions de la toponymie inuit.

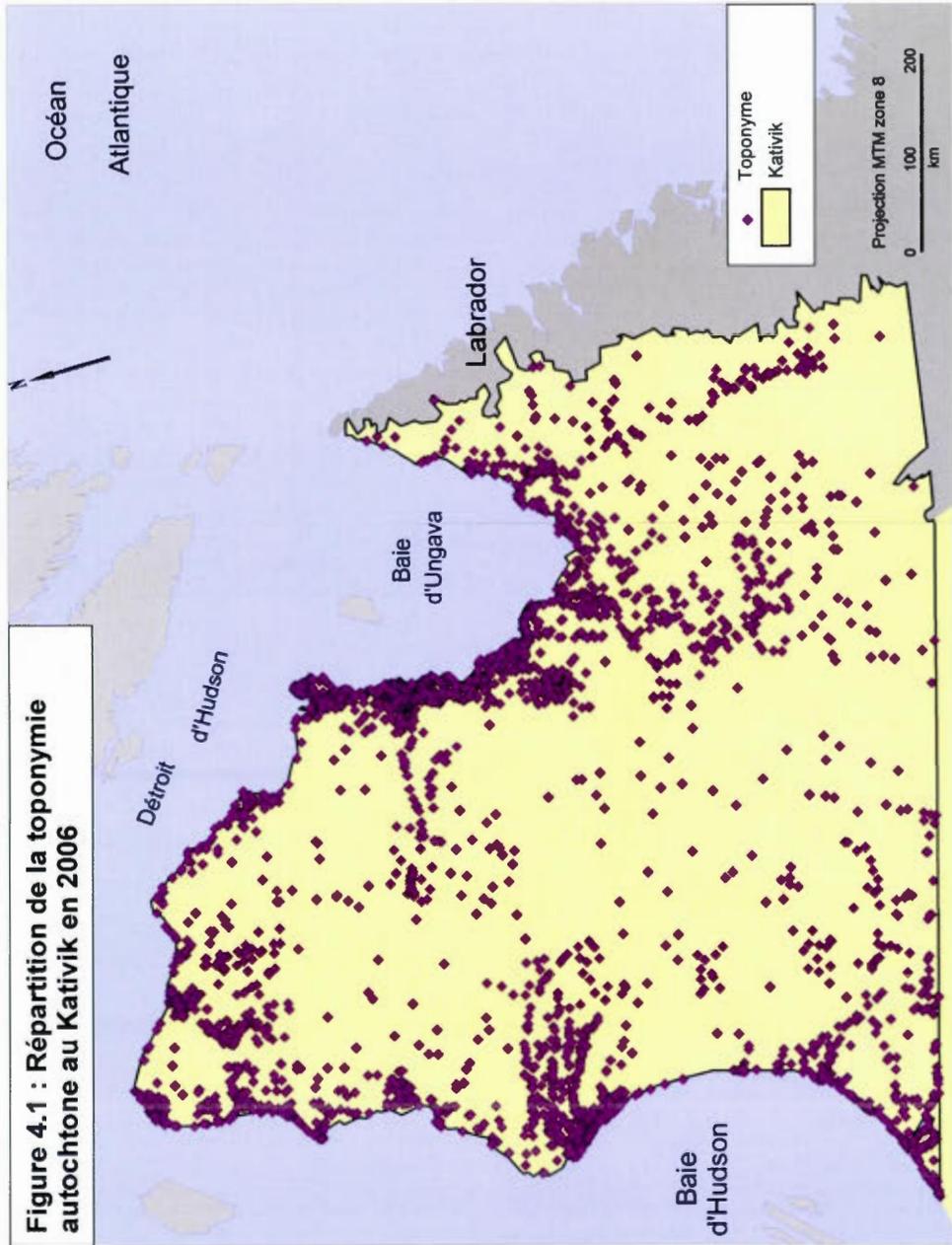
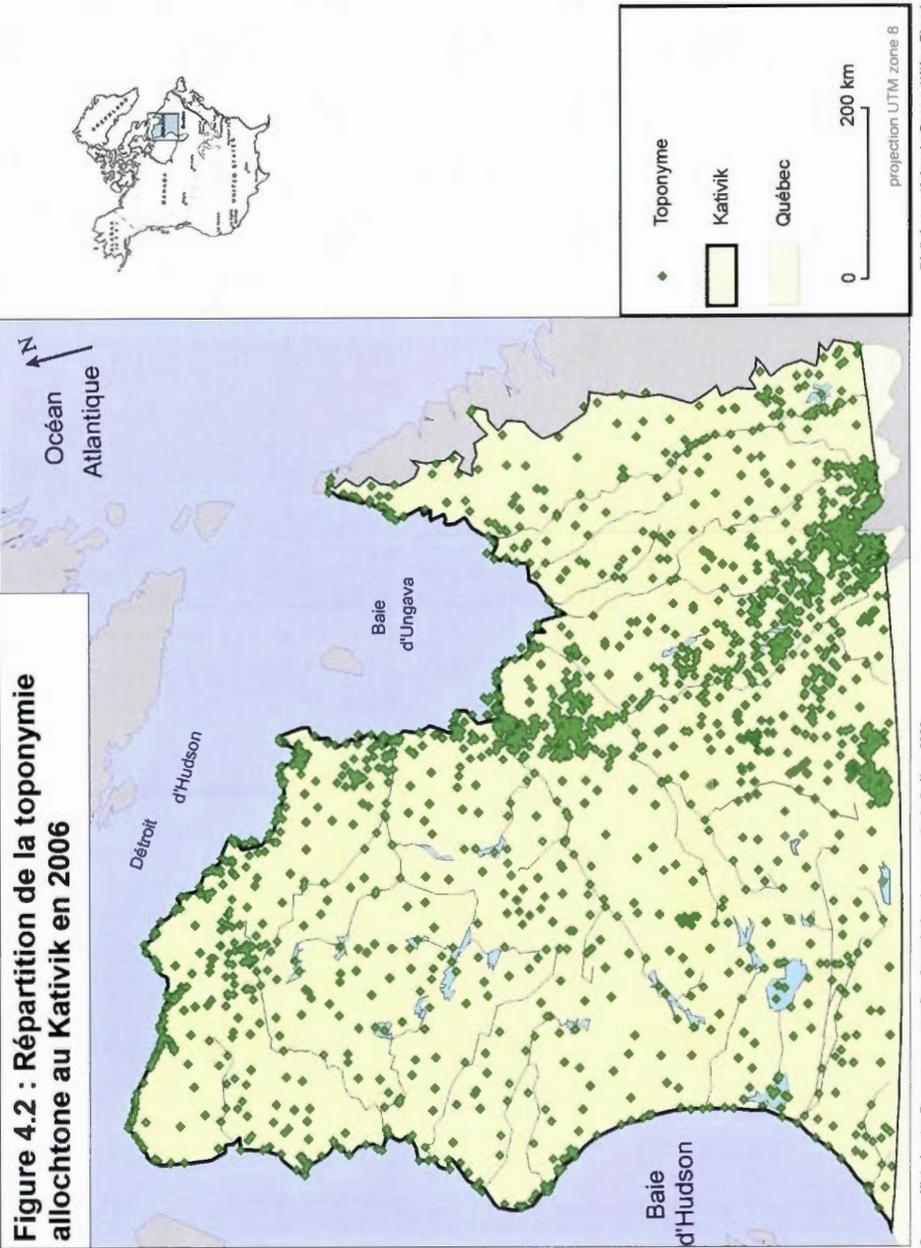


Figure 4.1 : Répartition de la toponymie autochtone au Kativik en 2006

Source : Ministère des Ressources naturelles, Commission de toponymie du Québec, 2006.



Réalisée par Jérémy Le Page et Hélène Riopel

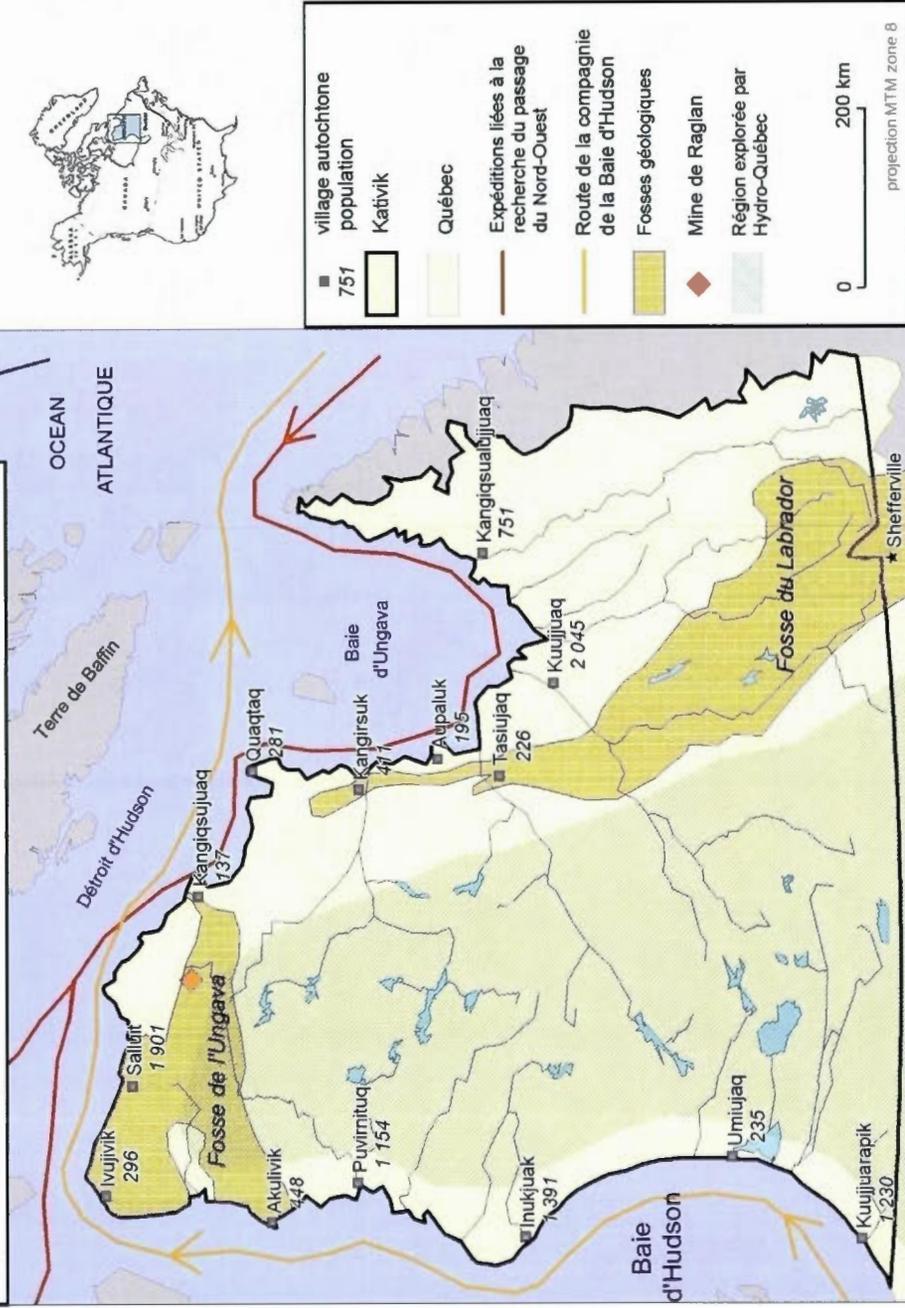
En comparant ces deux cartes, nous remarquons également que la toponymie allochtone se distingue de la toponymie autochtone par une répartition spatiale moins inégale. En effet, tandis que la densité toponymique du littoral est moyenne, celle des terres intérieures est faible et se répartit de façon assez régulière sur tout le territoire, sauf dans l'est du Kativik où nous constatons une forte concentration de toponymes allochtones dans une diagonale de 50 km allant du sud-est de la baie d'Ungava à Schefferville.

4.1.2 Les différentes phases d'exploration et d'exploitation du Kativik

Afin de comprendre à quel point le Kativik a été avant tout exploré mais peu exploité par les Allochtones et que son appropriation matérielle par les Allochtones est faible, nous avons retracé les grandes périodes de l'histoire allochtone du Kativik au cours desquelles Anglophones et Francophones ont nommé le Kativik et en avons cartographié les principaux éléments (figure 4.3).

Les navigateurs anglais engagés dans la quête du passage du Nord-Ouest puis les commerçants de la HBC sont les premiers Allochtones à nommer le Kativik (Ruggles, 1991). Ils créent toutefois un nombre restreint de toponymes. Ils ne cherchent pas à explorer le Kativik qui ne représente qu'une zone de passage entre l'Europe et l'Asie pour les explorateurs de l'époque moderne et entre les postes de fourrure importants de la baie d'Hudson (Fort Moose, Fort Churchill et Fort York) et l'Europe pour les commerçants de la HBC.

Figure 4.3 : Exploration et exploitation du Kativik en 2006



Source : Ministère des Ressources naturelles, Commission de toponymie du Québec, 2006.

L'installation des premiers postes de fourrure de la HBC en Ungava au milieu du XIX^e siècle marque le début de l'exploration allochtone des terres du Kativik. À la fin du XIX^e siècle, des hydrologues chargés par le gouvernement fédéral d'observer les glaces marines nomment au gré de leurs explorations les côtes du Kativik (Cooke, 2005). Des géologues envoyés par la Commission de géologie du Canada pour décrire le climat, la botanique et la géologie des terres intérieures du Kativik, ont baptisé des monts, des collines et des lacs de ces régions presque inconnues des Allochtones (ministère des Richesses naturelles, 1966, 1971). Le géologue Low découvre ainsi au début du XX^e siècle la fosse du Labrador où il constate la présence de gisements ferrifères et cuprifères. Mais ses découvertes n'intéressent les sociétés privées anglo-saxonnes et le gouvernement fédéral qu'au moment du boom minier dans les années 1950 (Dufour, 1983). Puis l'ouverture de la mine de Schefferville sur les grands gisements ferrifères de la fosse du Labrador en 1957 marque l'engagement du gouvernement provincial au Kativik et convainc les sociétés privées canadiennes-françaises du potentiel minier du Kativik (Cholette, 2000). Le gouvernement provincial et les sociétés y organisent dès la fin des années 1950 des explorations minières plus fréquentes. Ils cartographient et nomment de larges secteurs de la fosse du Labrador, de la fosse de l'Ungava et du sud-ouest du Kativik (cf. figure 4.4).

Les fortes concentrations de toponymes allochtones dans la fosse du Labrador ou la fosse de l'Ungava sont ainsi liées à l'exploration minière menée par le gouvernement provincial, le gouvernement fédéral et les sociétés privées anglo-saxonnes et canadiennes-françaises. Si les deux toponymies allochtones possèdent des caractéristiques communes – notamment qu'elles sont toutes deux liées à la prospection minière – une comparaison des cartes des semis de toponymes anglais et français a mis en évidence le fait que ces toponymies se distinguent par leur répartition et leurs origines respectives.

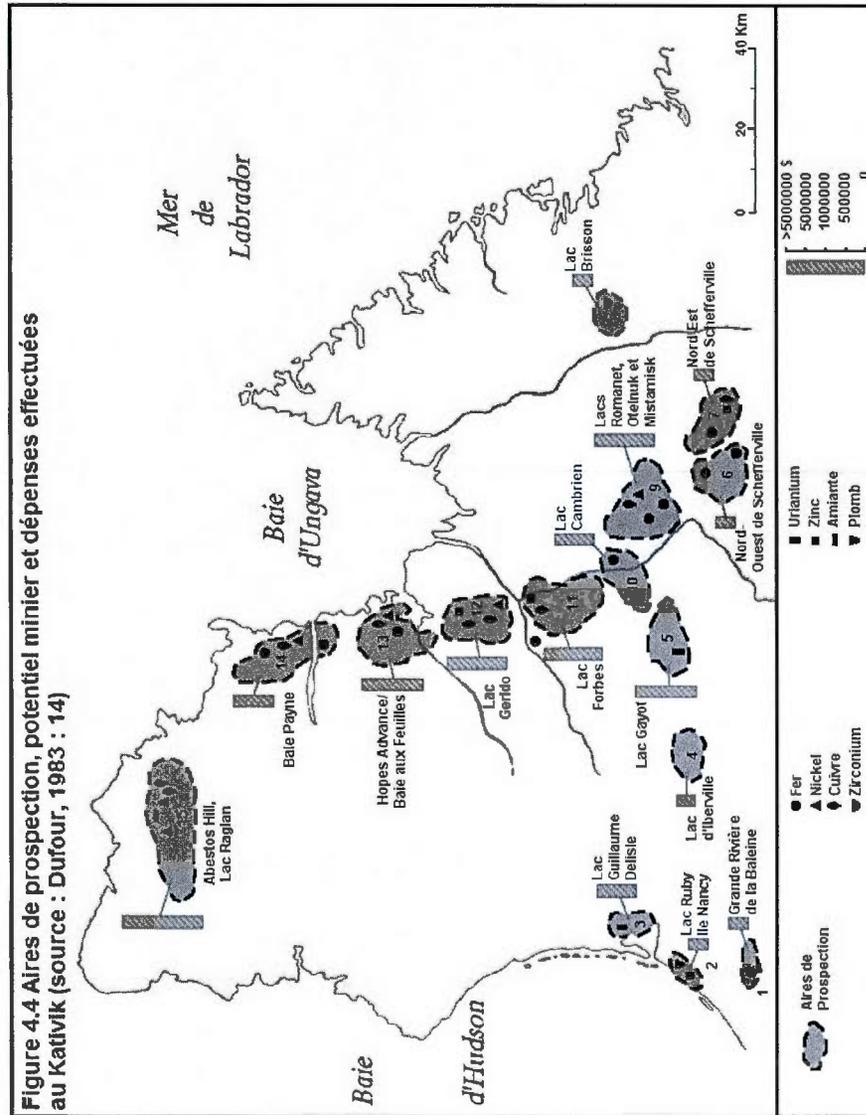


Figure 4.4 Aires de prospection, potentiel minier et dépenses effectuées au Kativik (Source : Dufour, 1983)

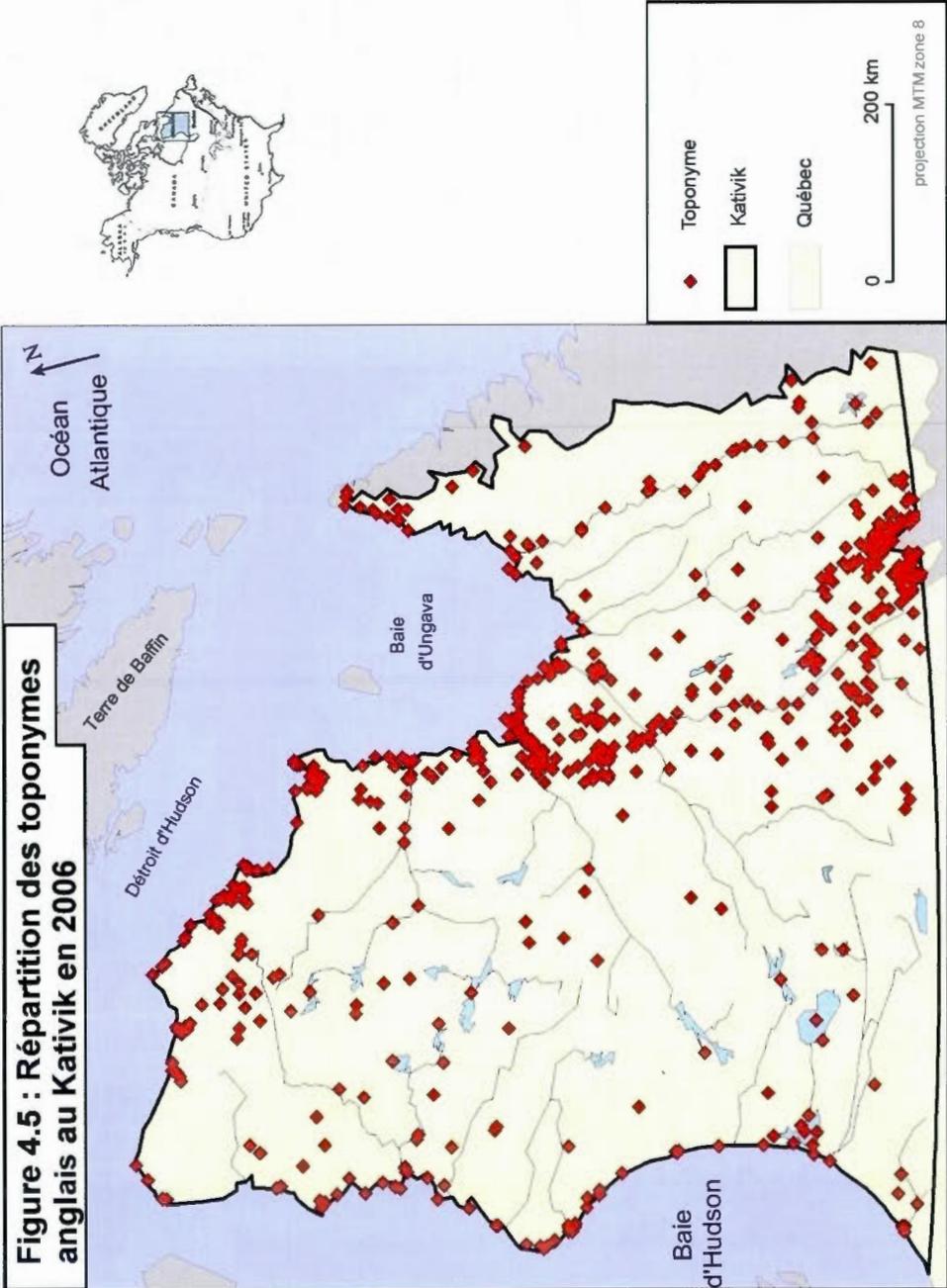
4.1.3 Des différences dans la logique de répartition entre la toponymie française et la toponymie anglaise

Les figures 4.5 et 4.6 représentent l'ensemble des noms de lieux allochtones officiels et non officiels. Nous remarquons d'entrée de jeu que les toponymes français sont plus nombreux que les toponymes anglais. Parmi les 2 309 toponymes allochtones recensés au Kativik par la Commission de toponymie du Québec en 2006, 65% sont français et 35% anglais. Cette situation peut étonner sachant l'engagement tardif du Québec francophone dans la région. Mais qu'en est-il vraiment?

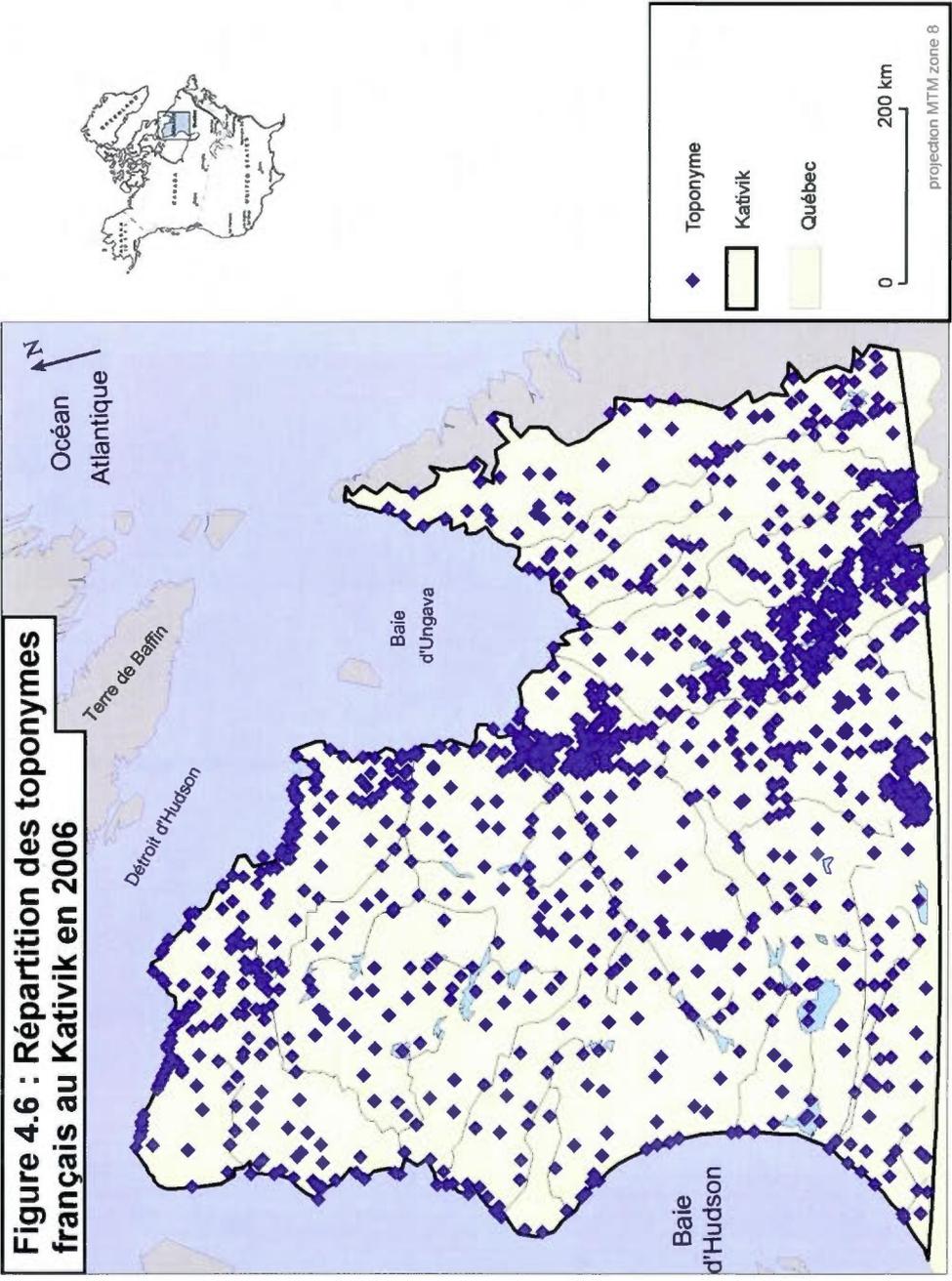
De façon plus détaillée, si les toponymes anglais semblent aussi nombreux que les toponymes français sur les côtes, ils sont beaucoup plus rares dans les régions situées à plus de 50 kilomètres du rivage, sauf dans quelques secteurs de la fosse du Labrador (soit les environs de Schefferville, de la Baie-aux-Feuilles et du lac Gérido) et de la fosse de l'Ungava (la région du lac Raglan) caractérisés par d'importants travaux de prospection minière²⁵. Des régions intérieures de l'ouest du Kativik sont quant à elles caractérisées par un semis de toponymes français mais ne possèdent aucun toponyme anglais. Il en est ainsi car ce secteur n'a pas été exploré ou n'a pas retenu l'attention des Anglophones, tant et si bien qu'il a été nommé par Hydro-Québec dans les années 1960. La société d'État organise en effet au cours de cette décennie des missions aériennes de reconnaissance destinées à « dresser le portrait du territoire [de la Baie-James et de l'ouest du Kativik] et de déterminer son potentiel hydroélectrique » (Desbiens, 2004a : 95) et nomme au cours de ces expéditions les lacs de l'ouest du Kativik. Et si la répartition de la toponymie liée à la prospection minière est très hétérogène sur le territoire du Kativik parce qu'on y nomme seulement les secteurs dotés d'un potentiel minier, la toponymie issue des travaux de repérage par Hydro-Québec se distribue de façon plus régulière parce que la société d'État a cherché à nommer les seuls lacs qui présentaient pour elle un potentiel énergétique mais à baptiser de noms français un large secteur du Kativik jusqu'ici inexploré par les Québécois. Enfin, nous observons une concentration des toponymes anglais autour des villages, un phénomène à associer à la

²⁵Voir la figure 4.4 pour davantage de précisions sur la localisation des secteurs mentionnés.

construction des postes de fourrures de la HBC et à l'implication du gouvernement fédéral dans la transformation de ces postes en villages inuit dans les années 1950 (Cooke, 2005).



Source : Ministère des Ressources naturelles, Commission de toponymie du Québec, 2006.
Réalisée par Jérémy La Page et Hélène Riopel



Cette première lecture globale permet de rendre compte des différences de répartition entre les toponymies anglaise, française et inuit et d'avoir un premier aperçu des différences qui les caractérisent. Elle ne nous suffit pas néanmoins pour mettre en évidence toutes les valeurs et fonctions associées aux toponymies allochtone et autochtone. C'est pourquoi nous avons réalisé, suite à cette première comparaison, une étude un peu plus approfondie de notre corpus toponymique.

4.2 Analyse de premier niveau de la toponymie

Cette première analyse comporte quatre étapes. D'abord elle présente brièvement l'évolution des toponymies anglaise et française du Grand Nord québécois. Puis elle propose un premier éclairage sur des enjeux politiques des toponymies mises en place par les Allochtones. Elle s'attache ensuite à dégager les différences les plus marquantes entre les modes d'appropriation du Grand Nord des Québécois et ceux des Anglophones. Enfin, elle cherche à mieux appréhender les différences entre les toponymies autochtone et allochtone.

4.2.1 Évolution des toponymies française et anglaise

Les résultats des tableaux 4.1 et 4.2 confirment nos constatations antérieures quant aux différences entre les deux toponymies allochtones et leur évolution depuis le XVI^e siècle.

Tableau 4.1 Toponymie marine allochtone du Grand Nord québécois en 2006

	1576-1912	1912-1950	1950-1961	1961-1977	1977-2006	TOTAL
Toponymes français	1	1	6	16	0	24
Toponymes anglais	18	13	11	0	0	42

Source : Commission de toponymie du Québec, 2006

Tableau 4.2 Toponymie terrestre allochtone du Grand Nord québécois en 2006

	1576-1912	1912-1950	1950-1961	1961-1977	1977-2006	TOTAL
Toponymes français	0	1	16	6	1	24
Toponymes anglais	2	5	4	1	0	12

Source : Commission de toponymie du Québec, 2006

La toponymie anglaise est ainsi plus ancienne, concerne surtout le littoral et n'a pratiquement pas évolué depuis 1961. À l'inverse, la toponymie française, presque absente jusqu'en 1950, a connu une augmentation très importante entre 1950 et 1977. Les noms de lieux français désignent dans des proportions égales des entités géographiques marines et terrestres. L'augmentation des toponymes terrestres associés au boom minier dans les années 1950 et de la toponymie marine anglaise associée aux expéditions scientifiques organisées par le gouvernement fédéral y est clairement montrée. Le ralentissement de la création de toponymes terrestres dans les années 1960 s'explique quant à lui par la baisse de la prospection minière. Les années 1960, marquées par la francisation massive des côtes du Grand Nord québécois, explique quant à elle l'augmentation significative de la toponymie française littorale entre 1961 et 1977. À l'inverse, la présence d'un seul nom de lieu anglais créé après 1961 témoignerait de la volonté de la Province d'exclure les noms de lieux anglais depuis que le pouvoir provincial décide seul de la gestion de sa toponymie.

Depuis 1977, disions-nous, le nombre de toponymes français n'a pas beaucoup augmenté. La CTQ dit plutôt vouloir privilégier depuis ce moment l'intégration de la toponymie autochtone à sa base de données (Bonnely, 1996 ; Vallières, 1989). Cela ne signifie pas pour

autant que les Québécois ne s'intéressent plus au Grand Nord québécois. Par exemple, la chaîne des Torngats, située dans le nord-est du Grand Nord québécois, n'est presque pas nommée par les Francophones (cf. figure 4.4) alors que le gouvernement provincial et les sociétés minières y organisent des campagnes de prospections minières depuis les années 1990 (ministère des Ressources naturelles et de la Faune, 2008, 2012). Cela nous amène à croire que si les Québécois cherchent encore aujourd'hui à explorer et à exploiter le Grand Nord, leur volonté d'appropriation de ce territoire ne se manifeste plus dorénavant à travers la toponymie, mais peut-être sous une autre forme.

4.2.2 Valeur politique des toponymies allochtones

Afin d'illustrer la valeur politique de la geste toponymique ici dégagée, nous avons réalisé des graphiques (cf. figures 4.7 et 4.8) qui, en comparant la toponymie officielle à la toponymie non officielle, met en évidence la volonté des Francophones à exclure la toponymie anglaise du paysage toponymique officiel.

Différencier les toponymes français des toponymes anglais, opération nécessaire à l'élaboration de ces graphiques, n'est pas aisé car la CTQ utilise des codes linguistiques qui ne tiennent pas compte de l'origine des toponymes dans sa base de données. Elle définit par exemple le toponyme pointe de la Jauge comme français mais ne précise pas que ce dernier est une traduction littérale du toponyme Gauge Point. C'est pourquoi distinguons-nous dans nos graphiques, parmi les toponymes français, les toponymes anglais qui ont été traduits intégralement en français. À l'inverse, nous choisissons d'inclure dans la catégorie « toponymes anglais » les toponymes anglais dédicatoires dont le générique a été traduit en français, comme pointe Hubbard, forme officielle de Hubbard Point.

Figure 4.7 Époques de création des toponymes allochtones du Grand Nord québécois, 1610-2006

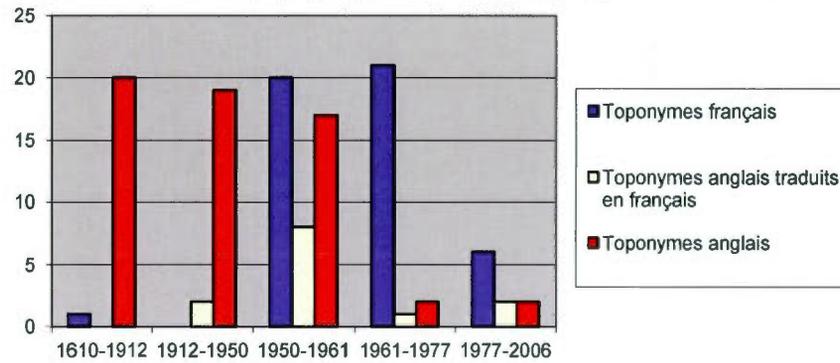
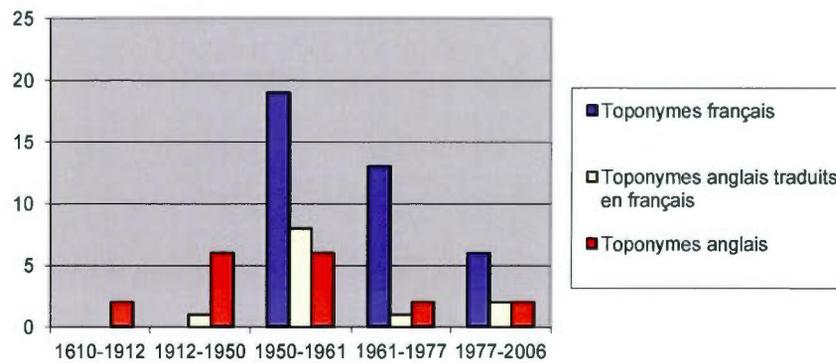


Figure 4.8 Époques de création des toponymes allochtones officiels du Grand Nord québécois, 1610-2006



Il est important selon nous de repérer finement ces différences linguistiques pour comprendre comment la province du Québec a géré la toponymie anglaise du Grand Nord québécois. En comparant ces deux graphiques, nous remarquons ainsi que peu de toponymes anglais sont officiels. La présence de nombreuses variantes anglaises aux toponymes officiels cap Hopes Advance et cap Wolstenholme expliquent sans doute pourquoi moins de 10% des toponymes anglais créés entre 1610 et 1912 possèdent un statut officiel. En revanche, nous ne pouvons pas invoquer les mêmes raisons pour expliquer pourquoi seulement 30% des toponymes anglais créés entre 1912 et 2006 sont officiels. C'est plutôt la politique toponymique de la Commission de géographie qui traduit en français les génériques anglais (par exemple, Apex Hill traduit en colline Apex) et désofficialise les toponymes anglais (Rayburn, 1972) qui explique ce phénomène. Les graphiques 4.7 et 4.8 témoignent par ailleurs de la francisation massive des années 1960 mais mettent en évidence une autre vague de francisation dans les années 1950

Nous dénombrons parmi les toponymes français créés entre 1950 et 1977 neuf noms de lieux qui n'ont pas été officialisés. Nous ignorons les raisons qui ont poussé la Province à refuser l'officialisation de certains toponymes, comme pointe Saint-Germain ou pointe de la Mortagne, créés par Brochu. Mais, pour la majorité d'entre eux, il est relativement aisé de comprendre pourquoi ils sont restés non officiels ou ont été « désofficialisés ». Prenons par exemple le cas du toponyme cap du Soleil d'Afrique, proposé par Brochu en 1961. Il apparaît évident que son caractère décalé par rapport aux réalités du Nord québécois ait poussé la Commission de géographie à ne pas l'officialiser. Le toponyme lac Jubin recensé en 1952 a quant à lui été désofficialisé et corrigé en lac Joubin car il s'agissait d'une erreur d'écriture de la Commission de géographie. Enfin, cinq autres toponymes français ont été désofficialisés pour être normalisés, c'est-à-dire modifiés selon les règles d'écriture que la CTQ a adoptées en 1986. Les nouvelles règles concernent principalement l'utilisation des majuscules et celle des traits d'unions. Ainsi a été désofficialisé cap du Long Sault au profit de cap du Long-Sault. Les modalités de traitement des toponymes anglais sont elles diamétralement opposées puisqu'à la différence des toponymes français, les raisons qui ont incité la Commission de géographie à les désofficialiser dans les années 1960 restent à ce jour toujours obscures. Cela posé, nous chercherons dans la sous-section suivante à comprendre pourquoi les

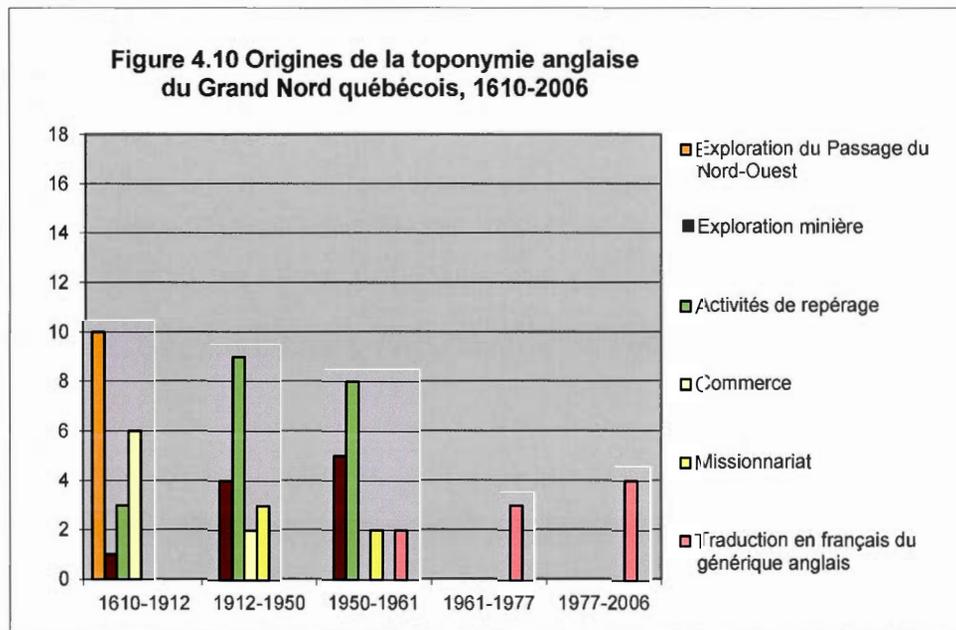
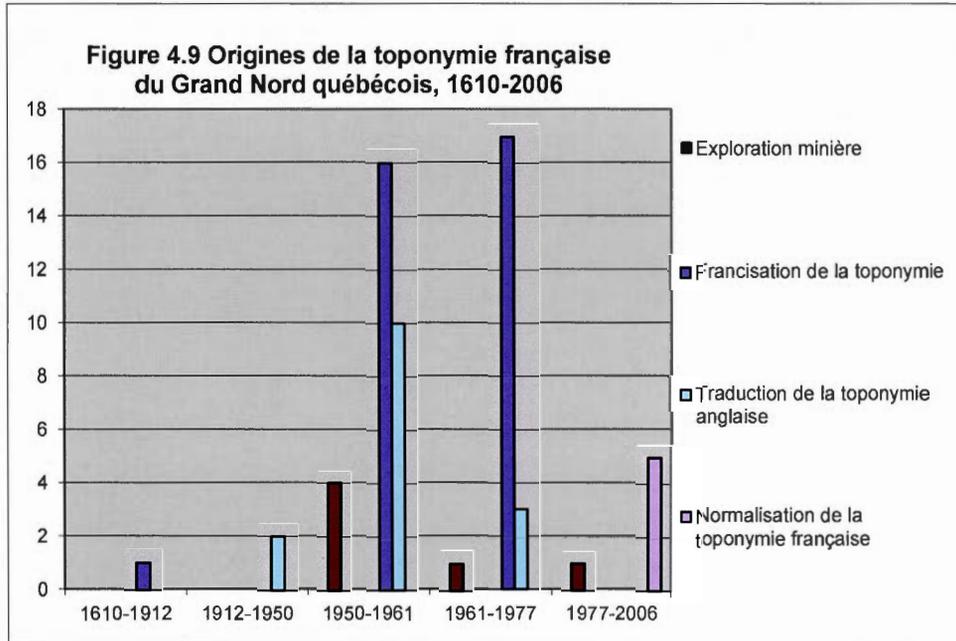
Francophones ont cherché à exclure la toponymie anglaise du Grand Nord québécois, ceci en étudiant les politiques toponymiques mises en place par Québec et Ottawa ont dans le Grand Nord québécois.

4.2.3 Évolution des origines des toponymies et des politiques toponymiques allochtones

Une étude diachronique des origines des toponymes et des politiques toponymiques constitue selon nous une première étape nécessaire pour mieux appréhender les différences entre les territorialités nordiques des Anglophones et des Francophones.

4.2.3.1 Une toponymie anglaise majoritaire jusqu'en 1950

Nous pouvons remarquer avec les figures 4.9 et 4.10 que la majorité des toponymes donnés à divers lieux du Nord québécois entre 1610 et 1912 sont liés à la quête du passage du Nord-Ouest et sont pour la plupart d'origine anglaise. Les uns ont été créés par les navigateurs, les autres par des cartographes de l'époque moderne, qui, à l'instar de Mercator ou Blaeu, n'ont jamais voyagé dans l'Arctique et dont les créations toponymiques originent dès lors du *mappism*. Les Hollandais et les Anglais s'inspirent le plus souvent des toponymes des navigateurs lorsqu'ils produisent des cartes ou des atlas. Le cartographe français Delisle (1675-1726) préfère quant à lui substituer cap Saint-Louis au toponyme Cape Wolstenholme créé par Hudson (Morantz, 2002) et pose ainsi le premier jalon de la francisation de la toponymie du Grand Nord québécois.



Nous constatons avec la figure 4.10 que six toponymes anglais sont liés à des activités commerciales et ont été donnés exclusivement par la HBC. Le monopole accordé par la Couronne d'Angleterre à cette compagnie en Terre de Rupert entre 1670 et 1880 peut expliquer pourquoi aucune autre compagnie n'a laissé de traces dans notre corpus. Les autres compagnies de fourrure qui concurrençaient la HBC dans les terres arctiques n'avaient pas de statut légal et de cartographie officielle (Ruggles, 2005) ; leurs toponymes n'ont pas par conséquent été conservés par la CTQ. Remarquons toutefois que bien qu'elles n'aient pas laissé de traces dans le paysage toponymique de l'Arctique, ces compagnies concurrentes sont tout de même considérées par les Québécois comme des figures emblématiques de l'histoire allochtone de la conquête du Nord, ce au même titre que les commerçants de la HBC (Cooke, 2005 ; L'Encyclopédie canadienne, 2012b).

Ce même graphique témoigne aussi des premières activités de repérage que le gouvernement fédéral organise dans le Grand Nord québécois à la fin du XIX^e siècle. Lesdits toponymes n'originent toutefois pas tous des missions océanographiques organisées par Ottawa. La moitié d'entre eux ont été créés par des explorateurs indépendants qui s'aventurent sur les rivières du Grand Nord québécois. Les premiers noms de lieux liés aux activités minières ont pour leur part été créés par le géologue Low, qui établit en 1901 le premier camp minier du Grand Nord québécois (Laverdière, 2003). Enfin, cinq toponymes anglais créés entre 1912 et 1961 sont relatifs aux activités des missionnaires protestants. Ces religieux dépendaient de la HBC pour voyager et pour leur ravitaillement dans le Grand Nord québécois. La HBC, composée en grande majorité d'Anglo-Saxons protestants, a toujours été réticente à coopérer avec des missionnaires catholiques, que ces derniers soient des Canadiens français ou des Anglo-Saxons (Ruggles, 1998). Cette situation explique donc l'absence de toponymes français liés à ces activités dans notre corpus. Les rares missions catholiques, comme celle du frère Charles Arnaud durant les années 1950, ont toutefois réussi à s'implanter dans l'Arctique québécois (Cooke, 2005) et on en retrouve des traces dans la base de données de la CTQ (par exemple, Notre-Dame-d'Ivugivic).

Cette absence des Canadiens français dans l'Ungava jusqu'au milieu du XX^e siècle est fort sensible avec la figure 4.9 alors que seulement deux noms de lieux français ont été créés entre 1912 et 1950.

4.2.3.2 La francisation des années 1950

Le début des années 1950 marque un tournant à cet égard puisque le pouvoir provincial élabore en 1952 une politique de francisation de la toponymie de l'Ungava. Notre corpus en témoigne avec 16 noms de lieux français issus de cette politique par laquelle la Commission de géographie du Québec s'évertue à nommer les rivières qui n'avaient jusqu'alors jamais été baptisées par les Allochtones. Müller-Wille (1983) précise par ailleurs que ces noms de lieux ne sont en général pas alors reconnus officiellement par Ottawa, ce que nous pouvons confirmer puisque seulement six des noms de lieux contenus dans notre corpus et issus de cette politique de francisation ont été officialisés par Ottawa dans les années 1950. Il faudra attendre le transfert de compétence de la gestion de la toponymie d'Ottawa à Québec en 1961 pour que ces toponymes soient tous officialisés.

Les 10 noms de lieux anglais de notre corpus créés entre 1912 et 1950 et traduits par la Commission de géographie du Québec au cours des années 1950 pourraient quant à eux témoigner de la volonté de la province du Québec de prendre en considération la présence anglophone dans l'Arctique. Toutefois, comme la Commission traduit la grande majorité de ces toponymes directement en français sans en préciser l'origine, nous ne pouvons affirmer pareille assertion²⁶. Nous pouvons toutefois interpréter ce type de traduction comme un geste politique voulant effacer le passé anglophone de l'exploration arctique. Nous constatons par ailleurs que cette francisation des noms de lieux anglais est parfois malhabile puisque la Commission intègre dans sa base de données des toponymes composés d'un générique français et d'un spécifique anglais, tels qu'île Anchor.

²⁶ Seuls deux toponymes anglais traduits en français au cours de cette décennie possèdent en variante le toponyme d'origine.

4.2.3.3 La politique de francisation de 1961 à 1970

La francisation des années 1960 a retenu l'attention des chercheurs québécois et canadiens (Dorion & Morissonneau, 1972 ; Dugas, 1991 ; Laverdière, 1996 ; Müller-Wille, 1983) qui rappellent le rôle prépondérant dans cette politique toponymique de Michel Brochu, qui est l'auteur de 15 toponymes inscrits dans notre corpus. Alors géographe au ministère fédéral des Mines et des Relevés techniques, Brochu crée en 1961 90 noms de lieux français pour baptiser des caps, des baies ou des pointes de l'Arctique québécois jusqu'ici innomés par les Anglophones et remplace 66 toponymes anglais par des noms de lieux français. La Commission de géographie approuve cette francisation massive des côtes du Nouveau-Québec puisque, d'après la base de données de la Commission de toponymie du Québec de 2006, elle officialise dès 1962 141 des toponymes proposés par Brochu.

À l'inverse, la politique de francisation des années 1950 est mal connue -Müller-Wille (1983) est à notre connaissance le seul chercheur à l'évoquer- probablement parce que, rappelons-le, elle n'était pas officielle. Nous supposons aussi que les chercheurs, à l'exception de Müller-Wille, n'en tiennent pas compte parce qu'elle n'a pas l'ambition et la portée de la francisation des années 1960. Il en est alors ainsi car les élites canadiennes-françaises manifestent par la francisation des années 1950 leur volonté de s'approprier l'Ungava sans toutefois remettre en cause le pouvoir des Canadiens anglais dans le Nord (Hamelin, 1980) et sans bouleverser les référents géo-identitaires de la société canadienne-française (Bouchard, 2000). Tel que nous l'expliquerons plus en détail au prochain chapitre, la francisation de la toponymie de l'Arctique québécois des années 1960 participe d'un projet socio-territorial par lequel les Québécois expriment pour la première fois non seulement leur volonté de redéfinir les frontières de leur territoire en y intégrant notamment le Grand Nord québécois, mais aussi de réaffirmer leur souveraineté sur ce territoire pour se libérer du pouvoir économique et politique anglophone (Dickinson et Young, 1992 ; Létourneau, 2000, 2004). Cette francisation massive s'accompagne, entre 1961 et 1970, d'une suppression de la toponymie anglaise et son remplacement par des toponymes français. Ce geste toponymique témoigne de la volonté du pouvoir provincial de marquer plus fortement la fin de l'époque où les Canadiens anglais étaient maîtres des terres ungaviennes.

Parallèlement à la politique toponymique menée par le Québec, le gouvernement fédéral continue dans les années 1960 à utiliser les toponymes anglais que la Commission de géographie du Québec a supprimés et refuse de reconnaître les toponymes français du Grand Nord québécois nouvellement créés par le pouvoir provincial (Müller-Wille, 1983). Cette politique défavorable à la toponymie française ne concerne toutefois pas seulement le Grand Nord québécois. En effet, alors que les cartes fédérales du territoire du Québec étaient bilingues entre les années 1910 et la fin des années 1950, Ottawa décide de retirer dans les années 1960 les légendes et les toponymes français de l'ensemble de ses cartes ; seules les légendes des cartes au 50 000^e restent bilingues (Brochu, 1962a). Cette absence de concordance entre la toponymie des cartes provinciales et celle des cartes fédérales reflète les tensions politiques entre le pouvoir fédéral et le pouvoir provincial dans les années 1960. Liées à la montée du mouvement nationaliste québécois auquel Ottawa s'oppose en invoquant la nécessité de garder un Canada unifié (Linteau, Durocher & Robert, 1994), ces tensions se propagent en effet jusque dans le Grand Nord québécois où le Québec réclame davantage de pouvoirs. Or Ottawa le refuse car le pouvoir fédéral ne peut s'empêcher de faire le lien :

entre la québéçisation réclamée du Nord et le développement de l'idée d'une indépendance pour tout le Québec ; et cela d'autant plus que René Lévesque s'est trouvé chronologiquement associé à l'un puis à l'autre objectif ; de plus, il pouvait sembler que la grande majorité des propagandistes de la québéçisation exclusive du Nouveau-Québec militaient en même temps dans le séparatisme du temps (Hamelin, 1980 : 267).

Autrement dit, Ottawa n'avait pas intérêt à donner plus de pouvoirs à Québec, notamment dans le Nord, à la veille d'une séparation éventuelle entre la Province et la Confédération canadienne. Cette situation politique délicate amène les deux gouvernements, incapables de communiquer et de travailler ensemble dans le Grand Nord québécois, à offrir en double les services d'éducation et de santé aux Inuit (Hamelin, 1980). La politique toponymique menée par les deux gouvernements traduit ce malaise. En effet, de la même façon que les deux administrations nient la présence de l'une et de l'autre dans l'Arctique québécois, Québec ignore la toponymie anglaise et Ottawa la toponymie française.

4.2.3.4 La politique toponymique québécoise de 1970 à 1977

Entre 1970 et l'année de la création de la CTQ, seuls deux noms français de notre corpus ont été recensés et officialisés alors que trois toponymes anglais issus de cartes fédérales datant des années 1940 et 1950 ont été traduits puis officialisés. Ladite Commission ne cherche plus à franciser massivement la toponymie. Plus respectueuse de l'identité anglophone, elle ne traduit plus directement en français les toponymes anglais mais place en variante les toponymes d'origine. Ainsi, la politique toponymique n'est plus destinée à supprimer l'anglophonie du paysage toponymique de l'Arctique québécois et témoigne de l'amélioration des relations entre Ottawa et Québec qui, rappelons-le, réorganisent ensemble l'administration du Grand Nord québécois à partir de 1970 en définissant clairement leurs domaines de compétences respectifs (Hamelin, 1980) et ne voient donc plus le Grand Nord québécois comme un terrain de rivalités et de confrontations. Des changements de stratégie politique de la part de la Province expliquent cette amélioration du dialogue entre les deux capitales. En effet, alors que le Québec s'affirmait pour la première fois dans les années 1960, il revendiquait ouvertement son droit à la souveraineté et d'être reconnu comme société distincte. Pendant la Crise d'octobre et le début des années 1970, les revendications du Québec sont les mêmes, voire se renforcent, mais le pouvoir provincial adopte une attitude plus diplomatique afin de favoriser d'éventuelles négociations constitutionnelles avec Ottawa afin d'obtenir ce qu'il revendique (Dickinson et Young, 1992 ; Linteau, Durocher & Robert, 1994).

La politique toponymique du Québec entre 1970 et 1977 illustre aussi de nouveaux rapports entre la Province et les Inuit du Québec. La Commission de géographie officialise en effet pas moins de 1100 toponymes inuit entre 1970 et 1977 alors qu'elle n'en avait officialisés qu'une centaine entre 1961 et 1970. Cette officialisation massive origine d'une action conjointe des pouvoirs autochtones et québécois. Les Inuit du Québec, dont les revendications autonomistes émergent dans les années 1960 et s'affirment ensuite avec l'annonce des travaux hydroélectriques dans le Moyen Nord par le pouvoir québécois en 1971 (Bouchard, 2008 ; Simard, 2003), désirent marquer leur présence dans le paysage toponymique officiel (Barabé, 1982 ; Vallières, 1989). En acceptant les demandes toponymiques des Inuit, la Province souhaite témoigner de son respect de la culture et de

l'identité inuit et, ce faisant, faciliter ses projets de mise en valeur du Nord québécois et de ses ressources.

Ainsi la chronologie proposée par Müller-Wille (1983) – qui précisait que la période 1961-1977 était marquée par la francisation de la toponymie – ne semble pas tout à fait pertinente pour décrire la politique toponymique québécoise dans l'Arctique québécois entre 1970 et 1977, période au cours de laquelle la Province s'évertue avant tout à officialiser les toponymes inuit.

4.2.3.5 La politique toponymique de la Commission de toponymie du Québec (1977-2006)

Avec la montée croissante des mouvements autonomistes des Inuit du Québec qui expriment leur volonté de délimiter leur territoire à l'aide des noms de lieux (Müller-Wille, 1984), la Province renforce sa politique d'autochtonisation de la toponymie au début des années 1980. La CTQ organise en effet à partir de 1980 davantage de campagnes d'inventaire des toponymes inuit, ceci en particulier auprès des aînés, qui, en raison de leur maîtrise de l'inuktitut et de leurs connaissances des noms de lieux, sont pour elle des interlocuteurs privilégiés (Bonnely, 1995). Travaillant en collaboration avec Avataq, soit l'institut culturel des Inuit du Québec, et Müller-Wille, elle intègre à sa base de données 3 391 toponymes inuit entre 1980 et 1990. Notre corpus témoigne de l'importance du travail de Müller-Wille dans ces enquêtes toponymiques alors que 21 des 54 noms de lieux inuit de notre corpus ont été inventoriés par ce géographe canadien.

En ce qui a trait à la toponymie allochtone, la CTQ semble donner à partir de 1977 la priorité aux toponymes anglais du Grand Nord québécois sur leurs homologues français. Conformément à la Charte de la langue française qui témoigne dans son préambule de « son respect des institutions de la communauté québécoise de langue anglaise » (Québec, 2012a²⁷), la CTQ cherche à réintégrer la toponymie anglaise du Grand Nord québécois. En effet, parmi les 19 toponymes allochtones intégrés à notre corpus entre 1977 et 2006, 13 sont d'origine anglaise. Il ne s'agit pas de toponymes récents, quatre d'entre eux sont issus de cartes fédérales datant des années 1940 à 1970 et les autres sont des variantes des toponymes

²⁷ Site internet, absence de numéro de page.

allochtones les plus anciens du Grand Nord québécois. Ces variantes que la CTQ qualifie d'« historiques » font l'objet de toutes les attentions de ladite Commission qui s'efforce depuis la fin des années 1990 à les relever sur les cartes anciennes des explorateurs. Notre corpus comprend trois variantes historiques de cap Wolstenholme et six de cap Hopes Advance, variantes qui ont été intégrées à la base de données en 2001. Par exemple, pour recenser les variantes historiques du toponyme cap Hopes Advance, la CTQ a consulté des cartes datant du XVII^e et du XVIII^e siècle, ainsi que des journaux d'explorateurs. Elle précise entre autres dans la fiche dudit toponyme que le cap aurait d'abord été nommé E. Warwikes Forland en 1580 par le cartographe de Frobisher et qu'Henry Hudson l'aurait rebaptisé Prince Henries Foreland dans son journal de bord lors de son passage dans le détroit d'Hudson en 1610. En retraçant de cette manière la chronologie des noms de lieux anglais qui lui ont été conférés pendant la période moderne, ce travail donne davantage d'importance à l'histoire anglophone du Grand Nord québécois et témoigne que les Québécois cherchent à raviver le passé anglophone de cette région pour mieux s'approprier le Grand Nord québécois.

Cela dit, les sources que la CTQ utilise pour enrichir sa base de données attestent toutefois qu'en dépit de ce travail sur les variantes historiques, la CTQ ignore en 2006 une partie importante des cartes de langue anglaise, et notamment les cartes géologiques de la Commission de géologie du Canada. Jacques Fortin, historien exerçant à la CTQ, reconnaît lui-même que son équipe utilise parmi les cartes et rapports géologiques seulement des documents produits par la province du Québec. Gérés par l'administration provinciale à Québec, ces documents seraient plus accessibles pour les membres de la CTQ que les travaux émanant du pouvoir fédéral. Mais au-delà de cette pauvreté des sources anglophones, la CTQ ne recense pas l'ensemble des toponymes présents sur les documents cartographiques anglais qu'elle a à sa disposition. D'après notre propre recension cartographique, qui s'appuie sur un corpus de 68 toponymes présents sur 31 cartes anglaises²⁸ (cf. Appendice B), 35% des toponymes n'ont pas été intégrés dans la base de données de la CTQ. Citons Bittern Islet, Ore

²⁸ Le nombre de toponymes relevé n'est pas élevé parce que notre corpus ne comprend que la toponymie littorale du Grand Nord québécois, parce que la densité toponymique est faible dans l'Arctique et parce que les toponymes présents sur plusieurs cartes n'ont été comptabilisés qu'une seule fois.

Islet et Centre Bay. Serait-ce que la politique toponymique de la CTQ cherche encore aujourd'hui à exclure la toponymie anglaise ? Nous y reviendrons au chapitre V.

4.2.4 Comparaison des modes d'appropriation du Grand Nord québécois par les Allochtones

Après avoir réfléchi un tant soit peu sur les enjeux politiques de la toponymie et l'évolution de la politique toponymique du Québec, nous cherchons dans la présente sous-section à comprendre en quoi les modes d'appropriation et de représentation des terres nordiques des Anglophones se démarquent de ceux des Francophones, ce de manière à mieux appréhender la valeur identitaire de la toponymie allochtone.

4.2.4.1 La valeur identitaire de la toponymie allochtone

L'analyse ici proposée repose sur l'identification des origines des nommants et des personnalités nommées, ainsi que sur des définitions précises des termes « français », « canadien », « canadien-français » et « québécois ». Toute personne née en France qui n'a pas vécu en Amérique du Nord sous le régime britannique, est considérée comme française ; les personnes nées en Nouvelle-France et qui n'ont pas connu de leur vivant la Conquête sont considérées comme canadiennes, et les personnes qui ont vécu au moment de la Conquête comme canadiennes-françaises. Parce que les Canadiens d'ascendance française ne s'affirment plus comme Canadiens français mais comme Québécois depuis le début des années 1960, les Francophones qui ont créé des toponymes après 1960 sont eux considérés comme Québécois.

Tableau 4.3 Toponymie dédicatoire allochtone du Grand Nord québécois en 2006
selon l'origine du nommant et de la personne nommée

		Origine de la personne nommée						TOTAL
		canadienne et canadienne- française	canadienne- anglaise	française	anglaise	québécoise	autochtone	
Origine du nommant	canadienne et canadienne- française	10	2	10	0	0	0	22
	canadienne- anglaise	1	15	0	1	0	1	18
	française	0	0	0	1	0	0	1
	anglaise	0	0	0	3	0	0	3
	québécoise	8	4	12	0	0	0	24
	hollandaise	0	0	0	3	0	0	3
origine du nommé ou du nommant inconnue : 8 ²⁹								

Source : Commission de toponymie du Québec, 2006

Le tableau 4.3 montre que les Canadiens anglais puisent avant tout dans les patronymes canadiens-anglais et anglais. Parmi les 18 toponymes commémoratifs choisis par les Canadiens anglais, 16 concernent en effet des personnalités anglaises. Les Canadiens français ainsi que les Québécois choisissent quant à eux de nommer les lieux de la même façon, et donc en l'honneur de personnalités canadiennes, canadiennes-françaises ou françaises. Parmi les 46 toponymes commémoratifs donnés par les Francophones d'Amérique du Nord, seuls six commémorent la mémoire de Canadiens anglais. Cela posé, quelques toponymes du corpus font toutefois exception à cette tendance des nommants à commémorer la mémoire de personnalités appartenant à leur groupe linguistique. D'une part, le gouvernement fédéral baptise en 1953 un archipel Radisson Islands, en référence à l'explorateur canadien Radisson. Ce choix n'apparaît pas très surprenant car Radisson fut le fondateur de la HBC. D'autre part, le toponyme cap Prince Henry est inscrit sur une carte de 1653 de Champlain mais il s'agit d'une transcription d'un nom de lieu présent sur une carte d'Hudson (1612). De la même façon, les cartographes Mercator (1595) et Blaeu (1645), tous deux hollandais, ont inscrit des

²⁹ Malgré nos recherches, nous n'avons pu identifier ni à qui les toponymes lac Alain, cap Gertrude, lac Thérèse, lac Brochin, lac Monique, pointe Nichols faisaient référence, ni même les personnes qui ont créé ces noms de lieux. Quant aux toponymes cap Worsnam et péninsule Bates, nous avons identifié leurs nommants mais les personnes à qui ils sont hommage demeurent inconnues.

toponymes anglais donnés par des navigateurs anglais sur leurs propres cartes (Commission de toponymie du Québec, 2006). Enfin, la politique de traduction des génériques menée par la Commission de géographie et la CTQ explique la présence de quatre toponymes dédicatoires donnés par des Québécois en l'honneur de personnalités canadiennes-anglaises.

4.2.4.2 Étude comparative des toponymies dédicatoires anglaise et française

En étudiant plus précisément la toponymie dédicatoire, nous constatons que les Anglophones s'inspirent surtout des noms de personnes qui se sont investies dans le Grand Nord alors que les Francophones ont eux tendance à préférer les toponymes de nature purement honorifique.

Tableau 4.4 Typologie de la toponymie allochtone dédicatoire du Grand Nord québécois en 2006*

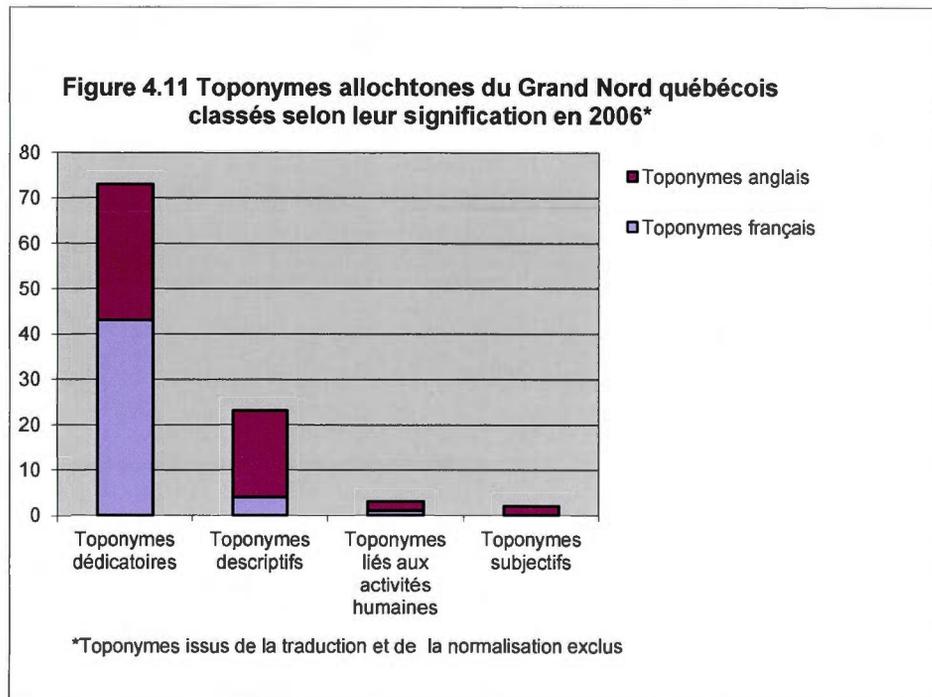
	Toponymes français	Toponymes anglais	TOTAL
Toponymie personnelle	0	1	2
Toponymie honorifique	17	16	32
Toponymie relationnelle	0	2	2
Toponymie religieuse	19	0	19
Toponymie consacrée aux noms de bateaux	1	2	3
*toponymes issus de la normalisation, de la traduction et d'origine inconnue exclus		TOTAL	58

Source : Commission de toponymie du Québec, 2006

Les dédicaces personnelles et relationnelles sont liées à l'exploration du Grand Nord québécois. Par exemple, le toponyme Elson Point est une dédicace personnelle de l'exploratrice Hubbard rappelant la mémoire de son guide métis. La toponymie relationnelle se restreint, elle, à deux noms, Wolstenholme Cape et Port-Harrison. Le premier a été donné par Hudson en l'honneur de son patron d'expédition et le second par Low en hommage à un actionnaire d'une compagnie minière qui a participé au financement de ses expéditions. La toponymie consacrée aux noms de bateaux (cap du Soleil d'Afrique ; Diana Bay ; Mandarin Islet) concerne les navires impliqués dans l'exploration du Grand Nord québécois. En revanche, la toponymie religieuse française n'est pas liée aux réalités du terrain puisqu'aucun

des ecclésiastiques nommés n'a voyagé dans le Nord. De la même façon, seuls 17% des toponymes honorifiques français rendent hommage à des êtres humains qui ont exploré le Grand Nord québécois contre 37% des toponymes honorifiques anglais (par exemple, Albert-Low Mount).

4.2.4.3 Étude comparative des toponymies descriptives anglaise et française



Sachant que la toponymie allochtone de l'Arctique canadien est surtout de nature dédicatoire, la prédominance de cette toponymie dans le corpus n'est pas surprenante (Hattersley-Smith, 1998). En revanche, la distribution inégale de la toponymie descriptive – qui regroupe 19 toponymes anglais et quatre toponymes français – peut susciter des interrogations. Elle laisse notamment supposer que la toponymie anglaise est davantage liée au terrain que la toponymie française car l'attribution de ces toponymes nécessite, contrairement à celle des toponymes dédicatoires, un minimum de connaissances des lieux. Les noms de lieux décrivant la faune, la flore ou les éléments du paysage tiennent en effet

leur origine d'observations faites sur le terrain (Laverdière, 1996). Parmi les quatre toponymes descriptifs français, deux sont relatifs à la faune et à la flore (rivière aux Phoques et pointe à la Sabline³⁰), deux décrivent les formes et les couleurs des entités géographiques (lac des Deux Îles ; baie Rouge).

Les noms de lieux descriptifs anglais sont plus nombreux mais seulement quatre d'entre eux décrivent les paysages, la faune ou de la flore qui caractérisent les régions froides. Les commerçants de la HBC baptisent par exemple une anse Porpoise Cove du nom du mammifère marin qui vit dans les eaux froides (le marsouin). Lorsque les individus nomment les lieux, ils préfèrent s'en tenir à des toponymes qui décrivent les animaux, les plantes ou les formes du relief qui leur sont familiers plutôt que de caractériser les particularités d'un terrain qui leur est inconnu. Par exemple, les noms de lieux de notre corpus comme Pointe Spur, Anchor Island et Presqu'Île Castle ont été donnés par des explorateurs qui ont reconnu dans les immensités de l'Arctique des éléments du paysage dont les formes leur rappelaient respectivement celles d'un éperon, d'une ancre et d'un château (Commission de toponymie du Québec, 1997).

Les deux toponymes anglais liés aux activités humaines n'originent pas de l'exploration minière. L'un, Mission Cove, fut créé par des missionnaires anglophones pour rappeler l'endroit où ils avaient effectué leurs activités évangélisatrices. L'autre tient son origine des activités de scientifiques qui ont placé dans les années 1950 une jauge de niveau au large de la pointe qu'ils nomment Gauge Point. Quant aux toponymes subjectifs que sont Cape Hope Advance et Calm River, ils émanent eux aussi d'acteurs anglophones.

Parce que les personnes ont nommé leur Nord en fonction d'intentions qui leur sont propres, il faut à notre avis s'intéresser davantage aux nommants pour mieux comprendre pourquoi la toponymie française est plus décalée par rapport aux réalités du terrain que la toponymie anglaise.

³⁰ Toponyme proposé par le géographe québécois Gilles Lemieux et officialisé en 1971 qui fait référence à une plante des régions arctiques.

4.2.4.4 Étude des toponymies allochtones selon les nommants

Tableau 4.5 Typologie de la toponymie allochtone selon les nommants*en 2006

Toponymes	Toponymie dédicatoire (en %)	Toponymie descriptive (en %)	Toponymie liée au terrain (en %)	Toponymie française (en %)	Toponymie anglaise (en %)
Explorateurs du passage du Nord-Ouest (XVI ^e -XVII ^e siècles)	4	100	0	0	100
Cartographes (XV ^e -XVIII ^e siècles)	5	80	0	20	80
Commerçants de la Compagnie de la Baie d'Hudson	9	56	44	78	100
Explorateurs du XX ^e siècle	5	20	80	100	100
Missionnaires	5	0	80	100	100
Géologues	12	42	58	83	58
Gouvernement fédéral	18	56	34	67	83
Commission de géographie du Québec	23	91	9	26	17
Brochu	15	87	0	0	0
Lemieux	1	0	100	100	0
Commission de toponymie du Québec	0	0	0	0	0

*toponymes issus de la normalisation, de la traduction et d'origine inconnue exclus

Source : Commission de toponymie du Québec, 2006

La toponymie anglaise ancienne, attribuable aux explorateurs engagés dans la recherche du passage du Nord-Ouest et aux cartographes, est de nature purement dédicatoire et reste éloignée des réalités du terrain tant elle relève d'une prise de possession d'abord et avant tout

symbolique des terres arctiques. Plus de la moitié des toponymes choisis par les commerçants anglophones de la HBC sont eux liés aux réalités du terrain : 44% des toponymes sont ainsi de nature descriptive et 56% de nature dédicatoire. La moitié des toponymes dédicatoires a été donnée à des personnalités qui ont voyagé dans le Nord canadien.

Les explorateurs du XX^e siècle et les missionnaires, tous anglophones, demeurent les nommants les plus fidèles au terrain. Qu'il s'agisse de dédicaces qui rappellent des aventuriers (Elson Point), de noms décrivant les formes du relief (Castle Point) ou de noms inspirés de l'avifaune (Gyr Falcon Islands ; Buteo Point), leurs toponymes témoignent d'une connaissance intime du milieu arctique alors que les scientifiques et les géologues créent des dédicaces honorifiques sans rapport avec ce dernier. Comme les explorateurs financent seuls leurs voyages, il s'ensuit sans doute une indépendance grâce à laquelle ils ne se sentent pas obligés de nommer les lieux à la mémoire de commanditaires. Signalons en outre que les contacts prolongés des missionnaires avec les Inuit se ressentent à travers les noms de lieux. En effet, les toponymes Slip River et Calm River sont par exemple des transcriptions approximatives de noms de lieux inuit (Commission de toponymie du Québec, 1997).

D'autre part, et bien que la toponymie des géologues francophones et anglophones regroupe davantage de patronymes que celle des explorateurs du XX^e siècle et des missionnaires, elle reste liée au terrain car les dédicaces rendent le plus souvent hommage à des chefs d'exploration minière qui se sont impliqués dans le Grand Nord québécois, tels que Morin ou Joubin (Commission de toponymie du Québec, 2006). Seuls les toponymes dédicatoires Knight Harbour et Cape Smith Range concernent des hommes qui ne sont jamais allés dans le Grand Nord québécois. L'un est dédié au directeur de la compagnie minière Cyril Knight Prospecting Company et à l'autre à sieur William Smith, sous-ministre de la Marine et des Pêcheries du Canada entre 1868 et 1869 (Cooke, 2005).

En ce qui concerne la toponymie du gouvernement fédéral, on note qu'elle a été créée le plus souvent par des scientifiques anglophones au cours de leurs expéditions. Elle reste assez fidèle au terrain (Müller-Wille, 1983). Elle comporte en effet 34% de toponymes descriptifs. Les scientifiques nomment en particulier les accidents géographiques pouvant représenter un

danger pour la navigation. Les toponymes tels que Breakwater Point et Lodestone Reef désignent en effet des zones que les bateaux doivent éviter. Parmi les 9 noms de lieux dédicatoires qui caractérisent cette toponymie, 5 désignent des hommes qui se sont investis dans l'Arctique québécois, tels que le botaniste canadien-français Polunin qui explora l'Ungava dans les années 1930 (Commission de toponymie, 2006).

Puisant essentiellement dans les patronymes religieux pour nommer les rivières du Grand Nord québécois, la Commission de la géographie du Québec s'inspire pour sa part rarement des réalités du terrain. Ses créations toponymiques s'apparentent à du *mappism* puisque les membres de la Commission ne sont pas allés sur le terrain pour nommer ces cours d'eau. Nous dénombrons parmi les 23 toponymes qu'elle a créés seulement trois noms de lieux descriptifs, un toponyme dédicatoire rappelant la mémoire du capitaine canadien-français Bernier (Pointe Bernier) et deux honorant des navigateurs qui prirent part aux expéditions de Bernier dans l'Arctique canadien entre 1906 et 1909 (pointe Morin ; lac Leclair). 14 toponymes font référence à des ecclésiastes catholiques qui ont exercé leurs fonctions en Nouvelle-France et deux sont dédiés à des Canadiens français qui ont vécu au XVIII^e siècle dans la ville de Québec (lac Bistodeau ; lac Arial).

Ce décalage entre le terrain et la toponymie est plus marqué lorsque nous analysons les 15 noms de lieux proposés par Brochu en 1961. Pas un seul d'entre eux n'est lié aux réalités du terrain. Morissonneau (1978b) constate avec raison que Brochu s'est surtout inspiré de la Nouvelle-France. Parmi ces 15 toponymes, 13 sont en effet relatifs à de célèbres intendants et administrateurs de la Nouvelle-France (pointe d'Argenson, pointe Frontenac) ou à des personnalités moins connues telles Brassier, compagnon de Dollard des Ormeaux, ou le frère D'Iberville (pointe Sainte-Hélène). Seuls les toponymes pointe Bourjoli et pointe Demers, dédiés aux compagnes de madame Youville, ne concernent pas la Nouvelle-France puisque ces femmes ont vécu à Montréal sous le régime britannique. Nous essayerons de comprendre les raisons qui ont poussé Brochu à puiser dans le registre de la Nouvelle-France au chapitre V lorsque nous explorerons les liens entre ces choix toponymiques et la territorialité québécoise projetée.

Cette analyse de la toponymie selon les nommants montre que la toponymie est très peu liée aux réalités du terrain lorsqu'elle s'apparente à un geste d'appropriation purement symbolique du Nord et qu'à l'inverse la toponymie qui émane d'acteurs qui ont tissé des liens plus étroits avec le Nord au cours de leurs expéditions demeure plus fidèle aux réalités du Nord. Nous pouvons affirmer dès lors que la manière des nommants de s'approprier le Nord se reflète à travers leurs choix toponymiques.

4.2.4.5 Étude des représentations nordiques dans la toponymie allochtone

Si ces toponymes témoignent de divers degrés ou types d'appropriation du Nord, ils se prêtent difficilement à une analyse des représentations nordiques des Anglophones et des Francophones en raison de la pauvreté des significations des toponymes. D'une part, les toponymes explicitement liés au Nord et inscrits dans notre corpus, tels que *pointe à la Sabline* ou *Porpoise Cove*, ne renseignent pas sur la manière dont les Allochtones se représentent le Nord. Les toponymes subjectifs *River Calm* et *Cape Hope Advance* ne se prêtent pas davantage à ce type d'analyse. En tant que traduction d'un nom de lieu inuit, *River Calm* reflète le mode de représentation du Nord des Inuit, et non celles des missionnaires anglais. Lorsque Button crée le toponyme *Hope Advance Cape* (Commission de toponymie du Québec, 2006), ce navigateur anglais exprime ses difficultés à trouver Hudson dans l'Arctique mais ce nom de lieu ne renseigne nullement sur sa manière de se représenter le Nord. Mais nous reviendrons sur ce hiatus ou cette réserve au prochain chapitre.

4.2.5 Étude des dimensions et fonctions de la toponymie autochtone

Parmi les 54 toponymes inuit de notre corpus, 33 sont de nature descriptive et 21 gardent pour la CTQ des significations inconnues parce que la Commission n'a pu en obtenir une traduction et n'en connaît ainsi pas le sens. Les noms de lieu descriptifs témoignent d'une connaissance des territoires plus précise que celle des Allochtones. Certes, certains d'entre eux ne fournissent pas plus d'informations que les toponymes allochtones, tels que *pointe*

Tikirarjuaq ou baie Kangirsualuk qui signifient respectivement « la grande pointe » et « la grande baie ». En revanche, une dizaine de toponymes descriptifs sont de véritables clés pour lire et comprendre le territoire. Ils ne précisent pas seulement les formes ou les couleurs des entités géographiques désignées mais proposent de véritables récits qui racontent le territoire, à l'instar de lac Aajuralik, dont le nom signifie « le lac qui a une fissure dans la glace » et qui tient son origine d'une fissure qui se forme chaque année au même endroit dans la couche de la glace et qui constitue un danger pour ceux qui le traversent en hiver (Commission de toponymie du Québec, 2006). De plus, certains toponymes descriptifs liés à leurs activités cynégétiques témoignent des connaissances pointues des Autochtones. Par exemple, et alors que les pêcheurs allochtones se contentent de baptiser des lieux « île des phoques » ou « pointe de la baleine », les Inuit baptisent une colline Qasigiarsiti car une espèce de phoques bien précise (les phoques tachetés) y est abondante. Enfin, certains toponymes semblent aider les Inuit à mémoriser les meilleurs lieux de campement et de cueillette. Parmi notre corpus, signalons à cet égard le toponyme îles Pikilulit qui signifie « les îles où l'on collecte des œufs » ou bien havre Qanatalik qui a été traduit en anglais comme le lieu qui « has a stick for tents » et qui est visiblement un endroit de prédilection pour les campements (Commission de toponymie du Québec, 2006).

En somme, les toponymes sont aux yeux des Inuit « les gardiens de la mémoire du territoire, dont ils rappellent la richesse, les dangers, les usages et les habitants, mais aussi les configurations topographiques » (Collignon 2004 : 91). Leurs toponymes peuvent ainsi être littéralement imprégnés des paysages et des activités qui ont fondé leur mode de vie jusqu'à leur sédentarisation. Ils reflètent des activités de cueillette ou de chasse qui font encore partie intégrante de leur vie et ils témoignent à quel point le Grand Nord québécois représente pour eux un territoire habité en bonne et due forme, leur territoire. Les Inuit s'évertuent avant tout dans leurs choix toponymiques à décrire les lieux et leur attribuent tantôt des valeurs attractives par les toponymes qui rappellent par exemple des lieux de chasse ou de campement privilégiés, tantôt des valeurs répulsives par des noms de lieux destinés à signaler par exemple des endroits dangereux. Nous ne pouvons toutefois approfondir beaucoup l'étude des représentations nordiques des Inuit par leur toponymie. La toponymie n'est pas un objet d'étude pertinent pour appréhender dans toute sa complexité les relations symboliques

et affectives qui lient les Inuit à leurs terres ancestrales³¹ (Therrien, 1999). Il serait à cet effet sans doute plus pertinent d'explorer l'attachement des Inuit à leurs terres par les arts, tels que la sculpture ou la musique (*Ibid*).

4.3 En guise de conclusion préliminaire

Cette première comparaison formelle des corpus anglais, français et inuit révèle toute la diversité des modes d'appropriation du Nord. Les noms de lieux choisis par les explorateurs de l'époque moderne ou par Brochu sont, par exemple, très éloignés des réalités du terrain, ce à la différence des toponymes créés par les missionnaires et les Inuit. Afin d'expliquer cette diversité des modes d'appropriation et des choix toponymiques qui s'en suivent, il faut comprendre les origines de la mise en place de la toponymie, et plus précisément les intentions qui ont poussé les groupes de nommants à doter ces lieux de noms qui leur sont propres. D'abord, les créations toponymiques de Brochu et de la Commission de géographie des années 1950 participent d'une logique purement politique. Il s'agissait alors pour eux de marquer ces terres arctiques longtemps ignorées par le gouvernement du Québec d'une caractéristique fondamentale à l'identité des Canadiens français et des Québécois, à savoir la francophonie, afin d'englober de manière symbolique le Grand Nord québécois dans la sphère d'influence de la Province, mieux dans le registre référentiel de cette nation. Ensuite, les commerçants de la HBC et les géologues ont opté eux pour des noms de lieux en vertu de raisons pratiques associées à leurs entreprises. Leur toponymie facilitait le repérage des lieux de chasse pour les premiers et des espaces riches en minerais pour les seconds. Des motivations plus personnelles sont à invoquer lorsque les explorateurs indépendants ont choisi certains noms de lieux : si Madame Hubbard baptise une pointe de l'Arctique du nom de son mari, on peut en déduire qu'elle voulait ainsi que son époux passe à la postérité. Dans tous les cas, les intentions purement politiques donnent naissance à un corpus toponymique

³¹ Therrien décrit à juste titre la relation affective des Inuit à leurs terres ancestrales : « l'Arctique, si l'on écoute bien les Inuit, se résume à une expression tout aussi brève que riche de sens : inuit nunangat, le territoire des Inuit, c'est-à-dire celui qui inclut les humains, les animaux, les configurations du paysage, les saisons, et même les êtres invisibles que l'on est toujours susceptible de croiser. Il s'agit d'un vécu que l'on ressent comme un privilège pour soi, et ceux que l'on aime, et qui fait parfois monter les larmes aux yeux tant on est ému. Retourner au moins une fois sur le lieu de sa naissance, en faire trois fois le tour dans le sens de la course du soleil, régénère la personne en augmentant son capital de vie » (1999 : 47).

allochtone très éloigné des réalités du terrain, alors que les toponymes liés à des motivations commerciales ou scientifiques sont souvent eux plus directement inspirés du Nord. Appuyant les mouvements autonomistes inuit, la toponymie autochtone revêt, elle, une dimension politique forte, mais elle reflète aussi une connaissance plus importante du territoire que celle des Allochtones.

CHAPITRE V

LA TERRITORIALISATION DU GRAND NORD PAR LES QUÉBÉCOIS : ENTRE FAIBLE APPROPRIATION ET EXCLUSION DES INUIT DU QUÉBEC ANALYSE DE SECOND NIVEAU

Nous essayerons, en cette analyse de second niveau, et donc suite aux constats effectués au chapitre IV, d'approfondir cette première analyse des origines et des significations de la toponymie afin de mieux saisir le sens de la territorialité nordique des Québécois, et plus particulièrement la nature des liens symboliques et identitaires qui unissent les Québécois au Grand Nord. Nous nous interrogerons pour ce faire sur les discours qui président à la destinée non seulement de la toponymie française nordique mais aussi des divers projets de développement socio-économique du Nord que le gouvernement québécois élabore depuis les années 1960. Nous nous demanderons ainsi plus particulièrement si ces discours témoignent et participent d'une appropriation purement symbolique du Grand Nord québécois ou bien d'une intégration poussée du Grand Nord dans la sémiosphère québécoise. Par ailleurs, nous tacherons de déconstruire la politique d'autochtonisation des noms de lieux menée par la Province afin de montrer qu'en dépit de sa politique en faveur des noms de lieux inuit, la CTQ poursuit une politique toponymique qui témoigne de la volonté de la province du Québec à donner moins de droits territoriaux aux Inuit qu'aux Québécois dans le Grand Nord québécois, ce qui nous permettra d'approfondir les liens postulés entre cette politique toponymique et le colonialisme.

5.1 Quelle appropriation du Grand Nord par les Québécois ?

5.1.1 Enjeux du Grand Nord québécois dans la recomposition territoriale du Canada français au Québec

Nous avons précisé au chapitre IV en quoi l'appropriation du Grand Nord québécois participait d'un projet socio-territorial né dans les années 1960. C'est en effet à partir du début de cette décennie que les Québécois disent clairement ne plus se reconnaître dans le Canada mais dans la province du Québec et cherchent à faire de cette dernière leur territoire national. Cette volonté de dépasser les référents géographiques des Canadiens français qui reconnaissaient le Canada comme leur territoire d'appartenance et de référence s'explique par un choix des Québécois qui, considérant la baisse de la population francophone par rapport à la population anglophone sur le territoire canadien, ont préféré se replier sur un territoire où ils sont majoritaires afin de préserver leur identité et leur culture (Lamonde et Bouchard, 1997 ; Létourneau, 2004). Ce projet socio-territorial, par lequel les Québécois redéfinissent et réaffirment les frontières de leur territoire national d'après les limites que la province du Québec reconnaît et pratique, s'accompagne de profonds changements sociétaux. En effet, il est lié à la volonté des Québécois de dépasser les cadres de la société ethnique canadienne-française pour fonder une société civique qui englobe l'ensemble des citoyens vivant sur tout le territoire du Québec, ce quelque soient leurs origines (Bouchard, 1997 ; Breton, 1988). Bouchard s'exprime ainsi pour définir cette nouvelle société québécoise qui :

a aboli l'affiliation exclusive à la religion catholique et aux origines (« la souche ») comme critères d'appartenance. Elle se définit principalement, sur le plan culturel, par la référence à la langue française comme langue officielle [...] et pour le reste, elle admet sous cette enseigne très large toute la diversité ethnique et culturelle qui caractérise la population du Québec (2000 : 170).

La comparaison des référents utilisés en toponymie entre les années 1950 et 1960 reflète ces changements sociétaux. Le fait que les dédicaces en l'honneur des ecclésiastiques canadiens-français des années 1950 soient remplacés par des toponymes relatifs aux personnalités de la Nouvelle-France au cours de la décennie suivante témoigne de cette

volonté des Québécois de s'affranchir de leur héritage canadien-français et de rompre par-là même avec l'imprimatur colonialiste anglo-saxon et sa mainmise sur la société canadienne-française (Bouchard, 2000 ; Létourneau, 2000). Il s'agissait pour les Québécois de valoriser leurs origines françaises afin de mieux s'affirmer en tant que Québécois et non plus comme Canadiens français.

Ce projet socio-territorial exclut d'une certaine manière les Canadiens francophones vivant en dehors des frontières du Québec (Thériault, 1994) et inclut au contraire dans la sémiosphère québécoise le Grand Nord et le Moyen Nord québécois jusqu'alors peu considérés. Intrinsèquement liée à l'affirmation de l'identité et de la nation québécoises, cette volonté d'appropriation des terres nordiques que les Québécois expriment pour la première fois dans les années 1960 doit être considérée comme l'une des pierres angulaires d'une vaste entreprise de territorialisation et participe d'un processus plus global de territorialisation-déterritorialisation-reterritorialisation (TDR). Conceptualisé par le géographe suisse Raffestin (1986a, 1986b), ce processus permet une lecture fine de la modification profonde des modes d'appropriation des territoires que les sociétés modernes ont développés au cours du XX^e siècle. Les territorialités de ces sociétés étaient jusqu'au milieu du XIX^e siècle fortement ancrées dans les territoires concrets et marquées par les relations matérielles qui lient les êtres humains à leur territoire local ou régional (Raffestin, 1986a). Le passage de ces sociétés vers la postmodernité, qui se traduit par un éclatement des modes de vie ainsi que des identités de plus en plus éclatées avec l'accélération des échanges, des biens et services, des flux d'information et des êtres humains, a fortement ébranlé et mis en cause nos territorialités traditionnelles, et donc la vocation référentielle des territoires qu'une société habite ou revendique (Bédard, 2000, 2007). Mais cette perte d'importance des territorialités traditionnelles au cours du XX^e siècle a généré par la suite diverses tentatives de reterritorialisation des sociétés modernes parce que :

la recomposition de la société sur des bases territoriales est inhérente à l'homme ou aux groupes culturels – le territoire fait partie des fondements ontologiques des hommes et des sociétés (Haesbert, 2001 : 55).

Au Québec, le processus de déterritorialisation apparaît dans les années 1960 avec la mégapolisation et l'éclatement du système de référence traditionnel rural (Courville, 2001). Les Québécois ressentent dès lors le besoin de re-territorialiser leur territoire et de se doter de nouveaux référents géo-identitaires, notamment en donnant davantage d'importance aux modes d'appropriation immatériels du territoire et en englobant dans leur territoire des « espaces politiques, économiques et culturels plus larges, qui se sont superposés à la trame des espaces humanisés » (Courville, 1993 : 85). La territorialisation de la Baie-James et du Grand Nord québécois témoigne de cette volonté de la société québécoise d'intégrer dans son territoire des espaces périphériques situés au-delà des sphères humanisées de la Laurentie (Dumont, 1993 ; Hamelin, 1998).

La francisation massive du Grand Nord québécois des années 1960 participe de cette territorialisation des terres nordiques québécoises. Dans le chapitre précédent, nous avons constaté à quel point la toponymie française reflétait une appropriation purement politique du Grand Nord québécois. Il apparaît dès lors difficile de comprendre pourquoi cette toponymie relève d'une appropriation aussi faible du territoire alors que les campagnes de prospection minière ainsi que les projets industriels envisagés dans l'Arctique québécois durant les années 1960 témoignent, comme les grands aménagements hydrauliques de la Baie-James des années 1970 (Desbiens, 2000, 2004b), d'une volonté de développer les potentialités économiques du Nord. Mais voyons plus en détail ce qu'il en est.

5.1.2 L'appropriation du Nord dans les années 1960 et 1970

5.1.2.1 La territorialisation de la Baie-James

C'est dans le cadre du projet mis de l'avant par la Révolution tranquille que la classe politique québécoise a exprimé pour la première fois sa détermination à exploiter le potentiel hydroélectrique de la Baie-James. Elle vouait en effet dans les années 1960 et 1970 une grande importance à la construction des barrages de la Baie-James qui devaient permettre à la Province de produire toute l'énergie électrique dont elle avait besoin et ne plus dépendre du reste du Canada et des États-Unis (Vincent, 1989). La Baie-James, symbolisée par

l'emblématique escalier de géant de La Grande 2 (Desbiens, 2000 ; Desbiens, 2004b), était investie de valeurs d'autant plus fortes par la classe politique qu'elle assurait le développement économique d'une société qui, à la différence de la société canadienne-française, ne cherchait plus seulement à assurer sa survivance mais à rattraper son retard socio-économique sur le reste des pays développés (Dumont, 1997).

Alors que la Baie-James était peu connue des Allochtones jusqu'au milieu du XX^e siècle, nous pouvons affirmer que les Québécois l'ont aujourd'hui intégrée dans leur sémiosphère, et ceci pour deux raisons. D'une part, l'appropriation matérielle de la Baie-James est complète puisque la réalisation des grands barrages a remodelé en profondeur les paysages des terres nordiques et que pas moins de 100 000 Québécois ont travaillé à la Baie-James entre 1972 et 1985³² (Lacasse, 1985). D'autre part, les paysages hydroélectriques de la Baie-James sont aujourd'hui très familiers des Québécois et possèdent une valeur symbolique et identitaire forte non pas seulement pour la classe politique mais pour toute la société québécoise (Desbiens, 2008).

³² Il s'agit d'une estimation minimale réalisée par Lacasse (1985) d'après les chiffres de l'Association des employeurs de la Baie-James (AEBJ).

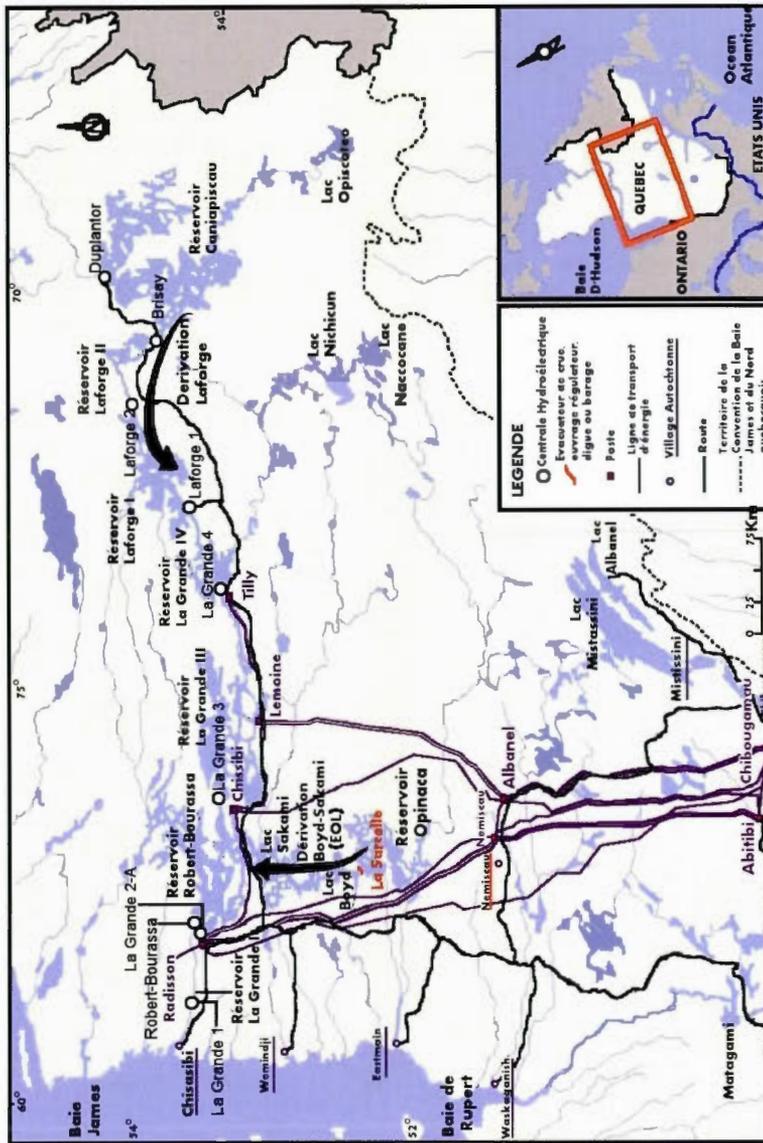


Figure 5.1 Le complexe La Grande
 (Source : Hydro-Québec, 2001 : 27)

Les valeurs symboliques et identitaires que les Québécois attribuent à la Baie-James et qui président à la création des barrages jamésiens s'organisent autour d'un discours nordique qui ne s'apparente pas au mythe du Nord décrit par Morissonneau (1978a). La Baie-James n'est en effet pas cet espace imaginaire que les Québécois auraient inventé pour échapper à leur condition d'hommes colonisés lorsqu'ils ont décidé suite, à la Conquête, de se replier sur les terres laurentiennes pour assurer leur survivance (Dumont, 1997). Les Québécois voient en la Baie-James la consécration de leur désir d'être maîtres chez eux et de pouvoir enfin « reconquérir pacifiquement le territoire que leurs ancêtres ont perdu lors de la Conquête anglaise » (Ouellet, Beaulieu et Tremblay, 1997 : 72). Permettant de fournir des quantités massives d'électricité (Lasserre, 2000), la Baie-James est le symbole de la maîtrise technologique du Québec sur son territoire et elle incarne cet idéal d'affirmation à travers lequel la nation québécoise peut se réaliser et se projeter dans un avenir où elle maîtrise toutes les richesses naturelles de son territoire (Lasserre, 2000). Les Québécois investissent donc la Baie-James de valeurs optimistes que nous pouvons associer au discours utopique mis en évidence par Bureau (1984). Sachant que les paysages climatiques de la taïga et de la forêt boréale jamésienne rappellent aussi aux Québécois ce que devait être la physionomie des rives du Saint-Laurent aux premiers temps de la colonisation (Bourassa, 1973 ; Desbiens, 2004b), nous pouvons nous demander si les Québécois ne sont pas partagés entre une vision utopique et édénique (Bureau, 1984) de la Baie-James³³.

Au-delà de cette analyse de l'appropriation de la Baie-James par les Québécois, nous cherchons à savoir si l'appropriation matérielle et symbolique des terres arctiques québécoises est d'une même nature ou aussi forte que celle de la Baie-James.

5.1.2.2 L'appropriation du Grand Nord québécois dans les années 1960 et 1970

Dans les années 1960, le pouvoir québécois implante son administration dans le Grand Nord et élabore des projets économiques ambitieux comme l'exploitation de gigantesques gisements de fer et la construction d'une voie de chemin de fer de 400 km entre Kuujuaq et

³³ Seule une analyse approfondie de documents (récits, articles de presse, cartes...) produits par les Québécois sur la Baie-James nous permettrait de vérifier cette hypothèse.

Schefferville. Mais tous ces projets sont surréalistes en raison d'une connaissance très approximative du Grand Nord québécois (Cholette, 2000) et n'aboutissent au cours de cette décennie à aucun véritable projet industriel³⁴. Ils relèvent davantage d'une utopie esquissée par la classe politique qui voyait dans le Grand Nord québécois la terre de toutes les promesses et sur laquelle elle apposait plus de rêves que de projets de développement avérés (Bureau, 1984). Bureau précise par ailleurs à juste titre l'importance que les élites québécoises vouent à la cartographie au cours des années 1960. Se posant comme une reproduction schématique, réduite et faussée de la réalité (Harley, 2002), la cartographie permet non seulement de revendiquer des espaces presque inconnus comme le Labrador ou le Nouveau-Québec mais aussi de donner l'illusion de connaître et de maîtriser le territoire. La cartographie qui mine ce qui est, a été, et pourrait être (Bureau, 1984), offre ainsi un excellent support pour représenter divers projets d'aménagement du territoire, aussi fous soient-ils. À l'instar de la cartographie, la toponymie conforte les élites québécoises en nommant le Grand Nord québécois et en annonçant ainsi que nous parviendrons dans un futur plus ou moins lointain à maîtriser l'« entièresité du Québec » (Hamelin, 1998 : 95). Il reste que cette utopie nordique s'est dissipée au cours des années 1970 devant les difficultés à exploiter le Grand Nord : « dans le Grand Nord québécois, il y a un contraste frappant entre le bruit fait au cours de la décennie précédente et la sous-activité vers 1971 » (Hamelin 1980 : 129). Puis aucun grand projet économique destiné à exploiter les ressources du Grand Nord québécois n'est élaboré au cours des trois décennies suivantes par le gouvernement québécois et cette absence de projet ne nous permet pas de comprendre comment les Québécois s'approprient leurs terres arctiques entre les années 1980 et la fin des années 2000. Il faut attendre l'annonce du Plan Nord en 2008 pour que le pouvoir québécois élabore à nouveau un discours sur les terres arctiques québécoises et ce discours interroge la place du Grand Nord québécois dans la sémiosphère québécoise.

³⁴ Notez que la grande mine de Schefferville, fermée en 1980, n'est pas située dans le Grand Nord québécois tel que nous l'entendons dans cette étude mais dans le Moyen Nord.

5.1.3 Quelle appropriation du Grand Nord québécois en 2012 ?

Le Grand Nord québécois n'est pas plus exploité en 2012 par les Québécois qu'il y a 30 ans. Raglan est aujourd'hui la seule mine en activité dans le Grand Nord (cf. figure 4.3). Toutefois, l'annonce du Plan Nord par le premier ministre du Québec, Jean Charest, en 2008 a quelque peu réactivé le discours utopique nordique d'antan. Le gouvernement québécois écrivait en effet dans le document de travail présentant les grandes lignes du Plan Nord que :

L'immense territoire du Plan Nord recèle un potentiel de développement exceptionnel. Les richesses minières et les ressources énergétiques y sont considérables. Des possibilités multiples de création de richesse sont également liées à la forêt, à l'agriculture, à la pêche et à l'aquaculture nordiques ainsi qu'aux domaines touristiques et fauniques (Plan Nord, 2009 : 3).

Le gouvernement québécois insiste beaucoup dans ce document sur les potentialités économiques du territoire d'application du Plan Nord et manifeste en même temps une faible connaissance dudit territoire. Il affirme lui-même que « le vaste territoire du Plan Nord est encore méconnu à l'échelle québécoise, canadienne et internationale. Il est donc impératif de développer des stratégies afin de faire connaître ses potentialités » (Plan Nord, 2009 : 19). Le gouvernement québécois propose en effet en une vingtaine de pages un portrait très succinct du territoire concerné par le Plan Nord. Il ne décrit pas les caractéristiques géographiques et sociales de ce territoire mais précise seulement ses limites géographiques ainsi que le nombre d'habitants par MRC et les communautés autochtones concernés par le projet. Il ne donne pas de renseignement précis sur les activités économiques et les ressources du territoire nordique. Il affirme par exemple que ce territoire possède un potentiel pétrolier et gazier considérable sans préciser où se situent les ressources en question.

Bien que, rappelons-le, le Plan Nord ne concerne pas seulement l'Arctique québécois mais toutes les terres québécoises situées au nord du 49° parallèle, nous déduisons de ce qui précède qu'il s'inscrit dans le même discours utopique que les projets de développement du Grand Nord québécois élaborés dans les années 1960. D'une part, le Nord y est représenté comme un territoire voué à l'exploitation des ressources qu'il devrait fournir au Québec du

Sud (Lasserre, 2000). D'autre part, le discours du Plan Nord est orienté vers le futur où le Nord fournira au Québec du Sud toutes les richesses dont il a besoin, attendu que ce futur est très hypothétique en raison du manque de connaissances de ce territoire. Ainsi, « en s'attardant sur l'espace à être, plus qu'en décrivant l'espace tel qu'il est » (Berdoulay & Sénécal, 1993 : 38), le discours géographique véhiculé par le Plan Nord est d'autant plus utopique qu'il « verse avant tout dans la prospective » (*Ibid*).

Annoncé « au moment où la crise financière américaine donne des cauchemars » (David, 2008 : A3), le Plan Nord était destiné à redonner de l'espoir aux Québécois en leur promettant un avenir où la Province pourra prospérer grâce aux immenses ressources de son territoire nordique. Le Plan Nord sert en quelque sorte à calmer les angoisses collectives des Québécois de la même façon que le projet de la Baie-James l'avait fait presque 30 ans auparavant (Racine et Villeneuve, 1992). En effet, l'annonce de la construction des barrages jamésiens par Bourassa en 1971 a été faite au moment où la population québécoise traversait une grave période de récession. Le grand projet hydroélectrique de la Baie-James représentait un grand espoir pour les Québécois parce qu'il permettait de créer des emplois et des richesses et il redonnait à la nation québécoise, encore traumatisée par la crise d'octobre, un nouveau but collectif (Vincent, 1989). À la différence du discours de la Baie-James, le discours du Plan Nord n'est en revanche jamais orienté vers le passé édénique des premiers temps de la colonisation, soit en cette autre ère où la nature sauvage avait tous les droits. Lorsque le gouvernement québécois évoque le potentiel touristique du territoire d'application du Plan Nord, il souligne « la beauté exceptionnelle de ses paysages, leur immensité, ainsi que leur caractère sauvage » (Plan Nord, 2009 : 14). Mais son discours ne renvoie pas à ce passé idéalisé, et ceci sans doute notamment parce que les terres arctiques québécoises – qui représentent presque la moitié du territoire d'application du Plan Nord – ne rappellent pas les paysages climatiques découverts par les premiers colons français.

Si les journalistes de la presse québécoise, rappelons-le, se sont exprimés à plusieurs reprises sur le Plan Nord placé au centre des débats politiques à l'automne 2011³⁵, et que les

³⁵ L'actualité du Plan Nord a été fortement animée à l'automne 2011 par le débat lancé par Jacques Parizeau qui déplore que dans le cadre du Plan Nord, le gouvernement Charest investisse dans des

Québécois ont pu s'exprimer sur le Plan Nord lors d'une consultation publique organisée du 12 août 2011 au 11 novembre 2011 (Plan Nord, 2012), les articles écrits par les journalistes ainsi que le document de synthèse de ladite consultation (*Ibid*) ne renseignent pas sur le sens que les Québécois donnent au Grand Nord. Ces documents traitent des divers volets environnementaux, politiques ou sociaux du Plan Nord³⁶ mais ils n'interrogent pas directement les modes d'appropriation et de représentation du Grand Nord par les Québécois. Nous pouvons néanmoins affirmer que l'appropriation du Grand Nord par les Québécois sous-jacente à ce Plan Nord, tel que présenté à l'automne 2011, ne concorde pas avec les deux premières étapes usuelles du processus de territorialisation telles qu'identifiées par Johnston (1992), soit la prise de conscience des formes et l'établissement de limites aux territoires puis l'association de noms, de valeurs et de symboles à ces territoires. Nous en voulons pour preuve que les Québécois ont du mal à délimiter les régions arctiques, subarctiques et boréales du Québec et qu'ils confondent souvent le Nunavik avec le Nunavut. L'absence de figures emblématiques du Grand Nord québécois, puis la pauvreté symbolique de la toponymie, qui n'est qu'une transposition de la toponymie laurentienne, témoignent à notre avis que les Québécois n'investissent pas vraiment le Grand Nord de symboles qui y sont propres et particularisants. Le Grand Nord québécois constitue encore aujourd'hui un espace abstrait, oublié, situé à l'extérieur de la « frontière territoriale » (Raffestin, 1986a : 178) de l'œcoumène québécois. Il échappe ainsi à toute territorialisation car il « n'a pas fait l'objet d'une traduction dans le système sémique qui a informé les autres espaces pour les transformer en territoires » (*Ibid* : 178). Cela nous amène à soutenir qu'il est mal intégré à la sémiosphère. Il serait toutefois exagéré de dire que le Grand Nord québécois est exclu de la sémiosphère québécoise, et ceci pour deux raisons. D'une part, il est investi de valeurs utopiques par le pouvoir québécois. D'autre part, l'image d'un Québec unifié du Saint-Laurent à la péninsule de l'Ungava possède une puissance d'adhésion suffisamment forte

infrastructures nécessaires aux sociétés minières sans obtenir en échange une participation à leurs bénéfices (Robillard, 2011 : B4 ; Shields, 2011b : A1).

³⁶ Pour davantage de précisions sur l'actualité du Plan Nord, prière de consulter les articles publiés dans *La Presse* ou *Le Devoir* qui traitent des dossiers environnementaux du Plan Nord (Côté, 2011 : A12 ; Francoeur, 2011 : B1 ; Sansfaçon, 2012 : A8), de l'opposition autochtone (Cardinal, 2011 : A9 ; Dutrisac, 2011 : A1 ; Lévesque, 2011 : A1 ; Lévesque, 2012 : A1) ou bien de la campagne électorale de Jean Charest autour du Plan Nord et des débats politiques qu'elle suscite (Chouinard, 2011 : A13 ; Robillard, 2012 : A2 ; Shields, 2012 : B1).

pour rassembler l'ensemble des Québécois et conforter leur identité (Hamelin, 1998 ; Lasserre, 2000), ce même s'ils méconnaissent la nature de cet Arctique québécois.

Cela posé, et au-delà de cette capacité à témoigner et à participer de problématiques territoriales, la toponymie révèle encore des problématiques identitaires et sociétales inhérentes à la société québécoise que nous tâcherons à présent à décrypter et qui parachèveront notre analyse de la valeur identitaire de la toponymie française.

5.1.4 Analyse des problématiques identitaires de la société québécoise à travers la toponymie

5.1.4.1 Débats et contestations autour de la politique de francisation de Brochu

La francisation orchestrée par Brochu au début des années 1960 a fait l'objet de critiques d'intellectuels québécois. Morissonneau (1978b) lui reproche par exemple non pas d'avoir francisé les côtes du Grand Nord québécois mais d'avoir privilégié les seules références françaises dans le corpus toponymique qu'il a établi. Morissonneau décrit en effet cette

vaste opération de francisation comme un exemple de projet irrationnel [...] non parce qu'elle est injustifiée [mais parce qu'elle] est malhabile sinon irréaliste. [Brochu] saupoudra les caps de noms liés à la Nouvelle-France peut-être parce que l'époque des marins aventuriers comme Le Moyne d'Iberville était plus glorieuse que la fin des années 1950 (*Ibid* : 79).

De cette critique ressort une problématique identitaire qui caractérise foncièrement, à notre avis, la société québécoise. Les Québécois ont en effet du mal à savoir quelle place donner à leur héritage français dans leur société. Conscients de la précarité et de l'isolement de leur culture en Amérique du Nord, les Québécois trouvent certes « un grand appui et une grande source de réconfort dans la vigueur et la richesse de leur héritage français » (Bouchard, 2000 : 108). Ils veulent toutefois prendre leurs distances vis-à-vis de leurs racines françaises et refusent d'exploiter de façon systématique leurs références à la vieille culture de la France. Il en est ainsi car il ne s'agit plus pour le Québec de chercher à imiter une culture plutôt qu'une autre mais bien de se doter d'un système de valeurs, de normes et de référents

culturels qui lui soient propres, aussi hybride soit-il, afin de s'affirmer en tant que Québécois (Augustin, 2001). Voilà pourquoi la classe politique québécoise, la Commission de toponymie du Québec et les intellectuels québécois sont souvent en conflit, sinon hésitants, lorsqu'il s'agit de valoriser les références françaises dans la toponymie de la Province.

5.1.4.2 La place des Francophones d'ascendance canadienne-française et des minorités linguistiques et ethniques dans la société québécoise

Les choix toponymiques de la CTQ interrogent aussi la place donnée par la société québécoise aux groupes sociaux qui ne partagent pas l'héritage canadien-français de la « souche » québécoise. Nous avons montré dans le chapitre précédent en quoi la CTQ favorise les seuls référents canadiens-français et français. Cette politique toponymique met ainsi directement en cause le discours « officiel » selon lequel les Québécois souhaitent intégrer dans leur société les minorités anglophones, les Autochtones, les Francophones issus de l'immigration et les Allophones, soit tous ceux qui possèdent un héritage culturel – et *a fortiori* des références toponymiques – différents de ceux des Québécois dits « de souche » (Delâge, 1997 ; Létourneau, 2004 ; Venne, 2000). Cette prévalence de la toponymie d'inspiration française et canadienne-française laisse penser que les Québécois d'héritage canadien-français ne veulent pas seulement être considérés comme « une communauté de mémoire, d'histoire et de culture indéniable et distinctive des autres communautés québécoises » (Létourneau, 2000 : 74), mais comme le socle de la société québécoise sur lequel se greffent toutes les autres communautés. Cette vision de la société remet en question le glissement de la société ethnique canadienne-française à la société civique québécoise (Breton, 1988) puisque ce socle québécois, « très fortement imprégné de la vieille culture canadienne-française » (Bouchard, 2003 : 134), est constitué d'un groupe qui valorise son passé mémoriel dans la toponymie officielle et exclut du paysage toponymique officiel les référents identitaires des autres groupes sociaux.

La politique toponymique menée par la CTQ à l'égard de la toponymie inuit, comme développé à la prochaine section, interroge elle dans la foulée tout spécialement la place des

Inuit dans la société québécoise et les relations qu'entretient la classe politique québécoise avec les Inuit du Québec.

5.2 Le Québec et les Inuit du Québec

5.2.1 Une politique toponymique en faveur des noms de lieux autochtones chargée d'intentions politiques

La politique toponymique en faveur de la toponymie autochtone est pour certains spécialistes à mettre en relation directe avec les aménagements de la Baie-James. Bonnelly, directeur de la CTQ de 1995 à 2006, explique en effet que :

ce sont les bouleversements géographiques et socio-culturels suscités par l'annonce et le début des projets hydroélectriques du territoire de la Baie-James qui enclencheront la véritable campagne d'inventaires de toponymes autochtones (1996 : 7).

Nous avons en effet constaté l'augmentation sensible du nombre de toponymes inuit dans la base de données de la Commission de géographie dans les années 1970. Nieminen (1998) va jusqu'à affirmer que l'autochtonisation de la toponymie au cours de cette décennie peut être considérée comme un acte de diplomatie visant à compenser les erreurs que le gouvernement québécois aurait commises à l'égard des Cris et des Inuit du Québec lorsque, rappelons-le, il annonça les travaux en Baie-James sans consulter auparavant les Autochtones. Cette chercheuse canadienne, qui s'est avant tout intéressée aux Cris de la Baie-James, montre en quoi l'autochtonisation de la toponymie du Nord québécois des années 1970 n'est en rien un geste désintéressé de la part de la Province. Mais elle n'explique pas pourquoi l'inuitisation de la toponymie est aussi massive dans les années 1980. Réalisant que les mouvements autonomistes inuit s'intensifiaient au début de années 1980 et que les Inuit s'organisaient politiquement pour mieux défendre leurs droits sociaux et territoriaux (Bouchard, 2008, Martin, 2003), le Québec a, à son avis, alors utilisé l'autochtonisation de la toponymie pour établir de meilleures relations avec les Inuit, ceci dans le but de leur faire

plus aisément accepter ses projets hydroélectriques et miniers sur leur territoire. La province du Québec a eu d'autant plus besoin d'user de diplomatie avec les Inuit qu'elle sait depuis l'abandon du projet du barrage de Grande Baleine en 1994 que les Autochtones ont des appuis suffisamment solides pour bloquer des projets dans le Grand Nord québécois (Dufour, 1996). Le projet hydroélectrique de Grande Baleine, qui prévoyait la construction d'un barrage au nord de la Baie-James et « supposait l'inondation de 1 667 km² du territoire du bassin de la rivière Grande Baleine » (Lasserre, 2003a³⁷), a en effet été abandonné en 1994 suite à la controverse qu'il a suscitée auprès des Cris et des Inuit ainsi qu'à l'énorme tapage médiatique des écologistes qui ont appuyé les Autochtones.

L'inuitisation de la toponymie n'est pas par ailleurs sans rappeler la générosité trompeuse des ententes que la Province a établies avec les Autochtones depuis les années 1970 et dont la plus médiatisée fut la Convention de la Baie-James (Vincent, 1989 ; Simard, 2003). Par ces ententes, la Province n'est pas peu fière de montrer qu'elle cherche à établir des relations harmonieuses avec les Autochtones en leur garantissant diverses compensations financières, le droit à l'autonomie, le droit de participer à la gestion des ressources naturelles, ou bien le droit de chasse, de pêche et de piégeage (Rodon, 2003 ; Salée, 2003). Mais cette apparente générosité ne doit pas obnubiler ce que ces dédommagements impliquent de la part des Autochtones qu'ils renoncent de facto en contrepartie à leurs droits ancestraux. En effet, l'article 2.1 de la Convention de la Baie-James stipule qu'

en considération des droits et des avantages accordés par les présentes aux Cris de la Baie-James et aux Inuits du Québec, les Cris de la Baie-James et les Inuits du Québec cèdent, renoncent, abandonnent et transportent toutes les revendications, devoirs, titres et intérêts autochtones, quels qu'ils soient, aux terres et dans les terres du Territoire du Québec, et le Québec et le Canada acceptent cette cession (Collectif, 1976 : 6).

La politique toponymique de la CTQ à l'égard des noms de lieux autochtones participe de la même logique. Il s'agit en quelque sorte d'amadouer les Inuit en leur témoignant ainsi quelque respect envers leur culture pour qu'ils ne revendiquent pas leurs droits ancestraux et ne s'opposent pas aux développements économiques que les Allochtones projettent sur leurs

³⁷ Site internet, absence de numéro de page.

terres. Toutefois, et malgré l'intérêt économique que peut représenter l'autochtonisation de la toponymie, la CTQ cherche toujours à écarter la toponymie autochtone du paysage toponymique officiel, tant et si bien que l'autochtonisation de la toponymie demeure inachevée, voire inachevable dans ce contexte post-colonialiste.

5.2.2 Une autochtonisation de la toponymie à parachever

D'après Müller-Wille (1983), les principes d'officialisation des noms de lieux adoptés par la CTQ se démarqueraient du discours très ouvert sur la toponymie autochtone de la Commission. Lorsqu'une entité est déjà nommée officiellement par un toponyme allochtone, aucun changement ne serait généralement apporté à la désignation officielle du lieu. La CTQ ne remplacerait ainsi jamais un nom officiel allochtone par un toponyme autochtone et refuserait la coexistence de deux toponymes officiels en invoquant, rappelons-le, la nécessité de respecter la règle selon laquelle un seul nom officiel doit désigner une entité (Commission de toponymie du Québec, 2012a). Les toponymes autochtones seraient donc officialisés seulement s'ils désignent des villages inuit ou des entités jusqu'ici inconnues. À cause de ces règles, les noms autochtones seraient donc le plus souvent des variantes et la grande majorité d'entre eux ne seraient pas inscrits sur les cartes et demeureraient de ce fait inconnus des Allochtones (Müller-Wille, 2003).

Nos analyses toponymiques rejoignent ces propos puisqu'elles font ressortir que sur les 8 101 toponymes inuit présents dans la base de données de la CTQ de 2006, 3 451 sont officiels, soit 42,5%. L'analyse de notre corpus révèle que 78 des 132 toponymes allochtones appartenant à notre corpus sont officiels alors que trois des 54 toponymes inuit le sont³⁸ : seuls deux noms de lieux inuit qui désignent des villages et la variante autochtone du toponyme cap du Soleil d'Afrique, jugé trop décalé, rappelons-le, par rapport aux réalités du terrain par la CTQ (Commission de toponymie du Québec, 2006), ont été officialisés. La CTQ ne cherche pas à reconnaître officiellement tous les toponymes inuit alors que la

³⁸ Nous n'avons pas comptabilisé les toponymes issus de la traduction et de la normalisation.

reconnaissance officielle de leurs toponymes représenterait pour les Inuit un geste politique qui leur assurerait d'une certaine manière le maintien d'une forme d'indépendance (Simard, 2003) et leur garantirait la prise en considération par les Allochtones de leur identité et de leur culture (Müller-Wille, 2002). Ce manque de reconnaissance officielle est d'autant plus contestable sachant que la toponymie autochtone relève pour les Inuit d'une véritable quête identitaire. En effet, les consultations toponymiques représentent pour eux des occasions idéales pour réunir les jeunes avec les anciens et pour renouer ainsi les liens entre les générations. Ces réunions jouent un rôle clé dans la préservation de la culture inuit et la sauvegarde du patrimoine et des traditions inuit. C'est en effet au cours de ces consultations que :

la tradition circul[e], se di[t] et s'inscri[t] dans les mémoires des plus jeunes, se partage non seulement entre générations mais aussi entre adultes plus ou moins du même âge, discutant tel ou tel incident, échangeant leurs souvenirs mais aussi leurs connaissances quant à telle configuration topographique, tel passage dangereux ou au contraire sûr, etc. (Collignon, 2004 : 107).

Cette prévalence de la toponymie allochtone sur la toponymie inuit rappelle aux Inuit qu'ils ont et conservent un statut spécifique qui les tient à l'écart en quelque sorte de la société québécoise, soit une situation que les conditions sociales des Inuit du Québec, toujours fort différentes de celles des autres Canadiens, leur rappellent chaque jour.

5.2.3 Les conditions sociales des Inuit

D'après l'estimation la plus récente, le taux de chômage est presque deux fois plus important au Nunavik qu'au Québec. Il s'élève en 2006 à 14,28% au Nunavik et à 8,1% au Québec (Duhaim, 2008). Les Inuit possèdent aussi la plus brève espérance de vie au Québec, soit 66,7 ans au Nunavik et à 79, 3 ans au Québec (Statistique Canada, 2006b). Enfin, et surtout, le taux de suicide des Inuit du Québec est six fois plus élevé que la moyenne canadienne d'après une enquête réalisée en 2001 par le ministère canadien de la Santé

(Statistique Canada, 2003³⁹). Ces indicateurs révèlent à quel point les conditions sociales des Inuit du Québec sont mauvaises. Toutefois, les problèmes sociaux que connaissent les Inuit ne peuvent pas être uniquement interprétés comme des conséquences du colonialisme perpétué par les sociétés canadienne et québécoise ; ils sont aussi liés à des phénomènes sociaux inhérents à la société inuit (Dufour, 1994 ; O'Neill, 1984).

Force est de constater que l'effritement des solidarités familiales qui se traduit entre autres par une violence domestique généralisée et l'isolement des aînés ou l'importance de l'abandon scolaire, puis la délinquance et de la toxicomanie chez les jeunes Inuit, sont des manifestations d'une désintégration culturelle de la société inuit dont les Allochtones sont largement responsables (Simard, 2003). L'influence des gouvernements canadien et québécois dans le système éducatif du Grand Nord québécois illustre ce phénomène. Destinées à assimiler les Inuit, les politiques d'éducation menées par le gouvernement canadien dans les années 1950 et 1960 et par le gouvernement québécois au cours des années 1960 interdisaient l'usage de l'inuktitut à l'école et ont amené les Allochtones à isoler les jeunes Inuit dans des pensionnats (Duhaime et Bernard, 2001). Ces politiques éducatives colonialistes ont contribué à détruire les liens intergénérationnels entre les aînés et les adultes, les premiers connaissant peu ou pas l'anglais (ou le français)⁴⁰, et les seconds à peine l'inuktitut (Duhaime, 1985). Les adultes ont dès lors été incapables de transmettre les savoirs de leurs parents à leurs propres enfants. Ce phénomène, qui participe de l'acculturation des Inuit, explique en partie pourquoi les jeunes Inuit maîtrisent à l'heure actuelle difficilement l'inuktitut et connaissent mal les savoirs des anciennes générations, ce malgré que depuis le début des années 1970 des enseignants inuit, suite à un changement important des politiques canadienne et québécoise, dispensent aux élèves des cours d'inuktitut et de culture inuit (Vick-Westgate, 2002).

Le manque de droits territoriaux des Inuit du Québec illustre lui aussi que les Inuit se démarquent toujours franchement du reste de la société.

³⁹ En 2001, le taux de suicide est estimé à 82 pour 100 000 au Nunavik et à 13 pour 100 000 au Canada (Statistique Canada, 2003).

⁴⁰ Le français étant une langue peu pratiquée par les Inuit du Nunavik, nous nous permettons de signaler son usage par des parenthèses (Martin, 2003 ; Vick-Westgate, 2002)

5.2.4 Les droits territoriaux et les possibilités de développement des Inuit

Depuis la signature de la CBJNQ en 1975, les terres sur lesquelles les Inuit ont des droits fonciers ne représentent qu'1,3% du territoire des Inuit du Québec (Collectif, 1976)⁴¹ et les terres sur lesquels les Autochtones ne possèdent pas de droits de propriété mais seulement des droits exclusifs de chasse, de pêche, de piégeage ou de cueillette (Collectif, 1976 ; Grammond, 1995)⁴² constituent quant à elles 18% de leur territoire. Parce qu'ils ont renoncé à leurs droits ancestraux à la signature de la CBJNQ, les Inuit n'ont plus la possibilité d'être souverains et la grande majorité des terres du Grand Nord québécois restent à toutes fins utiles propriété de l'État canadien (Rouland, 1978 ; Simard, 2003).

Alors que les richesses minières constituent le principal potentiel économique du Grand Nord québécois (Dufour, 1983 ; Ministère des Richesses naturelles et de la Faune, 2012), la loi qui encadre la gestion des ressources du sous-sol donne peu de possibilités aux Inuit d'exploiter les ressources minières du Grand Nord québécois. Abrogée en 1978, la loi sur le régime des terres dans les territoires de la Baie-James et du Nord québécois précise que les Inuit du Québec peuvent exploiter « les dépôts de stéatite et les autres matériaux analogues [...] utilisés dans l'art et l'artisanat traditionnels » (Québec, 2012b⁴³) et que l'exploitation du sous-sol des terres de catégorie I nécessite l'accord de la communauté inuit. Cette loi stipule toutefois que les Inuit n'ont pas le droit de développer des activités minières qui n'auraient pas de lien avec leurs pratiques traditionnelles et que « l'État conserve la propriété des droits aux minéraux et des droits tréfonciers » (*Ibid*). Les compagnies canadiennes ou étrangères ont davantage de droits que les Inuit du Québec car elles peuvent obtenir des droits d'exploration et d'exploitation minière exclusifs à durée déterminée dans toutes les régions du Grand Nord québécois, sauf dans les terres de catégorie I et les zones de parcs naturels (ministère des Ressources naturelles et de la Faune, 2005). Les Inuit du Québec sont limités pour leur part à

⁴¹ La CBJNQ a défini le territoire des Inuit du Québec comme situé au nord du 55^e parallèle du territoire québécois. Ce territoire fait 233800 mi², soit 605542 km², et les terres de catégorie I ont une surface de 3250 mi², soit 8417 km² (Collectif, 1976).

⁴² Les terres de catégorie II font d'après la CBJNQ 35000 mi², soit 90650 km² (Collectif, 1976).

⁴³ Site internet, absence de numéro de page.

des activités minières traditionnelles qui ne peuvent constituer à elles seules un moteur de développement alors qu'ils avaient réclamé le droit au développement économique en signant l'entente Sanarrutik en 2002 avec le gouvernement québécois.

Comme la Paix des Braves⁴⁴, l'entente Sanarrutik a comme objectif principal de favoriser le développement économique des communautés autochtones (Desbiens, 2004a). Par cette entente, le gouvernement québécois s'engage en effet à financer des projets communautaires et économiques inuit (Secrétariat aux affaires autochtones, 2008) ainsi qu'à encourager et faciliter, si des projets d'exploitation minières sont entrepris, « la signature d'accords entre Makivik⁴⁵ et les compagnies minières concernant les compensations financières et l'embauche » (*Ibid* : 5). Conformément à l'entente Sanarrutik, la société minière Xstrata Nickel, propriétaire de la mine de Raglan, a versé en 2010 7,7 millions de dollars à la société Makivik en guise de compensations (Xstrata Nickel, 2010a) et s'est engagée à ce que les Inuit, qui constituent à l'heure actuelle 16% de son personnel, représentent d'ici 10 ans 20% de son effectif (Xstrata Nickel, 2010b).

Offrant aux Inuit des possibilités de développement économique et les gratifiant de diverses compensations financières, l'entente Sanarrutik et la politique menée par la société minière Xstrata Nickel témoignent de la volonté des Québécois de dépasser le schéma colonialiste visant à déposséder les Autochtones de leurs terres et de leurs ressources. Toutefois, tout comme les politiques d'éducation mises en place dans le Grand Nord québécois, ils attestent que l'héritage colonial pèse encore lourdement dans les relations entre les Autochtones du Nunavik et les Québécois car ils marquent la détermination des

⁴⁴ « Signée le 7 février 2002, [entre] le gouvernement et le Grand Conseil des Cris du Québec (Eeyou Itschee), cette entente prévoit que l'État québécois versera aux Eeyouch 3,5 milliards de dollars au cours des 50 prochaines années et les associera comme partenaires à part entière à ses projets de développement économique dans la région, en échange de quoi ces derniers acceptent d'abandonner les poursuites judiciaires en cours contre le gouvernement et s'engagent à ne pas tenter autres recours relatifs à l'application passée de la Convention de la Baie James et du Nord québécois et à ne pas s'opposer aux projets de développement hydroélectrique du gouvernement » (Salée, 2005 : 59).

⁴⁵ La loi sur la société Makivik (L.R.Q, chap. S-18.1) stipule que Makivik est une « association à but non lucratif qui a pour objet de recevoir, administrer, utiliser et placer la partie, destinée aux Inuit, de l'indemnité financière prévue par la CBJNQ, ainsi que ses autres fonds destinés à la communauté inuit du Nunavik » (Québec, 2012c).

Québécois à cantonner autant que faire se peut les Inuit à leurs activités traditionnelles et à les reléguer dans un passé intemporel où le développement économique n'a pas tout à fait sa place (Rodon, 2003 ; Simard, 2003). En outre, ils ne remettent jamais en question la CBJNQ qui restreint les droits fonciers des Inuit à la portion congrue et qui s'inscrit, elle, dans une logique de dépossession territoriale (Simard, 2003). En somme, ils illustrent, comme l'a démontré notre analyse toponymique, un paradoxe postcolonial inhérent aux sociétés allochtones qui souhaitent aujourd'hui dépasser les schémas colonialistes (Collignon, 2006 ; Ripoll, 2006) mais qui ont du mal à renoncer à leur position dominante et à remettre en question leur suprématie sur les Autochtones (Salée, 2003). Serait-ce qu'une double appropriation territoriale, et donc deux territorialités, ne puisse être possible ?

CONCLUSION

Notre étude des noms de lieux de lieux français, anglais et autochtones du Grand Nord québécois a cherché à montrer en quoi la territorialité nordique des Québécois se distinguait à la fois de la territorialité nordique des Canadiens anglais et de celle des Autochtones. Nous avons pour cela illustré d'abord en quoi la toponymie révèle une appropriation matérielle du Grand Nord québécois qui diffère entre les Québécois, les Canadiens anglais et les Inuit. Si la toponymie autochtone témoigne généralement d'une connaissance précise des territoires autochtone et la toponymie anglaise d'une faible appropriation matérielle du territoire, la toponymie québécoise, qui date essentiellement des années 1950 et 1960, participe, elle, d'une appropriation purement politique du Grand Nord et témoigne à cet effet d'un manque d'intégration du Grand Nord dans la sémiosphère québécoise. Cette toponymie n'est toutefois pas tout à fait représentative de l'appropriation matérielle du Grand Nord québécois telle que nous pouvions initialement l'envisager. En effet, le gouvernement québécois organise encore aujourd'hui des campagnes de prospection minière dans le Grand Nord québécois mais il ne ressent plus à l'heure actuelle le besoin de marquer sa présence dans le Nord en créant de nouveaux toponymes au cours de ses explorations parce qu'il est désormais reconnu comme un acteur du Grand Nord québécois, au même titre que les Autochtones ou le pouvoir fédéral. Ainsi la toponymie québécoise ne reflète pas réellement l'appropriation matérielle actuelle du Grand Nord par les Québécois.

L'analyse des politiques toponymiques a été une porte d'entrée féconde pour étudier les problématiques géo-identitaires et géopolitiques qui se jouent entre Québec, Ottawa et les pouvoirs autochtones depuis les années 1960 dans le Grand Nord québécois. Nous avons ainsi pu montrer en quoi la politique toponymique québécoise constitue un enjeu politique et

identitaire fort pour l'affirmation de la nation québécoise et illustre clairement la volonté des Québécois de s'affranchir de leur héritage canadien-français et de la domination anglophone. La comparaison des politiques toponymiques menées par Ottawa et Québec s'est révélée à cet égard être un moyen fécond pour estimer de la qualité, tantôt bonne, tantôt mauvaise, des relations entre pouvoirs fédéral et provincial dans les années 1960 et 1970. En revanche, la politique toponymique québécoise pratiquée dans le Grand Nord québécois depuis les années 1980 ne constitue pas au final une porte d'entrée probante pour comprendre les enjeux géopolitiques qui se jouent entre Ottawa et Québec des années 1980 à aujourd'hui. En effet, cette politique ne cherche plus à exclure la toponymie anglaise mais plutôt à réintégrer les noms de lieux anglais dans le paysage toponymique québécois et n'illustre pas, par exemple, la crise politique survenue à la suite de l'échec de la ratification de l'Accord du lac Meech en juin 1990. Quant à la politique toponymique menée par la Commission de géographie puis par la CTQ, elle illustre un paradoxe inhérent aux sociétés postcoloniales. Elle marque en effet la volonté du Québec francophone de reconnaître les spécificités des cultures autochtones et de marquer ainsi une rupture avec le colonialisme qui l'a lui-même profondément marqué et, en même temps, elle cherche à exclure autant que faire se peut la toponymie inuit du paysage toponymique officiel et porte à cet effet les stigmates d'un colonialisme plaçant toujours les Autochtones dans une position subalterne par rapport aux Allochtones. Les conflits toponymiques entre pouvoirs provinciaux, fédéraux et autochtones illustrent somme toute combien il est difficile de faire coexister à l'intérieur d'un même État diverses ethnies et diverses cultures.

Cela posé, la politique toponymique par laquelle le pouvoir québécois cherche encore aujourd'hui à parfaire sa mainmise sur le Grand Nord québécois va à contre-courant de la société québécoise qui a mal intégré le Grand Nord québécois dans sa sémiosphère. Le Plan Nord proposé par le gouvernement québécois et qui n'a fait l'objet d'aucun débat public dans la société québécoise jusqu'en août 2011, témoigne éloquemment de ce décalage entre les aspirations du pouvoir québécois et le manque d'intérêt des Québécois pour leurs contrées arctiques. En comparant le Québec à des pays postcoloniaux tels que l'Australie ou la Bolivie, nous nous rendons compte que le cas du Québec n'est pas pour autant isolé et illustre une situation paradoxale inhérente aux sociétés postcoloniales. Ces sociétés sont souvent

caractérisées par un décalage profond entre les volontés d'appropriation que les pouvoirs allochtones manifestent à l'égard de terres situées au-delà de la sémiosphère de leur écoumène, c'est-à-dire de ces territoires qu'ils habitent bel et bien et connaissent donc, et le manque d'intérêt des sociétés allochtones pour leurs espaces lointains et inconnus, inhabités, si ce n'est par des Autochtones, donc des autres.

Depuis les débuts de la colonisation de l'Australie, les pouvoirs en place ont par exemple relégué les relations à la terre des aborigènes au rang de croyances incompatibles avec les notions britanniques de propriété et voyaient ainsi ce vaste continent comme une terre inoccupée, sans propriétaire (Blaut, 1993). Jacobs (1996) souligne que cette catégorisation du continent australien comme *terra nullius* était loin de faire l'unanimité. Tant dans la métropole que dans les territoires colonisés, les droits territoriaux des peuples aborigènes des colonies australiennes prêtaient à de nombreux débats dès le XIX^e siècle. De la même manière que dans le Grand Nord québécois, la *terra nullius* s'apparente davantage à un fantasme des élites britanniques qu'à la représentation que les colons australiens pouvaient se faire de l'Australie. Perrier-Brûlé (2004) a montré quant à elle comment les pouvoirs boliviens au tournant du XX^e siècle ont cherché à transformer l'espace national en établissant des schémas d'aménagement sur des terres qui demeurent à l'intérieur des frontières administratives du pays mais qui ne sont ni connues ni maîtrisées par les Allochtones. Cette volonté étatique d'intégrer les périphéries s'est soldée par un échec.

Ces autres cas illustrent pourquoi la méthode de déconstruction de la toponymie du Grand Nord québécois que nous avons proposée peut s'avérer utile pour mieux comprendre pourquoi les pays postcoloniaux sont encore aujourd'hui caractérisés par ce décalage entre la volonté du pouvoir et les réalités du terrain.

En dépit de son intérêt pour comprendre ces problématiques géopolitiques inhérentes aux sociétés postcoloniales, cet exercice de déconstruction de la toponymie québécoise ne nous a pas permis de comprendre comment les Québécois se représentent le Grand Nord. Les problèmes rencontrés ne s'expliquent pas, à notre avis, par le choix de notre objet d'étude. Toute étude des représentations québécoises du Grand Nord, quelque soit l'objet choisi, nous

mettrait devant pareille difficulté, parce que les Québécois, comme la très grande majorité des individus du XXI^e siècle, n'ont à peu près pas d'intérêts vis-à-vis de ce qui dépasse leur espace immédiat (Simard, 2000) et que peu d'entre eux « savent le nom de plus de quatre ou cinq régions de la province (du Québec) et parviennent à les localiser » (Lasserre, 2000 : 238). Ignorant leur Nord (Hamelin, 1998), ils en sont si peu conscients qu'ils peinent à se le représenter et le voient avant tout comme milieu où s'expriment des modes de vie autres. Une pratique plus longue déboucherait sur une meilleure appropriation du Grand Nord québécois. Mais plus encore, sachant que les Autochtones ont eux humanisé cet espace (Desbiens, 2004b, 2006), c'est en favorisant le dialogue entre Québécois et Autochtones, que les Québécois pourraient cesser d'ignorer le Nord ou de ne voir en lui qu'un simple réservoir de matières premières et pourraient le considérer comme un territoire en bonne et due forme.

Afin d'approfondir notre réflexion sur les représentations nordiques des Québécois, il faudrait, à notre avis, enrichir notre cadre conceptuel à l'aide des concepts d'identité et d'imaginaire car les concepts de représentation, d'imaginaire et d'identité sont intrinsèquement liés : les représentations nordiques sont organisées en un imaginaire qui nourrit et renforce l'identité socio-territoriale des Québécois. Ensuite, il serait nécessaire de choisir un corpus d'une autre nature en exploitant en particulier des sources artistiques qui seraient plus à même d'aborder directement cet imaginaire et cette identité. Enfin il faudrait confronter les représentations nordiques des Québécois avec celles des Autochtones pour inscrire davantage notre démarche dans une perspective interculturelle. L'approche du Laboratoire international d'étude multidisciplinaire des représentations du Nord dirigée par Daniel Chartier (2004, 2008) nous apparaît à cet égard particulièrement féconde. Inspirée par Hamelin qui préconisait dès 1988 d'exploiter « les récits d'explorations, [les] témoignages cartographiques, [les] interprétations historiques et d'œuvres artistiques et littéraires » (*Ibid* : 11) pour alimenter toute réflexion sur le Nord, l'équipe de Chartier puise à travers la littérature et les récits inuit, les légendes nordiques européennes, la littérature nordique européenne ou nord-américaine des XIX^e et des XX^e siècles, puis les récits et les œuvres des peintres et des photographes qui se sont intéressés au Nord, afin de rendre compte de toute la complexité des représentations nordiques allochtones et autochtones. Sachant que les sources de l'équipe de Chartier sont avant tout des productions littéraires et artistiques et ne reflètent

pas nécessairement les représentations des Québécois mais plus spécialement celles des individus qui les produisent – attendu que ces derniers peuvent fort bien être à l’image de ceux-là -, nous pourrions associer l’analyse de ces œuvres à des enquêtes de terrain pour interroger les Québécois sur ce que le Grand Nord représente pour eux, comprendre si les Québécois confèrent ou non une place particulière au Grand Nord québécois dans leur imaginaire nordique et inviter ainsi à une plus vaste réflexion sur le Grand Nord et les modes d’appropriation du Grand Nord par les Québécois.

APPENDICE A

CORPUS TOPONYMIQUE

TOPONYME	FAMILLE	STATUT	LANGUE	COUCHE	NOMMANT	LAT	LONG
Abkrat, Rivière	144	ON	FR	1920-1961	Commission de géographie	59°14'00"	65°19'00"
Alain, Lac	643	ON	FR	?	inconnu	60°04'02"	69°44'53"
Qituttulik, Lac	643	VN	INU		Enquête Nungak	60°04'02"	69°44'53"
Albert-Low, Mont	719	ON	ANG	1850-1920	Commission de géographie	61°43'20"	72°13'03"
Alinotte, Rivière	897	ON	FR	1920-1961	Commission de géographie	59°06'00"	78°07'00"
Anchor, Île	1291	ON	ANG	1961-1977	Commission de géographie	58°32'00"	68°08'00"
Anchor Island	1291	VN	ANG	1920-1961	fédéral	58°32'00"	68°08'00"
Double, Île	1291	DN	INDIF.	?	inconnu	58°32'00"	68°08'00"
Aisarvatalik, Île	1291	VN	INU		Enquête Saladin	58°32'00"	68°08'00"
Apex, Colline	1742	ON	FR	1920-1961	fédéral	59°18'46"	69°39'58"
Qarqakallak	1742	VN	INU		Enquête Saladin	59°18'46"	69°39'58"
Argenson, Pointe d'	1939	DN	FR	1961-1977	Brochu	61°05'00"	70°24'00"
D'Argenson, Pointe	1939	ON	FR	1977-2006	CTQ	61°05'00"	70°24'00"
Arial, Lac	1991	ON	FR	1961-1977	Commission de géographie	62°04'54"	75°01'59"
Arpenteurs, Baie des	2118	ON	FR	1920-1961	géologues	58°49'02"	70°01'31"
Iqaluliapiklut Kangirsualungat, Baie	2118	VN	INU		Enquête Müller-Wille	58°49'02"	70°01'31"
Aveneau, Rivière	2762	ON	FR	1920-1961	Commission de géographie	58°14'00"	67°51'00"
Kuugulualuk, Rivière	2762	VN	INU		Enquête Müller-Wille	58°14'00"	67°51'00"
Great Whale River	3224	DN	ANG	1576-1850	HBC	55°15'58"	77°47'05"
Baleine, Grande rivière de la	3224	ON	FR	1961-1977	Commission de géographie	55°15'58"	77°47'05"
Grande Baleine, Rivière de la	3224	VN	FR	1850-1920	Commission de géographie	55°15'58"	77°47'05"
Kuujuaaraapiup Kuunga, Rivière	3224	VN	INU		Enquête Müller-Wille	55°15'58"	77°47'05"
White Whale, Pointe	3229	VN	ANG	1576-1850	HBC	57°03'00"	76°35'00"
Baleine Blanche, Pointe de la	3229	ON	FR	1920-1961	Commission de géographie	57°03'00"	76°35'00"

Baleine Noire, Havre de la	3230	ON	FR	1920-1961	Commission de géographie	55°09'00"	78°07'00"
Baret, Rivière	3472	ON	FR	1920-1961	Commission de géographie	59°58'00"	65°05'00"
Bartlett, Ruisseau	3701	ON	ANG	1961-1977	Commission de géographie	58°10'00"	77°27'00"
Naqsaaluk, Ruisseau	3701	VN	INU		Enquête Pov	58°10'00"	77°27'00"
Narsaaluk, Ruisseau	3701	VN	INU		Enquête Müller-Wille	58°10'00"	77°27'00"
Bates, Péninsule	3889	ON	ANG	1850-1920	fédéral	58°38'00"	78°30'00"
Bazire, Cap	4041	ON	FR	1961-1977	Brochu	62°32'10"	76°55'36"
Bell, Anse	4768	ON	ANG	1850-1920	géologues	59°58'00"	65°09'00"
Bériau, Rivière	5179	ON	FR	1920-1961	Commission de géographie	59°18'00"	77°47'00"
Saint-Germain, Pointe	5270	DN	FR	1961-1977	Brochu	61°27'41"	77°48'36"
Bernier, Pointe	5270	ON	FR	1920-1961	Commission de géographie	61°27'41"	77°48'36"
Tikirarjuaq, Pointe	5270	VN	INU		Enquête Müller-Wille	61°27'41"	77°48'36"
Bistodeau, Lac	5882	ON	FR	1961-1977	Commission de géographie	60°26'16"	77°21'20"
Aajuralik, Lac	5882	VN	INU		Enquête Müller-Wille	60°26'16"	77°21'20"
Blandford, Havre	6230	ON	ANG	1920-1961	fédéral	60°26'00"	64°34'00"
Qanatalik, Havre	6230	VN	INU		Enquête Epoo	60°26'00"	64°34'00"
Head, The	7473	DN	ANG	1850-1920	explorateurs XX ^e siècle	61°42'00"	71°56'00"
Boule, Cap la	7473	ON	FR	1961-1977	Commission de géographie	61°42'00"	71°56'00"
Niaqunnguut, Cap	7473	VN	INU		Enquête Saladin	61°42'00"	71°56'00"
Bourjoli, Pointe	7782	ON	FR	1961-1977	Brochu	59°24'00"	77°55'00"
Gertrude, Cap	7782	DN	FR	1850-1920	inconnu	59°24'00"	77°55'00"
Brassier, Cap	8142	ON	FR	1961-1977	Brochu	62°20'55"	75°58'45"
Breakwater, Pointe	8169	ON	ANG	1850-1920	fédéral	59°21'05"	69°37'55"
Tikiraalujuaq, Pojnte	8169	VN	INU		Enquête Saladin	59°21'05"	69°37'55"

Briard, Cap	8278	ON	FR	1961-1977	Brochu	62°21'05"	74°04'42"
Brochin, Lac	8546	ON	FR	?	inconnu	60°53'07"	70°18'06"
Napissaagaq, Lac	8546	VN	INU		Enquête Müller-Wille	60°53'07"	70°18'06"
Buteo, Pointe	9291	ON	INDIF.	1961-1977	Commission de géographie	60°50'31"	69°59'34"
Buteo Point	9291	VN	INDIF.	1850-1920	explorateurs XX ^e siècle	60°50'31"	69°59'34"
Siarqituq, Pointe	9291	VN	INU		Enquête Saladin	60°50'31"	69°59'34"
Cannon, Pointe	10229	VN	ANG	1850-1920	inconnu	57°26'00"	76°42'00"
Canon, Pointe au	10229	ON	FR	1920-1961	Commission de géographie	57°26'00"	76°42'00"
Castle, Presqu'île	11233	ON	ANG	1850-1920	explorateurs XX ^e siècle	56°10'00"	76°30'00"
Agnes-Smith, Pointe	17582	DN	ANG	1850-1920	Commission de géographie	60°39'19"	77°49'50"
Agnes, Pointe	17582	DN	ANG	1576-1850	HBC	60°39'19"	77°49'50"
Demers, Pointe	17582	ON	FR	1961-1977	Brochu	60°39'19"	77°49'50"
Derville, Rivière	17808	ON	FR	1920-1961	Commission de géographie	61°38'01"	76°59'23"
Qalluujau Kuunga, Rivière	17808	VN	INU		Enquête Müller-Wille	61°38'01"	76°59'23"
Desjardins, Lac	17980	ON	FR	1850-1920	Commission de géographie	55°48'00"	76°40'00"
Dôme, Mont	18775	VN	ANG	1850-1920	géologues	62°17'57"	75°45'19"
Dôme, Le	18775	ON	FR	1961-1977	Commission de géographie	62°17'57"	75°45'19"
Qairajuttaq, Mont	18775	VN	INU		Enquête Saladin	62°17'57"	75°45'19"
Duchessau, Pointe	19435	ON	FR	1961-1977	Brochu	61°04'00"	70°07'00"
Fuvak, Pointe	19435	VN	INU		inconnu	61°04'00"	70°07'00"
Elson, Pointe	20779	ON	ANG	1850-1920	explorateurs XX ^e siècle	58°52'00"	66°02'00"
Leaf, Passage	22396	DN	ANG	1576-1850	HBC	58°52'00"	69°26'00"
Feuilles, Passage aux	22396	ON	FR	1850-1920	Commission de géographie	58°52'00"	69°26'00"

Foucault, Rivière	23320	ON	FR	1920-1961	Commission de géographie	62°09'57"	75°48'06"
Sanirqimatik, Rivière	23320	VN	INU		Enquête Müller-Wille	62°09'57"	75°48'06"
Hémard, Rivière	28415	ON	FR	1920-1961	Commission de géographie	62°22'45"	73°58'36"
Kinges of Fortand, The	28969	VH	ANG	1576-1850	cartographes	61°04'22"	69°33'58"
E. Warwikes Forland	28969	VH	ANG	1576-1850	explorateurs anciens	61°04'22"	69°33'58"
Prince Henry, Cap	28969	VH	ANG	1576-1850	explorateurs anciens	61°04'22"	69°33'58"
Hopes Advance, Cap	28969	ON	ANG	1576-1850	explorateurs anciens	61°04'22"	69°33'58"
Hopes Checked Cape	28969	VH	ANG	1576-1850	explorateurs anciens	61°04'22"	69°33'58"
Prince Henries Foreland	28969	VH	ANG	1576-1850	explorateurs anciens	61°04'22"	69°33'58"
Hopesadvance, Cape of	28969	VH	ANG	1576-1850	HBC	61°04'22"	69°33'58"
Nuvuk, Cap	28969	VN	INU		inconnu	61°04'22"	69°33'58"
Hubbard, Pointe	29157	ON	ANG	1920-1961	Commission de géographie	58°50'00"	66°28'00"
Hubbard Point	29157	VN	ANG	1850-1920	fédéral	58°50'00"	66°28'00"
Qarqaakutaaq Nuvua	29157	VN	INU		Enquête Müller-Wille		
Gauge, Pointe	30797	DN	ANG	1920-1961	fédéral	58°44'11"	69°50'01"
Jauge, Pointe de la	30797	ON	FR	1961-1977	Commission de géographie	58°44'11"	69°50'01"
Nuvukutaaq, Pointe	30797	VN	INU		Enquête Saladin	58°44'11"	69°50'01"
Jubin, Lac	31595	VN	FR	1920-1961	Commission de géographie	59°46'21"	69°59'14"
Joubin, Lac	31595	ON	FR	1920-1961	géologues	59°46'21"	69°59'14"
Annahataup Tasinga, Lac	31595	VN	INU		Enquête Müller-Wille	59°46'21"	69°59'14"
Lacoudray, Rivière	33266	ON	FR	1920-1961	Commission de géographie	61°48'14"	72°35'51"
Lasalle, Lac	34496	ON	FR	1920-1961	Commission de géographie	58°42'00"	69°33'39"
Qikirtalik	34496	VN	INU		Enquête Saladin	58°42'00"	69°33'39"
Qikirtalikutaaq	34496	VN	INU		Enquête Müller-Wille	58°42'00"	69°33'39"
Lataille, Rivière	34552	ON	FR	1920-	Commission	61°20'40"	71°49'21"

				1961	de géographie		
Tasialujuap Kuunga, Rivière	34552	VN	INU		inconnu	61°20'40"	71°49'21"
Leclair, Lac	35097	ON	FR	1920- 1961	Commission de géographie	60°49'15"	77°09'43"
Lepers, Rivière	35539	ON	FR	1920- 1961	Commission de géographie	59°47'00"	65°22'00"
Lodestone, Récif	36359	VN	ANG	1920- 1961	fédéral	59°59'15"	69°58'25"
Ikkanu Apik, Récif	36359	VN	INU		Enquête Nungak	59°59'15"	69°58'25"
Mandarin, Îlot	38413	ON	FR	1920- 1961	fédéral	58°47'10"	69°53'32"
Assatuujarusik, Îlot	38413	VN	INU		Enquête Müller-Wille	58°47'10"	69°53'32"
Marest, Pointe	38860	ON	FR	1961- 1977	Brochu	62°32'27"	77°11'40"
Porpoise Cove	39309	VN	ANG	1850- 1920	HBC	58°17'00"	77°46'00"
Marsouin, Anse au	39309	ON	FR	1920- 1961	Commission de géographie	58°17'00"	77°46'00"
Kiggalutsiuvik, Anse	39309	VN	INU		Enquête Müller-Wille	58°17'00"	77°46'00"
Slip, Rivière	40624	DN	ANG	1850- 1920	Commission de géographie	60°50'12"	69°59'08"
Calm, Rivière	40624	DN	ANG	1850- 1920	inconnu	60°50'12"	69°59'08"
Merganser River	40624	VN	ANG	1920- 1961	missionnaire s	60°50'12"	69°59'08"
Merganser, Rivière	40624	ON	FR	1961- 1977	Commission de géographie	60°50'12"	69°59'08"
Siarqituup Kuunga, Rivière	40624	VN	INU		inconnu		
Monique, Lac	41883	ON	FR	?	inconnu	58°56'52"	69°58'36"
Monty, Lac	42221	ON	FR	1920- 1961	Commission de géographie	60°14'03"	70°05'00"
Morin Lake	42513	VN	ANG	1920- 1961	géologues	60°21'23"	70°02'39"
Morin, Lac	42513	ON	FR	1920- 1961	Commission de géographie	60°21'23"	70°02'39"
Morin, Pointe	42519	ON	FR	1920- 1961	Commission de géographie	60°46'42"	77°59'13"
Thérèse, Lac	42532	DN	FR	?	inconnu	60°11'07"	69°52'28"
Nichols, Pointe	44009	ON	ANG	?	inconnu	61°39'48"	71°58'56"

Sarvaliap Nuvua, Pointe	44009	VN	INU		Enquête Müller-Wille		
Weggs, Cap	44946	DN	ANG	1850-1920	HBC	62°28'44"	73°40'28"
Nouvelle-France, Cap de	44946	ON	FR	1961-1977	Brochu	62°28'44"	73°40'28"
Paumart, Lac	47463	ON	FR	1961-1977	Commission de géographie	62°10'19"	74°06'55"
Payne Basin	47520	VN	ANG	1850-1920	fédéral	59°59'00"	70°02'00"
Payne, Bassin	47520	ON	FR	1961-1977	Commission de géographie	59°59'00"	70°02'00"
Kuuvuip Kangia, Bassin	47520	VN	INU		Enquête Müller-Wille	59°59'00"	70°02'00"
Lesser Furrow	48490	DN	ANG	1920-1961	géologues	58°50'21"	69°31'31"
Petite Ravine, La	48490	ON	FR	1961-1977	Commission de géographie	58°50'21"	69°31'31"
Sunny, Rivière	48797	DN	ANG	1920-1961	géologues	58°37'40"	69°59'42"
Phoques, Rivière aux	48797	ON	FR	1920-1961	géologues	58°37'40"	69°59'42"
Sanirqitik, Rivière	48797	VN	INU		Enquête Müller-Wille	58°37'40"	69°59'42"
Waterfall, Anse	51927	DN	ANG	1961-1977	Commission de géographie	60°57'58"	70°06'31"
Waterfall Cove	51927	VN	ANG	1920-1961	fédéral	60°57'58"	70°06'31"
Qurlutuq, Anse	51927	VN	INU		Enquête Müller-Wille	60°57'58"	70°06'31"
Radisson, Îles	52045	ON	FR	1920-1961	fédéral	58°44'19"	69°41'20"
Pikiuliit, Îles	52045	VN	INU		Enquête Saladin	58°44'19"	69°41'20"
Siillaviit, Îles	52045	VN	INU		Enquête Müller-Wille	58°44'19"	69°41'20"
Rouge, Baie	54638	ON	FR	1961-1977	géologues	58°45'38"	70°01'16"
Kangirsualuk, Baie	54638	VN	INU		Enquête Müller-Wille	58°45'38"	70°01'16"
Sablina, Pointe à la	55345	ON	FR	1961-1977	Lemieux	60°48'59"	77°59'14"
Sainte-Hélène, Pointe de	56205	DN	FR	1961-1977	Brochu	62°08'46"	78°10'43"
De Sainte-Hélène, Pointe	56205	ON	FR	1977-2006	CTQ	62°08'46"	78°10'43"
Soleil-d'Afrique, Pointe du	59915	DN	FR	1961-1977	Brochu	62°30'38"	77°40'08"
Siukkaaluk, Cap	59915	ON	INU		Enquête Avataq	62°30'38"	77°40'08"
Spur, Pointe	60608	ON	ANG	1920-1961	Commission de	58°47'56"	69°28'23"

					géographie		
Whales, Cap	66995	ON	ANG	1920-1961	Commission de géographie	58°11'12"	68°19'02"
William-Smith, Cap	67214	ON	ANG	1961-1977	Commission de géographie	60°22'00"	64°51'00"
William Smith, Cape	67214	VN	ANG	1576-1850	fédéral	60°22'00"	64°51'00"
Nuvukuluk, Cape	67214	VN	INU		Enquête Avataq	60°22'00"	64°51'00"
Cape Smith Range	67657	DN	ANG	1850-1920	géologues	61°00'00"	77°20'00"
Youville, Monts d'	67657	DN	FR	1961-1977	Brochu	61°00'00"	77°20'00"
D'Youville, Monts	67657	ON	FR	1977-2006	CTQ	61°00'00"	77°20'00"
Qimiit, Monts	67657	VN	INU		Enquête Avataq	61°00'00"	77°20'00"
Mistake, Baie	81855	DN	ANG	1920-1961	fédéral	59°08'00"	78°12'00"
Erreur, Anse à l'	81855	ON	FR	1977-2006	CTQ	59°08'00"	78°12'00"
Sham, Baie	8208	ON	ANG	1977-2006	CTQ	58°36'00"	68°20'00"
Sham Bay	82048	VN	ANG	1920-1961	fédéral	58°36'00"	68°20'00"
Port-Harrison	98657	DN	ANG	1576-1850	géologues	58°27'15"	78°06'07"
Inoucdjouac	98657	DN	INU		inconnu	58°27'15"	78°06'07"
Inujjuaq	98657	VN	INU		Enquête Müller-Wille	58°27'15"	78°06'07"
Inukjuak	98657	ON	INU		inconnu	58°27'15"	78°06'07"
Haches, Lac des	115503	ON	FR	1977-2006	géologues	58°28'47"	69°38'48"
Worsnam, Cap	179337	VH	ANG	1576-1850	cartographes	62°34'50"	77°30'35"
Wolstenholme (Saint-Louis), Cap	179337	VN	ANG	1576-1850	cartographes	62°34'50"	77°30'35"
Walsingam, Cap	179337	VH	ANG	1576-1850	cartographes	62°34'50"	77°30'35"
Wolstenholme, Cap	179337	ON	ANG	1576-1850	explorateurs anciens	62°34'50"	77°30'35"
Walsingham, Cap	179337	VH	ANG	1576-1850	HBC	62°34'50"	77°30'35"
Saint-Louis, Cap	179337	DN	FR	1576-1850	cartographes	62°34'50"	77°30'35"
Anaulirvik, Cap	179337	VN	INU		Enquête Avataq	62°34'50"	77°30'35"
Knight, Havre	184879	ON	ANG	1977-2006	CTQ	60°48'08"	78°05'45"
Knight Harbour	184879	VN	ANG	1850-1920	géologues	60°48'08"	78°05'45"

Mission Cove	184885	VN	ANG	1920-1961	missionnaires	61°02'50"	69°38'43"
Mission, Anse de la	184885	ON	FR	1977-2006	CTQ	61°02'50"	69°38'43"
Fisher, Baie	184897	ON	ANG	1920-1961	CTQ	61°46'47"	72°08'32"
Fisher Bay	184897	VN	ANG	1920-1961	fédéral	61°46'47"	72°08'32"
Diana, Baie	184961	ON	ANG	1977-2006	CTQ	60°54'00"	69°49'00"
Diana Bay	184961	VN	ANG	1576-1850	fédéral	60°54'00"	69°49'00"
Tuvaaluk, Baie	184961	VN	INU		Enquête Saladin	60°54'00"	69°49'00"
Merganser, Anse	185168	ON	ANG	1977-2006	CTQ	59°21'08"	69°39'37"
Merganser Cove	185168	VN	ANG	1850-1920	missionnaires	59°21'08"	69°39'37"
Polunin, Baie	185185	ON	INDIF.	1977-2006	CTQ	60°08'00"	64°58'00"
Polunin Inlet	185185	VN	INDIF.	1920-1961	fédéral	60°08'00"	64°58'00"
Qasigiarsiti, Baie	185185	VN	INU		Enquête Saladin	60°08'00"	64°58'00"
Gyrfalcon Islands	211430	VN	ANG	1576-1850	explorateurs XX ^e siècle	59°03'11"	69°01'57"
Gyrfalcon, Îles	211430	ON	FR	1977-2006	CTQ	59°03'11"	69°01'57"
Mortagne, Pointe de	246982	RN	FR	1961-1977	Brochu	56°00'00"	76°45'00"
Danielou, Rivière	272204	DN	FR	1920-1961	Commission de géographie	58°20'00"	66°39'00"
Daniélou, Rivière	272204	ON	FR	1977-2006	CTQ	58°20'00"	66°39'00"
Long Sault, Cap du	291492	DN	FR	1961-1977	Brochu	62°18'08"	75°27'17"
Long-Sault, Cap du	291492	ON	FR	1977-2006	CTQ	62°18'08"	75°27'17"

APPENDICE B

LISTE DES CARTES CONSULTÉES

- Blaeu, Guiljelmo W.J. 1645. *Regiones Sub Polo Arctico de*. Amsterdam.
- Clark, Thomas. 2004. "Lithotectonic and metallogenic synthesis of the New Quebec orogen (Labrador trough): synthesis map and catalogue of mineral deposits. Québec: Ministère des ressources naturelles, de la faune et des parcs.
- Division de la géographie. 1957a. *Atlas du Canada*, « Routes des explorateurs, 1534 à 1870 », 3^e édition. Ottawa : Ministère des mines et des relevés techniques, Direction de la Division de la géographie, p. 4-5.
- Division de la géographie. 1957b. *Atlas du Canada*, « Cartes côtières, 1492 à 1874 », 3^e édition. Ottawa : Ministère des mines et des relevés techniques, Direction de la Division de la géographie, p. 7-8.
- Division de la géographie. 1957c. *Atlas du Canada*, « Bathymétrie et orographie – Est du Canada », 3^e édition. Ottawa : Ministère des mines et des relevés techniques, Direction de la Division de la géographie, p. 11-12.
- Flaherty, Robert. J. 1918. "Two routes surveys across Ungava Peninsula, Labrador", *The Geographical Review*, vol. VI, no 2, p. VII. 3 cartes sur une feuille 38 x 112 cm pliée 24 x 14 cm. Échelle 1:506 880. New York : American Geographical Society of New York.
- Hudson, Henry. 1612. *Tabula Nautica*. Londres
- Kohlmeister, Benjamin. 1814. "The northern extremity of Labrador with Ungava Bay explored by the missionaries of the Unitas Fratrum". Londres : Le Febvre. 1 carte ; 19 x 20 cm.
- Low, Albert Peter. 1912. "Map of the Ungava Territory, Province of Québec". 1 carte sur microfiche. Ottawa: Archives nationales du Canada.
- Mercator, Gerard. 1595. *Septentrionalium Terrarumdescriptio*. Duisburg.
- Ministère de l'énergie, des mines et des ressources. 1959. "New Québec and Labrador : location of mining concessions". Ottawa : Archives nationales du Canada.
- Ministère de l'énergie, des mines et des ressources. 1966. "Geological map of the New Québec Territory". Ottawa : Archives nationales du Canada.
- Ministère de l'énergie, des mines et des ressources. 1972. « Torngats Mountains - Monts Torngats ». 1^{ère} édition de la *Carte internationale du monde au 1 : 100 000*. No no20. Échelle 1: 100 000. Ottawa : Éditeur officiel du Canada.

- Ministère de l'énergie, des mines et des ressources. 1973. « James Bay – Baie James ». 1^{ère} édition de la *Carte internationale du monde au 1 : 100 000*. No nn17. Échelle 1: 100 000. Ottawa : Éditeur officiel du Canada.
- Ministère de l'énergie, des mines et des ressources. 1973. "Sopper River". 1^{ère} édition de la *Carte internationale du monde au 1 : 100 000*. No np19_20. Échelle 1: 100 000. Ottawa : Éditeur officiel du Canada.
- Ministère de l'énergie, des mines et des ressources. 1976. "Ottawa Islands". 1^{ère} édition de la *Carte internationale du monde au 1 : 100 000*. No no17. Échelle 1: 100 000. Ottawa : Éditeur officiel du Canada.
- Ministère de l'énergie, des mines et des ressources. 1977. « Lac Minto ». 1^{ère} édition de la *Carte internationale du monde au 1 : 100 000*. No no18. Échelle 1: 100 000. Ottawa : Éditeur officiel du Canada.
- Ministère de l'énergie, des mines et des ressources. 1979. « Rivière Kovic ». 1^{ère} édition de la *Carte internationale du monde au 1 : 100 000*. No np17_18. Échelle 1: 100 000. Ottawa, Éditeur officiel du Canada.
- Ministère de l'énergie, des mines et des ressources. 1979. « Ungava Bay - Baie d'Ungava ». 1^{ère} édition de la *Carte internationale du monde au 1 : 100 000*. No no19. Échelle 1: 100 000. Ottawa : Éditeur officiel du Canada.
- Ministère de l'Intérieur. 1915. *Atlas du Canada*, « Relief-Feuillet est [vers 1915] ». 2^e édition. Ottawa : Ministère de l'Intérieur, p. 7-8.
- Ministère de l'Intérieur. 1979. "Ungava District". Ottawa : Archives nationales du Canada.
- Ressources naturelles Canada. 1954. "Ungava Bay : approaches to Koksoak River", [Hydrographical map of Canada, 5461]. 1 carte. Échelle 1: 50 000. Ottawa : Éditeur officiel du Canada.
- Ressources naturelles Canada. 1955. "Ungava Bay : Leaf Basin", [Hydrographical map of Canada, 5469]. 1 carte. Échelle 1: 50 000. Ottawa : Éditeur officiel du Canada.
- Ressources naturelles Canada. 1956. "Ungava Bay : Leaf Bay and Approaches", [Hydrographical map of Canada, 5375]. Échelle 1 : 50 000. Ottawa, Éditeur officiel du Canada.
- Ressources naturelles Canada. 1958. "Ungava Bay : Hopes Advance Bay", [Hydrographical map of Canada, 5349]. 1 carte. Échelle 1: 50 000. Ottawa, Éditeur officiel du Canada.
- Ressources naturelles Canada. 1959. "Ungava Bay : Approches to Hopes Advance Bay", [Hydrographical map of Canada, 5348]. 1 carte. Échelle 1: 75 000. Ottawa, Éditeur officiel du Canada.

- Ressources naturelles Canada. 1962. "Hudson Bay : Povungnituk", [Hydrographical map of Canada, 5475]. 1 carte. Échelle 1 : 63 360. Ottawa, Éditeur officiel du Canada.
- Ressources naturelles Canada. 1962. "Ungava Bay : Leaf Basin", [Hydrographical map of Canada, 5469]. 1 carte. Échelle 1 : 50 000. Ottawa, Éditeur officiel du Canada.
- Ressources naturelles Canada. 1973. "James Bay : Long Island to Fort George", [Hydrographical map of Canada, 5801]. 1 carte. Échelle 1 : 150 000. Ottawa, Éditeur officiel du Canada.
- Ressources naturelles Canada. 1975. "Hudson Strait and Bay", [Hydrographical map of Canada, 5002]. Échelle 1 : 3 500 000. Ottawa, Éditeur officiel du Canada.
- Ressources naturelles Canada. 1994. "Ungava Bay : Qikirtaaluk islands to Qirniraujaq Point", [Hydrographical map of Canada, 5375]. Échelle 1 : 60 000. Ottawa, Éditeur officiel du Canada.
- Ressources naturelles Canada. 1974. "James Bay", [Hydrographical map of Canada, 5800]. Échelle 1 : 500000. Ottawa, Éditeur officiel du Canada.
- Rinfret, Gustave. 1920. "Carte de la province de Québec : indiquant ses frontières Nord, Nord-Ouest et Nord-Est telles que reconnues par les statuts du Canada 61 Victoria, cap. 3 = Map of the province of Quebec : indicating its North Western Northern and North Eastern boundaries as declared by the statues of Canada, 61 Victoria, cap. 3", 1 carte couleur ; 36 x 58 cm. Échelle 1 : 3 168 000 (env.). Québec : Département des terres, forêts et pêcheries .
- Thornton, John *et al.* 1681. "A chart of the North part of America : for Hudsons Bay commonly called the North West Passage = Carte de la partie septentrionale de l'Amérique pour la Baye de Hudson". 1 carte sur microfiche. Ottawa : Archives nationales du Canada.

BIBLIOGRAPHIE

- Aquien, Michèle et Molinié, Georges. 1999. *Dictionnaire de rhétorique et de poétique*. Paris : Librairie Générale Française, coll. Encyclopédies d'aujourd'hui.
- Ardrey, Robert. 1966. *The Territorial Imperative: A personal inquiry into the animal origins of property and nations*. New York : Atheneum.
- Augustin, Jean-Pierre. 2001. « Références culturelles et références territoriales ». In Sorbets, Claude. et Augustin, Jean-Pierre, *Valeurs de sociétés : préférences politiques et références culturelles au Canada*. Actes du colloque international tenu les 11 et 12 février 1999 à Bordeaux. Saint-Nicolas : Les Presses de l'Université de Laval ; Pessac : Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine, p. 261-269.
- Avataq. 2012. « La région du Nunavik ». En ligne.
<<http://www.avataq.qc.ca/fr/Les-Nunavimmiuts/Le-territoire/La-region-du-Nunavik>>
Consulté le 26 mars 2012.
- Bailly, Antoine. 1980. *La perception de l'espace urbain : les concepts, les méthodes d'étude, leur utilisation dans la recherche urbanistique*. Lille : Service de reproduction des thèses. Vol. 1.
- Bailly, Antoine. 1992. « Les représentations en géographie ». In Bailly, A. , Ferras, R. et Pumain, D. (dir.), *Encyclopédie de géographie*. Paris : Économica, p. 371-383
- Balibar, Etienne et Macherey, Pierre 1995. « Dialectique ». In *Encyclopaedia Universalis*, corpus 7. Édition de 1995. Paris : Encyclopaedia Universalis France SA, p. 359-363.
- Barabé Pierre. *et al.* 1982. « Dossier toponymique du Nouveau-Québec », *Dossiers toponymiques*, no 10. Québec : Commission de toponymie du Québec.
- Barel, Yves. 1986. « Le social et ses territoires ». In Auriac, Frank et Brunet, Roger (éd.), *Espaces, jeux et enjeux*. Paris : Fayard, p. 129-139.
- Beaulieu, Alain, Ouellet, Réal et Tremblay, Mylène. 1997. « Identité québécoise, permanences et évolution ». In Turgeon, Laurier, Létourneau, Jocelyn et Fall, Khadiyatoulah (dir.), *Les espaces de l'identité*. Saint-Nicolas : Les Presses de l'Université Laval, p. 62-97.
- Bédard, Mario. 2000. « Être géographe par-delà la Modernité - Plaidoyer pour un renouveau paradigmatique », *Cahiers de Géographie du Québec*, vol. 44, no 122, p. 211-227.

- Bédard, Mario. 2002a. « De l'être-ensemble à l'être-au-monde. Le rôle du haut-lieu », *Ethnologies*, vol. 24, no 2, p. 229-241.
- Bédard, Mario. 2002b. « Géosymbolique et iconosphère bourguignonnes : continuité ou rupture paysagère ? Le cas de Beaune », *Cahiers de Géographie du Québec*, vol. 46, no 127, p. 49-74.
- Bédard, Mario. 2003. « Imaginaires géographiques de la géopolitique canadienne », *Cahiers de l'Échinox, Geografii Simbolice*, Université Babes-Bolyai de Cluj (Roumanie) et *The Center for Historical Studies*, CEU (Hongrie), no 5, p. 165-181.
- Bédard, Mario. 2007. « La géographie culturelle québécoise. Rôle et objet depuis la Révolution tranquille », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 51, no 143, p. 219-242.
- Berdoulay, Vincent et Sénécal, Gilles. 1993. « Pensée aménagiste et discours de la colonisation au Québec », *Canadian Geographer-Le géographe canadien*, vol. 37, no 1, p. 428-440.
- Berdoulay, Vincent. et Sénécal, Gilles. 1994. « Autochtones et colonisation : la rencontre de l'autre dans la pensée géographique québécoise ». In Bruneau, Michel et Dory, Daniel (dir.), *Géographies des colonisations XV^e-XX^e siècles*. Actes du Colloque Géographie, colonisations, décolonisations XV^e-XX^e siècles, Talence, mars 1992. Paris : L'Harmattan, coll. Géotextes, p. 241-255.
- Blaut, James. 1993. *The Colonizer's Model of the World: Geographical Diffusionism and Eurocentric History*. New York : Guilford Press.
- Boas, Franz. 1885. "Cumberland sound and its Eskimos", *Popular Science Monthly*, no 27, p. 768-779.
- Bone, Robert. 1992. *The Geography of the Canadian North : Issues and challenges*. Toronto : Oxford University Press.
- Bonnely, Christian. 1996. « La toponymie autochtone au Québec. Bilan et prospective », *Dossiers toponymiques*, no 24. Québec : Commission de toponymie du Québec.
- Bonnemaison, Joël. 1981. « Voyage autour du territoire », *L'espace géographique*, vol. 10, no 4, p. 249-262.
- Bonnemaison, Joël. 1986. *L'arbre et la pirogue*. Bondy : Éd. de l'ORSTOM.
- Bonnemaison, Joël. 2000. *La géographie culturelle : cours de l'Université Paris IV-Sorbonne, 1994-1997*. Paris : C.T.H.S.

- Bonnemaison, Joël et Cambrésy, Luc. 1996. « Le lien territorial entre frontières et identités », *Géographie et Cultures*, no 20, p. 7-18.
- Bouchard, Gérard. 1997. « Ouvrir le cercle de la nation. Activer la cohésion sociale », *L'Action nationale*, vol LXXXVII, no 4, p. 107-137.
- Bouchard, Gérard. 2000. *Genèse des nations et cultures du Nouveau Monde : essai d'histoire comparée*. Montréal : Boréal.
- Bouchard, Jérôme. 2008. « Élaboration du gouvernement régional du Nunavik et construction de l'identité collective inuit », *Études/Inuit/Studies*, vol. 32, no 1, p. 137-153.
- Bourassa, Robert. 1973. *La Baie James*. Montréal : Éditions du Jour.
- Breton, Raymond. 1988. "From ethnic to civic nationalism: English Canada and Quebec", *Ethnic and Racial Studies*, vol. 11, no 1, p.85-102.
- Brochu, Michel. 1962a. *La Réalité du bilinguisme au Canada*. Québec : Éditions de l'Action catholique.
- Brochu, Michel. 1962b. *Le défi du Nouveau-Québec*. Montréal : Éditions du Jour.
- Brochu, Michel. 1967. *Les Îles littorales et du large du Nouveau-Québec : description et valeur économique*. Québec : Conseil de la vie française ; Montréal : Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal.
- Brodeur-Girard, Sébastien. 2011. « Plan Nord – Le Nunavik aspire à plus », *Le Devoir*, 18 mai, p. A7.
- Bruhat, Jean. 1995. « Colonialisme et anticolonialisme ». In *Encyclopaedia Universalis*, corpus 6. Édition de 1995. Paris : Encyclopaedia Universalis France SA, p.116-119.
- Bureau, Luc. 1984. *Entre l'éden et l'utopie*. Montréal : Québec/Amérique, coll. Dossiers documents Québec/Amérique
- Bureau, Luc. 1991. *La Terre et Moi*. Montréal: Boréal.
- Buttimer, Ann. 1976. "Grasping the dynamisms of lifeworld", *Annals of the Association of American Geographers*, no 66, p. 277-292.
- Cardinal, Éric. 2011. « Plan Nord – Un projet qui devrait satisfaire tous les autochtones », *Le Devoir*, 30 novembre, p. A9.
- Centre national de ressources textuelles et lexicales. 2009. « Fondamentale ». En ligne. <<http://www.atilf.atilf.fr/dendien/scripts/tlfiv5/visuel.exe?32;s=4077674145;r=2;nat>> Consulté le 26 mars 2012.

- Charest, Paul et Tanner, Adrian. 1992. « La reconquête du pouvoir par les Autochtones », *Anthropologie et Sociétés*, vol. 16, no 3, p. 5-16.
- Chartier, Daniel. 2004. *Problématiques de la représentation du Nord en littérature, cinéma et arts visuels*. Montréal, Université du Québec à Montréal, Centre de recherche Figura sur le texte et l'imaginaire, coll. « Figura », no 9.
- Chartier, Daniel (dir.). 2008. *Le(s) Nord(s) imaginaire(s)*. Montréal : Imaginaire Nord, Laboratoire international d'étude multidisciplinaire comparée des représentations du Nord.
- Charvet, Jean-Pierre et Sivignon, Michel. 2002. *Géographie humaine : Questions et enjeux du monde contemporain*. Paris : Armand Colin, coll. U.
- Chivallon, Christine. 2001. « Les géographies féministes. Un plaidoyer convaincant pour la constitution de connaissances 'situées' ». In Staszak, Jean-François. *et al. Géographies anglo-saxonnes*. Paris : Mappemonde-Belin, p. 57-79.
- Cholette, Albert. 2000. *Le fer du Nouveau-Québec et la saga de la sidérurgie : la faillite d'un rêve : dossier historique*. Québec, Sainte-Foy : Les Presses de l'Université Laval.
- Chouinard, Tommy. 2007. « Les Inuits auront leur gouvernement régional », *La Presse*, 6 décembre, p. A7.
- Chouinard, Tommy. 2011. « Marois suit les traces de Parizeau », *La Presse*, 23 novembre, p. A13.
- Claval, Paul. 2003. *Géographie culturelle. Une nouvelle approche des sociétés et des milieux*. Paris : Armand Colin, collection U.
- Coates, Kenneth et Morrison, William. 1996. *The Historiography of the Provincial Norths*. Thunder Bay, Ontario : Lakehead University, Centre for Northern Studies.
- Cloke Paul, Philo Chris et Sadler David. 1991. *Approaching Human Geography : an Introduction to Contemporary Theoretical Debates*. New York : Guilford Press.
- Collectif (1976). *Convention de la Baie James et du Nord québécois. La Convention de la Baie James : convention entre le Gouvernement du Québec, la Société d'énergie de la baie James, la Société de développement de la baie James, la Commission hydroélectrique de Québec (Hydro-Québec), le Grand Council of the Crees (of Québec), la Northern Québec Inuit Association et le Gouvernement du Canada*. Québec : Éditeur officiel du Québec.
- Collignon, Béatrice. 1996. *Les Inuit : ce qu'ils savent du territoire*. Paris ; Montréal : L'Harmattan, coll. Géographies et cultures.

- Collignon, Béatrice. 2002. « Les toponymes inuit, mémoire du territoire – Étude de l'Histoire des Inuinnait », *Anthropologie et Sociétés*, vol. 26, no 2-3, p. 45-69. Paris ; Montréal : L'Harmattan, coll. Géographies et cultures.
- Collignon, Béatrice. 2004. « Recueillir les toponymes inuit. Pour quoi faire? », *Études/Inuit/Studies*, vol. 28, no 2, p. 89-106.
- Collignon, Béatrice. 2005. « Nord ». In *Hypergéô*. En ligne.
<<http://www.hypergeo.eu/spip.php?article96>>
Consulté le 26 mars 2012.
- Collignon, Béatrice. 2006. « Note sur les fondements des *postcolonial studies* », *Échogéo*, juin-août 2007. En ligne.
<echogeo.revues.org/index2089.html>
Consulté le 26 mars 2012.
- Commission de protection du territoire agricole. 2007. Carte du territoire agricole du Québec. Québec : Publications du Québec. En ligne.
<http://www.cptaq.gouv.qc.ca/index.php?id=176&no_cache=1&MP=20-145>
Consulté le 26 mars 2012.
- Commission de toponymie du Québec. 1997. *Noms et lieux du Québec : dictionnaire illustré*. Cédérom. Sainte-Foy : Les Publications du Québec.
- Commission de toponymie du Québec. 2012a. « La gestion toponymique au Québec ». Par Marc Richard. In *Commission de toponymie du Québec*. En ligne.
<<http://www.toponymie.gouv.qc.ca/ct/a-propos-commission/jalons-historiques/gestion-toponymique/>>
Consulté le 26 mars 2012.
- Commission de toponymie du Québec. 2012b. « Mission et mandat ». In *Commission de toponymie du Québec*. En ligne.
<<http://www.toponymie.gouv.qc.ca/ct/a-propos-commission/mission-mandat/>>
Consulté le 26 mars 2012.
- Commission de toponymie du Québec. 2012c. « Politique de normalisation ». In *Commission de toponymie du Québec*. En ligne.
<<http://www.toponymie.gouv.qc.ca/ct/normes-procedures/politiques-toponymiques/politique-normalisation/>>
Consulté le 26 mars 2012.
- Commission de toponymie du Québec. 2012d. « Politique relative aux noms de lieux autochtones ». In *Commission de toponymie du Québec*. En ligne.
<<http://www.toponymie.gouv.qc.ca/ct/toponymie-autochtone/politique-quebecoise-realtive-noms-lieux-autochtones/>>
Consulté le 26 mars 2012.

- Commission de toponymie du Québec. 2012e. « Nord-du-Québec ». In *Commission de toponymie du Québec*. En ligne.
<<http://www.toponymie.gouv.qc.ca/ct/ToposWeb/fiche.aspx?no-seq=291342>>
Consulté le 26 mars 2012.
- Commission de toponymie du Québec. 2012f. « Kativik ». In *Commission de toponymie du Québec*. En ligne.
<<http://www.toponymie.gouv.qc.ca/ct/ToposWeb/fiche.aspx?no-seq=178604>>
Consulté le 26 mars 2012.
- Cooke, Alan. 2005. "The exploration of New Quebec". In Malaurie, Jean et Rousseau, Jacques (dir.), *Du Nouveau-Québec au Nunavik. 1964-2004 : une fragile autonomie*. 2^e éd. Paris : Économica, coll. Polaires.
- Cosgrove, Denis. 1984. *Social Formation and Symbolic Landscape*. Totowa, New Jersey : Barnes and Noble.
- Cosgrove, Denis et Jackson, Peter. 1987. "New directions in cultural geography", *Area*, vol. 19, no 2, p. 95-101.
- Côté, Charles. 2008. « Plan Nord. Les autochtones entre inquiétude et colère », *La Presse*, 3 décembre, p. A31.
- Côté, Charles. 2011. « Plan Nord. Pas de coupes d'arbres dans la zone protégée », *La Presse*, 5 novembre, p. A12.
- Courville, Serge. 1993. « De l'écart entre les faits de croissance et les représentations collectives : l'exemple du Québec ». In Bouchard, Gérard. et Courville, Serge, *La construction d'une culture : le Québec et l'Amérique française*. Sainte-Foy : Les Presses de l'Université Laval, p. 75-92.
- Courville, Serge. 2001. *Le Québec : genèses et mutations du territoire*. Québec : Les Presses de l'Université Laval.
- David, Michel. 2008. « Le triangle bourassien », *Le Devoir*, 30 septembre, p. A3.
- David, Robert G. 2000. *The Arctic in the British Imagination, 1818-1914*. Manchester, New York : Manchester University Press.
- Debarbieux, Bernard. 1991. « Les problématiques de l'image et de la représentation en géographie ». In Bailly, Antoine (dir.), *Les concepts de la géographie humaine*. Paris : Masson, 3^e édition, p. 199-211.
- Debarbieux, Bernard. 1995. « Le lieu, le territoire et trois figures de rhétorique », *L'Espace géographique*, vol. 24, no 2, p. 97-112.

- Debarbieux, Bernard. 2001. « Actualités du concept de paysage. Introduction ». In Staszak, Jean-François et al. *Géographies anglo-saxonnes*. Paris : Mappemonde-Belin, p. 205-210.
- Delâge, Denys. 1997. « Autochtones, Canadiens, Québécois », In Turgeon, Laurier, Létourneau, Jocelyn et Fall, Khadiyatoulah (dir.), *Les espaces de l'identité*. Saint-Nicolas : Les Presses de l'Université Laval, p. 280-300.
- Demangeot, Jean. 1987. *Les milieux naturels du globe*. 2^e édition. Paris : Masson.
- Desbiens, Caroline. 2000. "Pioneers, Labourers, Water Builders : a geography of 'the People' in James Bay". Communication présentée au Congrès international de géographie critique (ICG). Université de Taegu, Taegu, Corée du Sud, août 2000. Non publié. En ligne.
<http://econgeog.misc.hit-u.ac.jp/icgg/intl_mtgs/CDesbiens.pdf>
Consulté le 26 mars 2012.
- Desbiens, Caroline. 2004a. « Défricher la nation : lieu, culture et développement économique à la Baie James », *Géographie et cultures*, no 49, p. 87-104.
- Desbiens, Caroline. 2004b. "Producing North and South : a political geography of hydro development in Québec", *The Canadian Geographer / Le géographe canadien*, vol. 48, no 2, p. 101-118.
- Desbiens, Caroline. 2006. « Du Nord au Sud : géographie autochtone et humanisation du territoire québécois », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 50, no 114, p. 393-401.
- Desbiens, Caroline. 2008. « Imaginaire du Nord à la Baie James ». In Chartier, Daniel (dir.), *Le(s) Nord(s) imaginaire(s)*. Montréal : Imaginaire Nord, Laboratoire international d'étude multidisciplinaire comparée des représentations du Nord, coll. Droit au pôle, p. 73-90.
- Dickinson, John A. et Young, Brian. 1992. *Brève histoire socio-économique du Québec*. Sillery : Septentrion.
- Di Méo, Guy. 2003a. « Perception ». In Lévy, Jacques et Lussault, Michel (dir.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*. Paris : Belin, p. 701.
- Di Méo, Guy. 2003b. « Territorialité ». In Lévy, Jacques et Lussault, Michel (dir.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*. Paris : Belin, p. 805.
- Division francophone. 2012. « Introduction à la toponymie-la toponymie ». In *Division francophone*. En ligne.
<<http://www.divisionfrancophone.org/DivFranco/formation/tablem/FTable.htm>>
Consulté le 26 mars 2012.

- Dorais, Louis-Jacques. 2008. « Terre de l'ombre ou terre d'abondance ? Le Nord des Inuit ». In Chartier, D. (dir.), *Le(s) Nord(s) imaginaire(s)*. Montréal : Imaginaire Nord, Laboratoire international d'étude multidisciplinaire comparée des représentations du Nord, coll. Droit au pôle, p. 9-22.
- Dorion, Henri et Hamelin, Louis-Edmond. 1966. « De la toponymie traditionnelle à la choronymie totale », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 10, no 20, p. 196-211.
- Dorion, Henri et Straka George. 1967. *Doit-on franciser les noms de lieux du Québec?* Paris : Klincksieck ; Québec : Les Presses de l'Université Laval, coll. Bibliothèque française et romane. Série E : Langue et littérature françaises au Canada, no 3, p. 165-174.
- Dorion, Henri et Morissonneau, Christian. 1972. *Les noms de lieux et le contact des langues*. Québec : Les Presses de l'Université Laval.
- Dorion, Henri. 1986. « Les relations entre la toponymie et les autres sciences humaines ». In Congrès international sur la toponymie française en Amérique du Nord (préparé par la Commission de toponymie du Québec), *450 ans de noms de lieux français en Amérique du Nord : allocutions et conférences prononcées lors du premier Congrès international sur la toponymie française de l'Amérique du Nord*. Québec: Publications du Québec, p.103-108.
- Drummond, Susan G. 2001. "Writing legal histories on Nunavik". In Scott, Colin H. (dir.), *Aboriginal Autonomy and Development in Northern Quebec and Labrador*. Vancouver, UBC Press, p. 41-62.
- Dufour, Carole. 1983. « L'exploration minière dans la région du Kativik (Québec) ». In Müller-Wille, Ludger (dir.), *Conflict in Development in Nouveau-Québec*. McGill Subarctic Research Paper no 37. Montreal : McGill University, p.13-48.
- Dufour, Jules. 1996. « Le projet Grande-Baleine et l'avenir des peuples autochtones au Québec », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 40, no 110, p. 233-252.
- Dufour, Rose. 1994. « Pistes de recherche sur les sens du suicide des adolescents inuits », *Santé mentale au Québec*, vol. 19, no 2 : 145-162.
- Dugas, Jean-Yves. 1991. « Le traitement de la terminologie géographique, opération clef de l'aménagement toponymique au Québec », *Meta*, vol. 36 (XXXVI), no 1, p. 218-224.
- Duhaime, Gérard. 1985. *De l'igloo au H.L.M. Les inuits sédentaires et l'État providence*. Québec : Université Laval et Centre d'études nordiques.
- Duhaime, Gérard et Bernard, Nick. 2001. *Le Nord, habitants et mutations*. In Duhaime, Gérard (dir.), *Atlas historique du Québec*. Tome « *Le Nord, habitants et mutations* ». Québec, Les Presses de l'Université Laval-GÉTIC.

- Duhaime, Gérard. 2008. *Profil socio-économique des Inuits du Québec*. Chaire de recherche du Canada sur la condition autochtone comparée. Sainte-Foy : Les Presses de l'Université Laval.
- Dumont, Fernand. 1993. *Genèse de la société québécoise*. Montréal, Boréal.
- Dumont, Fernand. 1997. « Essor et déclin du Canada français », *Recherches sociographiques*, vol XXXVIII, no 3, p. 419-468.
- Duncan, James. 1990. *The City as a Text : The politics of landscape interpretation in the Kandyan Kingdom*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Duncan, James et Ley, David (éd.). 1993. *Place/Culture/Representation*. New York : Routledge.
- Durand, Claire et Blais, André. 2003. « La mesure ». In Gauthier, Benoît (dir.), *Recherche sociale : de la problématique à la collecte des données*, quatrième édition révisée. Sillery, Québec : Les Presses de l'Université du Québec, p. 387-429.
- Dutrisac, Robert. 2011. « Plan Nord : rien ne va plus avec les Innus de Pessamit », *Le Devoir*, 22 novembre, p. A1.
- Encyclopédie canadienne. 2012a. « Bande ». In *Encyclopédie canadienne*. En ligne.
<<http://www.thecanadianencyclopedia.com/articles/fr/bande>>
Consulté le 26 mars 2012
- Encyclopédie canadienne. 2012b. « Compagnie du Nord (Compagnie de la Baie du Nord) ». En ligne.
<<http://www.thecanadianencyclopedia.com/articles/fr/compagnie-du-nord-compagnie-de-la-baie-du-nord>>
Consulté le 26 mars 2012.
- Entrikin Nicholas J. 1976. "Contemporary humanism in geography", *Annals of the Association of American Geographers*, vol. 66, no 2, p. 615-632.
- Fanon, Franz. 1952. *Peau noire, masques blancs*. Paris : Éditions du Seuil.
- Francœur, Louis-Gilles. 2011. « Plan Nord – Une première promesse reniée ? », *Le Devoir*, 18 octobre, p. B1.
- Frémont, Armand. 1974. *La région, espace vécu*. Paris, P. U. F.
- Gauthier, Benoît. (dir). 1984. *Recherche sociale. De la problématique à la collecte des données*. Sillery : Presses de l'Université du Québec.

- Grammond, Sébastien. 1995. *Les traités entre l'État canadien et les peuples autochtones*. Cowansville : Éditions Yvon Blais, coll. Minerve. Présenté à l'origine comme thèse de maîtrise de l'auteur – Université de Montréal, 1993.
- Gilbert, Anne. 1986. « L'analyse de contenu des discours sur l'espace : une méthode », *Le géographe canadien/ The Canadian geographer*, vol. 30, no 1, p. 13-25.
- Giroux, Sylvain. et Tremblay, Ginette. 2002. *Méthodologie des sciences humaines*. Saint-Laurent, Québec : Éditions du renouveau pédagogique.
- Godlewska, Ann et Smith, Neil (dir.). 1994. *Geography and Empire*. Oxford : Blackwell.
- Grace, Sherill. 2001. *Canada and the Idea of North*. Montreal : McGill-Queen's University Press.
- Griffin, Anne. 2001. « Le façonnement de la mémoire et le discours sur l'indépendance ». In Sarra-Bournet, Michel. (dir.), *Les nationalismes au Québec du XIX^e au XXI^e siècle*. Québec : Les Presses de l'Université Laval, coll. Prisme, p. 255-276.
- Gumuchian, Hervé et Marois, Claude. 2000. *Initiation à la recherche en géographie : aménagement, développement territorial, environnement*. Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal ; Paris : Anthropos.
- Haesbert, Rogerio . 2001. « Le mythe de la déterritorialisation », *Géographie et Cultures*, no 40, p. 53-75.
- Hamelin, Louis-Edmond. 1980. *Nordicité canadienne*. 2^e édition. LaSalle, Québec : Hurtubise HMH.
- Hamelin, Louis-Edmond. 1988. *Le Nord canadien et ses référents conceptuels*. Ottawa : Ministère des approvisionnements et services, coll. Réalités canadiennes.
- Hamelin, Louis-Edmond. 1996. *Écho des pays froids*. Québec : Les Presses de l'Université Laval.
- Hamelin, Louis-Edmond. 1998. « L'entièreté du Québec : le cas du Nord », *Cahiers de Géographie du Québec*, vol. 42, no 115, p. 95-110.
- Hanafi Hassan. 2003. « Qu'est-ce que le colonialisme ? » Première table ronde Les rencontres d'Averroès tenues les 7, 8 et 9 Novembre 2003 (Théâtre national de Marseille La Criée). Compte-rendu par Nicolas Weinberg. En ligne. <<http://www.espaceculture.net/averroes2003>>
Consulté le 26 mars 2012.
- Hanafi Hassan et Kenbib Mohamed. 2004. *Colonialisme et post-colonialisme en Méditerranée*. Paris : Parenthèses, coll. Rencontres d'Averroès.

- Harley, Brian. 2002. *The New Nature of Maps : Essays in the history of cartography*. Baltimore : Johns Hopkins University Press.
- Harvey, David. 1987. "Flexible accumulation through urbanization : reflections on 'post-modernism' in the American city", *Antipode*, vol. 19, no 3, p. 260-286.
- Harvey, David. 1989. *The Condition of Postmodernity*. Oxford ; Cambridge, Massachusetts : Blackwell.
- Hattersley-Smith, Geoffrey. 1998. *Geographical Names of the Ellesmere Island National Park Reserve and Vicinity*. Ottawa : Arctic Institute of North America.
- Horvath, Ronald. J. 1972. "A definition of colonialism", *Current Anthropology*, vol. 13, no 1, p. 47-57.
- Hoyaux, André-Frédéric. 2003. « Les constructions des mondes de l'habitant: Éclairage pragmatique et herméneutique », *Cybergeo : european journal of geography, épistémologie, histoire de la géographie, didactique*, article 232, 15 janvier. En ligne. <<http://cybergeo.revues.org/3401>>
Consulté le 26 mars 2012.
- Huetz de Lemps, Alain. 1994. *Les paysages végétaux du globe*. Paris : Masson.
- Hutcheon, Linda. 1989. *The Politics of Postmodernism*. London ; New York : Routledge.
- Hydro-Québec. 2001. *Synthèse des connaissances environnementales acquises en milieu nordique de 1970 à 2000*. Montréal : Hydro-Québec.
- Institut de la Statistique du Québec. 2012a. « Le Québec ». En ligne. <www.stat.gouv.qc.ca/regions/profils/region_00/region_00.htm>
Consulté le 26 mars 2012.
- Institut de la Statistique du Québec. 2012b. « Kativik ». En ligne. <www.stat.gouv.qc.ca/regions/profils/region_10/impr_mrc_10_992.htm>
Consulté le 26 mars 2012.
- Jackson, Peter. 1989. *Maps of Meaning : An introduction to cultural geography*. London : Unwin Hyman.
- Jacob, Christian. 1992. *L'empire des cartes : approche théorique de la cartographie à travers l'histoire*. Paris : Albin Michel, coll. Bibliothèque Albin Michel de l'histoire
- Jacobs, Jane. 1996. "Postcolonial spaces". In Jacobs, Jane (dir.) , *Edge of Empire. Postcolonialism and the City*. Londres : Routledge, p. 13-38.

- Jacobs, Jane. 2003. "After Empire". In Anderson, Kay. *et al.*, *Handbook of cultural geography*. London ; Thousand Oaks, California : Sage, p. 345-369.
- Jacobs, Jane et Gelder, Kenneth. 1998. *Uncanny Australia : sacredness and identity in a postcolonial nation*. Melbourne, Melbourne University Press
- Jacobs, Peter. 2001. "The landscape of Nunavik/the territory of Nouveau-Québec". In Scott, Colin H. , *Aboriginal autonomy and development in northern Quebec and Labrador*. Vancouver : UBC Press, p. 63-77.
- Johnston, Ronald J. 1992. *A Question of Place : Exploring the practice of human geography*. Oxford ; Cambridge, Massachusetts : Blackwell.
- Johnston, Ronald J. et Smith, David M. 2000. "Imperialism". In *The Dictionary of uman Geography*. Édité par Ronald J. Johnston. Oxford : Blackwell Publishers, p. 375.
- Johnston, Ronald J. et Sidaway, James D. 2004. *Geography and Geographers - Anglo-american human geography since 1945*. 6^e éd. London : Oxford University Press.
- Jalée, Pierre. 1981. « Impérialisme et anti-impérialisme ». In *Encyclopaedia Universalis*, corpus 11. Édition de 1995. Paris : Encyclopaedia Universalis France SA, p.995-1000.
- Lacasse, Roger. 1985. *Baie James: l'extraordinaire aventure des derniers pionniers canadiens*. Paris: Presses de la Cité.
- Ladrière, Jean. 1995. « Représentation et connaissance ». In *Encyclopaedia Universalis*, corpus 19. Édition de 1995. Paris : Encyclopaedia Universalis France SA, p. 822-824.
- Lamonde, Yvan et Bouchard, Gérard. 1997. *La nation dans tous ses états : le Québec en comparaison*. Montréal ; Paris : L'Harmattan.
- Lapierre, André. 1981. *Toponymie française de l'Ontario*. Montréal : Études vivantes, coll. L'Ontario français.
- Lasserre, Frédéric. 2000. *Le Canada : d'un mythe à l'autre*. Montréal : Hurtubise HMH.
- Lasserre, Frédéric. 2003a. « Les impacts des grands barrages du nord québécois. Entre ambitions géopolitiques, impacts environnementaux et sécurité énergétique ». *Actes du 14^e Festival de Géographie de Saint-Dié*, Saint-Dié, 2003. Non publié. En ligne. <http://www.archives-fig-st-die.education.fr/actes/actes_2003/lasserre/article.htm> Consulté le 26 mars 2012.
- Lasserre, Frédéric. 2003b. « L'eau, la forêt, les barrages du Nord du Québec. Un territoire instrumentalisé ? ». In Lasserre, Frédéric et Lechaume, Aline, *Le territoire pensé : géographie des représentations territoriales*. Sainte-Foy, Québec : Presses de l'Université du Québec, p. 13-29.

- Laverdière, Camille. 1996. « Pour une politique d'économie des noms de lieux dans l'acte nominatif », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 40, no 110, p. 267-276.
- Laverdière, Camille. 2003. *Albert Peter Low : le découvreur du Nouveau-Québec*. Montréal, XYZ.
- L'Écuyer, René. 1987. « L'analyse de contenu : notion et étapes ». In Deslauriers, Jean-Pierre (dir.), *Les méthodes de la recherche qualitative*, Sillery, Presses de l'Université du Québec, p. 49-66.
- Létourneau, Jocelyn. 2000. *Passer à l'avenir. Histoire, mémoire, identité dans le Québec d'aujourd'hui*. Montréal : Boréal.
- Létourneau, Jocelyn. 2004. *Le Québec, les Québécois : un parcours historique*. Saint-Laurent, Québec : FIDES, coll. Images et sociétés.
- Lévesque, Kathleen. 2011. « Plan Nord : des Cris se tournent vers les tribunaux », *Le Devoir*, 29 novembre, p. A1.
- Lévesque, Kathleen. 2012. « Prolongement de la route 167 – Entente entre Québec et les Cris », *Le Devoir*, 28 février, p. A3.
- Linteau, Paul-André, Durocher, René et Robert, Jean-Claude. 1994. *Histoire du Québec contemporain*. Tome 2 « *Le Québec depuis 1930* ». Québec : Boréal.
- Malaurie, Jean. 1964. *Le Nouveau-Québec : contribution à l'étude de l'occupation humaine*. Paris : École des hautes études sociales ; La Haye : Mouton.
- Marissal, Vincent. 2011. « Québec dévoile son Plan Nord », *La Presse*, 10 mai, p. A10.
- Martin, Thibault. 2003. *De la banquise au congélateur : mondialisation et culture au Nunavik*. Québec : Presses de l'Université Laval.
- Memmi, Albert. 1957. *Portrait du colonisé*. Paris : Éditions Corrèa.
- Memmi, Albert. 1985. *Portrait du colonisé ; précédé de Portrait du colonisateur*. Paris : Gallimard.
- Memmi, Albert. 1986. *L'homme dominé : le noir, le colonisé, le prolétaire, le juif, la femme, le domestique*. Paris : Gallimard.
- McClintock, Anne. 1992. "The angel of the progress : pitfalls of the term 'Postcolonialism'", *Social Text*, vol. 10, no 2-3.

- McGhee, Robert. 2005. *The Last Imaginary Place : A human history of the Arctic world*. Oxford, New York : Oxford University Press.
- Mitchell, Don. 2000. *Cultural geography : A critical introduction*. Oxford, Massachusetts : Blackwell Publishers.
- Ministère des Ressources naturelles et de la Faune. 2005. « Le claim ». Québec : Publications du Québec. En ligne.
<<http://www.mrn.gouv.qc.ca/publications/enligne/mines/claim/leclaim.asp#droits>>
Consulté le 26 mars 2012.
- Ministère des Ressources naturelles et de la Faune. 2008. « Les orogènes du Nouveau-Québec et des Torngat, la province de Rae (zone noyau) et l'Orogène de l'Ungava » par Houle, Patrick. Québec : Publications du Québec. En ligne.
<<http://www.mrn.gouv.qc.ca/publications/mines/publications/publications-2008-1c.pdf>>
Consulté le 26 mars 2012.
- Ministère des Ressources naturelles et de la Faune. 2012. « Aperçu géologique ». Québec : Publications du Québec. En ligne.
<<http://www.mrn.gouv.qc.ca/mines/geologie/geologie-apercu.jsp>>
Consulté le 26 mars 2012.
- Ministère des richesses naturelles. Direction générale du Nouveau-Québec. 1966. *Aperçu cartographique sur le Nouveau-Québec*. Extraits de l'Annuaire du Québec de 1964-1965. Québec : Éditeur officiel du Québec.
- Ministère des richesses naturelles. Direction générale du Nouveau-Québec. 1974. *Aperçu cartographique sur le Nouveau-Québec*. Québec : Éditeur officiel du Québec.
- Mondada, Lorenza. 2000. *Décrire la ville. La construction des savoirs urbains dans l'interaction et dans le texte*. Paris : Anthropos, coll. Villes.
- Mondada, Lozenza. 2003. « Discours ». In Lévy, Jacques et Lussault, Michel (dir.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*. Paris : Belin, p. 264-265.
- Morantz, Alan 2002. *Where is Here ? : Canada's maps and stories they tell*. Toronto : Penguin Canada.
- Morin, Alexandre. 2008. « Intégration sociale et problèmes sociaux chez les Inuits du Nunavut. Stratégies des Nunavumuits à l'égard des possibilités et contraintes de la vie contemporaine ». Thèse présentée à la Faculté des études supérieures de l'Université Laval dans le cadre du programme de doctorat en sociologie. Département de sociologie. Faculté des sciences sociales de l'Université Laval, Québec.

- Morin, René. 2004. « La gouvernance provinciale à l'épreuve des droits des peuples autochtones : pour un fédéralisme équilibré » In Otis, Ghislain (dir.), *Droit, territoire et gouvernance des peuples autochtones*. Saint-Nicolas, Québec : Les Presses de l'Université Laval, p. 101-126.
- Morissonneau, Christian. 1978a. *La terre promise : le mythe du Nord québécois*. Montréal : Hurtubise HMH.
- Morissonneau, Christian. 1978b. *Le langage géographique de Cartier et de Champlain*. Sainte-Foy : Les Presses de l'Université Laval.
- Morton, Arthur S. 1973. *A History of the Canadian West to 1870-71 : Being a history of Rupert's land and of the north-west territory*. Toronto : University of Toronto Press.
- Mucchielli, Alex. 2005. *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines et sociales*. 2^e édition. Paris : A. Colin, coll. Dictionnaire.
- Müller-Wille, Ludger. 1983. "Inuit toponymy and cultural sovereignty". In *Conflict in Development in Nouveau-Québec*. McGill Subarctic Research Paper No 37. Montreal : McGill University, p. 131-150.
- Müller-Wille, Ludger. 1984. "The legacy of native toponyms : towards establishing the Inuit place name inventory of the Kativik region (Quebec)", *Onomastica Canadiana*, no 65, p. 2- 19.
- Müller-Wille, Ludger. *et al.* 1987. *Gazetteer of Inuit Place Names in Nunavik*. En collaboration avec les Anciens Inuits du Nunavik (Association). Inukjuak : Avataq Cultural Institute.
- Müller-Wille, Ludger. 2001. "Shaping modern Inuit territorial perception and identity in the Quebec-Labrador peninsula". In Scott, Colin H. , *Aboriginal autonomy and development in northern Quebec and Labrador*. Vancouver, UBC Press, p. 33-40.
- Müller-Wille, Ludger. 2003. "Nunavut – place names and self-determination : some reflections". In Trudel, François (dir.), *Building Capacity in Arctic Societies : Dynamics and Shifting Perspectives*. Proceedings of the Second IPSSAS Seminar, Iqaluit, Nunavut. Québec : Publications de l' Université Laval-CIÉRA, p. 45-50.
- Müller-Wille, Ludger. 2007. Conversation avec Hélène Riopel. Avril 2007.
- Mulon, Marianne. 1995. « Toponymie ». In *Encyclopaedia Universalis*, corpus 22. Édition de 1995. Paris : Encyclopaedia Universalis France SA, p.758-759.
- Nieminen, Anna. 1998. "The cultural politics of place naming in Québec: toponymic negotiation and struggle in Aboriginal territories", thesis submitted to the School of

Graduate Studies and Research in partial fulfillment of the requirements for the degree of Doctor of Philosophy in Geography. Ottawa : University of Ottawa.

- Norton, William. 2000. *Cultural Geography: Themes, concepts and analyses*. Don Mills, Oxford University Press.
- O'Neill, John D. 1984. "Is it cool to be an Eskimo ? : A study of Stress, Identity and Health among Canada Inuit Youth Adult Men". Thèse de doctorat. Département d'anthropologie médicale de l'Université de Californie, San Francisco.
- Otis, Ghislain. 2004. *Droit, territoire et gouvernance des peuples autochtones*. Saint-Nicolas, Québec : Les Presses de l'Université Laval.
- Papillon, Martin. 2011. « Autonomie gouvernementale au Nunavik - Un rejet sur fond de Plan Nord », *Le Devoir*, 10 août, p. A7.
- Perrier-Bruslé, Laetitia. 2005. « La dernière frontière. Loin des Andes, trop près du Brésil. La frontière orientale et la construction du territoire en Bolivie ». Thèse présentée comme exigence partielle du doctorat de géographie, sous la direction de Roland Pourtier. Paris : Université Paris I.
- Plan Nord. 2009. « Le Plan Nord. Pour un développement économique socialement responsable et durable ». Québec : Publications du Québec. En ligne.
<<http://www.plannord.gouv.qc.ca/documents/plan-nord.pdf>>
Consulté le 26 mars 2012.
- Plan Nord. 2012. « Rapport de synthèse de consultation publique ». En ligne.
<<http://www.protegerlenord.mddep.gouv.qc.ca/francais/participation.htm>>
Consulté le 26 mars 2012.
- Québec. 2012a. « Charte de la langue française. Préambule ». L. R. Q. , chapitre C-11. Québec : éditeur officiel du Québec. En ligne.
<http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=2&file=/C_11/C11.htm>
Consulté le 26 mars 2012.
- Québec. 2012b. « Loi sur le régime des terres dans les territoires de la Baie-James et du Nouveau-Québec ». L. R. Q. , chapitre R-13.1 Québec : éditeur officiel du Québec.
<http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=2&file=/R_13_1/R_13_1.html>
Consulté le 26 mars 2012.
- Québec. 2012c. « La loi sur la société Makivik ». L. R. Q. , chapitre S-18.1. Québec : éditeur officiel du Québec
<http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=2&file=/S_18_1/S_18_1.htm>

Consulté le 26 mars 2012.

- Racine, Jean-Bernard et Villeneuve, Paul. 1992. « Canada ». In Brunet, Roger (dir.), *Géographie universelle*. Tome « Etats-Unis, Canada », livre second. Paris : Hachette ; Montpellier : RECLUS, p.236-457.
- Raffestin, Claude. 1974. « Espace, temps et frontière », *Cahiers de géographie de Québec*, vol. 18, no 43, p. 23-34.
- Raffestin, Claude et Bresso, Mercedes. 1979. *Travail, espace, pouvoir*. Lausanne : L'Âge d'homme.
- Raffestin, Claude. 1986a. «Écogenèse territoriale et territorialité ». In Auriac, Frank et Brunet, Roger (éd.), *Espaces, jeux et enjeux*. Paris : Fayard, p. 173-185
- Raffestin, Claude. 1986b. « Territorialité : concept ou paradigme de la géographie sociale ? », *Geographica Helvetica*, no 2, p. 91-96.
- Reinhard, Wilfried. 1997. *Petite histoire du colonialisme*. Paris : Belin, coll. Histoire Belin Sup.
- Ressources naturelles Canada, Commission de toponymie du Canada. 2007. *Histoire de la Commission de toponymie du Canada*. Ottawa : Éditeur officiel du Canada. En ligne. <<http://geonames.nrcan.gc.ca>>
Consulté le 26 mars 2012.
- Ricoeur, Paul. 1975. *La métaphore vive*. Paris : Éditions du Seuil.
- Rioux-Hébert, Sophie. 2005. « La vocation géo-identitaire des lieux de culte de Rosemont-La Petite-Patrie », mémoire présenté comme exigence partielle de la maîtrise en géographie. Montréal : Université du Québec à Montréal.
- Ripoll, Fabrice. 2006. « Peut-on ne pas être postcolonial?... Surtout quand on est géographe », *EspacesTemps.net*, le 23 décembre 2006. En ligne. <<http://espacestems.net/documents2136.html>>
Consulté le 26 mars 2012.
- Robillard, Alexandre. 2011. « Plan Nord – Charest tente de parer les coups de butoir », *La Presse canadienne*, 24 novembre, p. B4.
- Robillard, Alexandre. 2012. « Charest veut redoubler d'efforts pour rallier les Québécois au Plan Nord », *La Presse canadienne*, 9 janvier, p. A2.
- Rouland, Norbert. 1978. *Les Inuit du Nouveau-Québec et la convention de la Baie-James*. Québec : Association Inuksuitiit katimajit ; Québec : Centre d'études nordiques de l'Université Laval.

- Rosemberg, Muriel. 2003. « Toponymie ». In Lévy, Jacques et Lussault, Michel (dir.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*. Paris : Belin, p. 929.
- Rodon, Thierry. 2003. *En partenariat avec l'État : les expériences de cogestion des autochtones du Canada*. Québec : Les Presses de l'Université Laval.
- Ruggles, Richard I. 1991. *A Country so Interesting : The Hudson's Bay Compagny and two centuries of mapping, 1670-1870*. Montréal ; Kingston : McGill-Queen's University Press, série Rupert's Land Record Society series, no 2.
- Sack, Robert D. 1986. *Human Territoriality : Its theory and history*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Saïd, Edward. 1978. *Orientalism*. New York : Vintage Books.
- Saïd, Edward. 2000. *Culture et impérialisme*. Paris : Fayard/Le Monde Diplomatique.
- Salée, Daniel. 2003. « L'État québécois et la question autochtone », dans Gagnon, Alain G. (dir.), *Québec : État et société*, tome 2. Montréal : Québec Amérique, p. 117-147.
- Salée, Daniel. 2005. « Peuples autochtones, racisme et pouvoir d'État en contextes canadien et québécois: Éléments pour une ré-analyse », *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 17, no 2, p. 54-74.
- Sansfaçon, Jean-Robert. 2012. « Plan Nord – Le flou s'installe », *Le Devoir*, 7 février, p. A8.
- Scott, Colin H. 2001. "On autonomy and development". In Scott, Colin H. (dir.) , *Aboriginal autonomy and development in northern Quebec and Labrador*. Vancouver, UBC Press, p. 3-20.
- Secrétariat aux affaires autochtones. 2007. *Statistiques des populations du Québec*. Québec : Publications du Québec. En ligne.
<<http://www.autochtones.gouv.qc.ca/nations/population.htm>>
Consulté le 26 mars 2012.
- Secrétariat aux affaires autochtones. 2008. *Entente de partenariat sur le développement économique et communautaire au Nunavik. Entente Sanarrutik*. Québec : Publications du Québec. En ligne.
<http://www.autochtones.gouv.qc.ca/inuits/version_consolidee.2008.pdf>
Consulté le 26 mars 2012.
- Shields, Alexandre. 2011a. « Plan Nord – Une aventure qui présente un risque pour les finances publiques », *Le Devoir*, 14 mai, p. A8.

- Shields, Alexandre. 2011b. « Point chaud – Parizeau pourfend le Plan Nord », *Le Devoir*, 21 novembre, p. A1.
- Shields, Alexandre. 2012. « Débat sur le Plan Nord – Un boum minier au profit de qui ? », *Le Devoir*, 31 janvier, p. B1.
- Sidaway, James D. 2000. "Postcolonial geographies: society and exploratory essay", *Progress in Human Geography*, vol. 24, no 4, p. 591-612.
- Simard, Jean-Jacques. 2003. *La réduction. L'autochtone inventé et les Amérindiens d'aujourd'hui*. Sillery, Québec : Éditions du Septentrion.
- Simard, Martin. 2000. « Communautés locales et espace-monde : les processus identitaires de la postmodernité », *Géographie et Cultures*, no 36, p. 3-20.
- Soja, Edward W. 1989. *Postmodern Geographies*. Londres : Verso.
- Staszak, Jean-François et al. 2001. *Géographies anglo-saxonnes*. Paris : Mappemonde-Belin.
- Staszak, Jean-François. 2003. « Géographie culturelle ». In Lévy, Jacques et Lussault, Michel (dir.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*. Paris : Belin, p. 856
- Statistique Canada. 2003. *Enquête auprès des peuples autochtones de 2001, premiers résultats : bien-être de la population vivant hors réserve*. Catalogue no 89-589-XIF. Ottawa : Statistiques Canada.
- Statistique Canada. 2006a. « Profils des communautés de 2006 : Kuujjuaq ». En ligne
<<http://www12.statcan.ca/census-recensement/2006/dp-pd/prof/92591/details/page.cfm?Lang=F&Geo1=CSD&Code1=2499095&Geo2=PR&Code2=24&Data=Count&SearchText=kuujjuaq&SearchType=Begins&SearchPR=01&BI=All&Custom>>
Consulté le 26 mars 2012.
- Statistique Canada. 2006b. « Profil de la santé, région du Nunavik ». En ligne
<<http://www12.statcan.ca/health-sante/82-228/details/page.cfm>>
Consulté le 26 mars 2012.
- Statistique Canada. 2007. Nunavik, Québec. Profil de la population autochtone. Recensement de 2006, produit no 92-594-XWF au catalogue de Statistique Canada, Ottawa. En ligne.
<<http://www12.statcan.ca/census.recensement/2006/dp.pd/92-594/index.cfm?Lang=F>>
Consulté le 26 mars 2012.
- Strohmayer, Ulf. 2003. "Culture of epistemology". In Anderson, K. et al. , *Handbook of cultural geography*. London ; Thousand Oaks, California : Sage, p. 530-544.

- Tanner, Adrian. 1992. « Le pouvoir et les peuples du quart monde », *Anthropologie et Sociétés*, vol. 16, no 3, p. 17-35.
- Thériault, Joseph-Yvon. 1994. « Entre la nation et l'ethnie. Sociologie, sociétés et communautés minoritaires francophones », *Sociologie et sociétés*, vol. 26, no 1, p. 15-32.
- Therrien, Michèle. 1999. *Printemps inuit. Naissance du Nunavut*. Montpellier : Indigène éditions.
- Tuan Yi-Fu. 1974. "Space and place : humanistic perspective", *Progress in Geography*, no 6, p. 212-252.
- Turco, Angelo. 1985. « Géographie, ordre symbolique et cycle de l'information ». In Guérin, Jean-Pierre et Gumuchian, Hervé (dir.), *Les représentations en actes : actes du colloques de Lescheraines*. Grenoble : Université scientifique et médicale de Grenoble, Institut de géographie alpine, p.71-83.
- Turco, Angelo. 1997. « Aménagement et processus territoriaux : l'enjeu sémiologique », *Espaces et Société*, no 90, p. 231-249.
- Vallières, Alain. 1989. « Une rétrospective de l'action de la Commission en matière de toponymie autochtone », *Le toponyme*, no 7, p. 2-3.
- Venne, Michel. 2000. *Penser la nation québécoise*. Montréal : éditions Québec/Amérique.
- Vick-Westgate, Ann. 2002. *Nunavik : Inuit-controlled education in Arctic Quebec*. Calgary: University of Calgary Press.
- Vincent, Sylvie *et al.* 1989. *Baie James et Nord québécois : dix ans après*. Sous la direction de Vincent, Sylvie. Actes du Forum sur la Convention de la Baie James et du Nord québécois : dix ans après, organisé par la Société de recherches amérindiennes au Québec tenu à Montréal les 14 et 15 novembre 1985 à l'Hôtel du Parc. Montréal : Recherches amérindiennes au Québec.
- Vincent, Sylvie. 1995. « Le Québec et les autochtones ». In Trudel, François (dir.), *Autochtones et Québécois : la rencontre des nationalismes*. Actes du colloque tenu les 28 et 29 avril 1995, au Cégep du Vieux-Montréal sous les auspices de la Société de recherches amérindiennes au Québec, la Direction de l'éducation de la Commission des droits de la personne et la Ligue des droits et des libertés. Montréal : Société de recherches amérindiennes au Québec, coll. Dossiers no 2, p. 116-125.
- Willems-Braun, Bruce. 1997. "Buried epistemologies: the politics of nature in (post)colonial British Columbia", *Annals of the Association of American Geographers*, vol. 87, no 1, p. 3-32.

- Wunenburger, Jean-Jacques. 2003. *L'imaginaire*. Paris : Presses universitaires de France, coll. Que sais-je ?, no 649.
- Xstrata Nickel. 2010a. « Xstrat Nickel. Communiqués de presse »
<<http://www.xstratanickel.com/FR/Communiqu%C3%A9sDePresse/Pages/XstrataNickelverse7.7millionsdedollarsenparticipationauxbeneficesdexploitationauxcommunautesinuites.aspx>>
Consulté le 26 mars 2012.
- Xstrata Nickel. 2010b. "Raglan operations, Canada, Nunavik territory, Québec".
<xstrata.com/EN/Publications/Factsheet/june%2010_Raglan%20ENG.pdf>
Consulté le 26 mars 2012.
- Young, Robert J. 2001. *Postcolonialism : An historical introduction*. Oxford, Blackwell Publishers.
- Zelinsky, Wilbur. 1983. "Nationalism in the American place-name cover", *Names*, no 30, p. 1-28.